**À Jésus-Christ,** Mon Seigneur Et le vôtre.

# La canonisation de Jean-Paul II: une "si grande contradiction" (He XII, 3)

C'est ainsi que saint Paul décrit la Passion et la crucifixion de Jésus-Christ : comme une si grande contradiction (Crampon), une telle contradiction (Vulgate). La traduction française d'ailleurs tendrait à atténuer le sens du passage, qui signifie premièrement : une contradiction qu'aucun être humain ne peut concevoir. Le fond de la pensée du grand Apôtre est bien en effet de dire que la contradiction inhérente à la Passion du Christ dépasse les limites de ce qui peut être humainement conçu. Et effectivement, pour bien le saisir, considérons seulement que Jésus, Dieu Transcendant incarné qui est en même temps le Roy des rois terrestres, fut moralement foulé aux pieds par absolument tous et chacun des pécheurs qui ont existé et qui existeront sur la terre, depuis le commencement du monde jusqu'à la consommation des siècles, d'une manière infinie et radicalement inimaginable. "Considérez celui qui a supporté contre sa personne une SI GRANDE CONTRADICTION de la part des pécheurs" (He XII, 3). C'est pourquoi d'ailleurs les âmes mystiques à qui Dieu fait la grâce de vivre la Passion, en reviennent complètement bouleversées, pour le peu qu'il leur est donné de la vivre...

Or, cette même si grande contradiction inhérente à la Passion rédemptrice du Christ, dont la motivation spirituelle se trouve révélée par Jésus Lui-même le soir du Jeudi-Saint, lorsqu'll dit qu'll nous a aimés in finem dilexi (ce qui veut dire pas seulement : jusqu'à la fin de l'Amour, mais : jusqu'à l'excès de l'Amour), est revécue in concreto duro de nos jours par l'Église, puisque, justement, le fond de notre contemporaine "crise de l'Église", c'est qu'elle revit, en tant qu'Épouse mystique, la Passion et la mort sur la croix de son divin Époux, Jésus-Christ. La revivant, elle vit donc en même temps cette si grande contradiction qui dépasse l'entendement humain. Rappelez-vous, nous nous en étions déjà quelque peu rendus compte ensemble en étudiant le devoir dominical aux temps présents de "LA PASSION DE L'ÉGLISE": la nouvelle messe, cependant favens haeresim si on en reste à la lettre du rite (pour dire le pire : la lecture à voix haute du Canon, dans le rite moderne, en permet une lecture non-transsubstantiatoire, à la protestante, le Célébrant pourrait en effet, s'il le voulait, seulement "faire mémoire" de la Cène du Jeudi-Saint mais sans intention d'actualiser le Sacrifice du Christ), n'en bénéficie pas moins, de la part de Dieu, de miracles eucharistiques authentiques, comme l'ancienne, ce qui évidemment, est une "si grande contradiction" (cf. mon article Zoom sur le devoir dominical, etc., au lien suivant : http://www.eglise-la-crise.fr/index.php/component/joomblog/post/zoom-sur-le-devoirdominical-actuel?Itemid=483).

Et précisément. Cette contradiction inouïe, extrême, inimaginable, que l'humain ne peut pas même concevoir, trouve une illustration on ne peut mieux marquée dans la vie de l'Église actuelle, par la toute récente canonisation du pape Jean-Paul II. La contradiction quant à la canonisation du pape Jean XXIII étant moins marquée, je me cantonnerai donc à celle de Jean-Paul II, où l'on pourrait dire que là, elle éclate affreusement, au point de scandaliser notre Foi... comme, d'ailleurs, il est bon de se rappeler que cette fameuse "si

grande contradiction" scandalisa la Foi des Apôtres lors de la Passion du Christ, archétypale de la nôtre actuelle, ecclésiale.

Qu'on en juge objectivement, quant à la canonisation du pape Jean-Paul II.



## 1/ Jean-Paul II est matériellement hérétique dans son Magistère pontifical, c'est-à-dire au for public.

Et c'est bien peu dire, car il n'est pas hérétique de n'importe quelle hérésie mais de l'hérésie la plus complète et la plus anathématisante qui puisse exister en ce très-bas monde, et qui y existera jamais, à savoir *celle de l'Antéchrist*, laquelle consiste principalement dans la déification de l'homme, de tout homme, en mettant la Divinité réelle et transcendante du Père, du Fils et du Saint-Esprit, derrière la déité de l'homme, c'est-à-dire derrière l'image divine qu'est tout homme. C'est pourquoi, dans un précédent ouvrage que j'avais écris en 1988, *L'extraordinaire secret de La Salette*, j'avais baptisé Jean-Paul II, de "Jean-Baptiste luciférien de l'Antéchrist", l'affublant également du nom de "Jean-Paul Double". Il me souvient qu'un prêtre de la Fsspx, pour sa judicieuse part, l'avait appelé, quant à lui, "le Napoléon de la révolution conciliaire", appellation qui, sur un plan pratique, est très-exacte, mais elle ne va pas au fond de son hérésie, qui est d'être essentiellement antéchristique...

Que son Magistère pontifical soit matériellement hérétique, on n'en saurait guère être surpris, puisque, au préalable, c'est la pensée de Karol Wojtyla qui l'est. Or, sa pensée, qui fonde son action, agere sequitur esse, et donc aussi son action pontificale une fois élu au Souverain pontificat, est toute sous-tendue par le personnalisme subjectiviste. Cette doctrine hérétique, qui commence à pervertir le monde à partir de Descartes et est infiniment aggravée par des philosophes modernes comme Hegel, Fichte, Kiergegaard, Husserl, Scheler, etc., etc. (car la liste de ces faux-prophètes de l'Antéchrist est en vérité innombrable comme le sable de la mer...), est mélangée affreusement par Karol Wojtyla au thomisme, dans son livre majeur écrit en 1969, dans lequel il a mis toute sa pensée mûrie, il a 49 ans, Personne & acte. En quoi consiste-t-elle, cette doctrine? On pourrait la définir simplement, en ce que l'étalon, le primat de la connaissance est mis dans l'acte de conscientisation d'une chose par l'homme. Par exemple, c'est lorsque l'homme conscientise la Révélation pour lui, c'est-à-dire prend personnellement conscience quant à lui de la réalité de la Révélation, que la Révélation existe. Elle n'existe pas si l'homme ne la conscientise pas. Car c'est l'acte de conscientisation de l'homme qui est conçu comme réel et objectif, métaphysique, pardessus et en avant de tout autre acte, y compris, pour suivre mon exemple, l'Acte divin du vrai Dieu Transcendant qui a fondé la Révélation ; alors, lorsque l'homme conscientise une chose, c'est ce qui fait qu'elle est... réelle. Ce qui signifie, en dernière analyse métaphysique, que c'est l'homme qui est vrai, qui est vérité, qui est réel, qui donc est... Dieu.

Transposez ce principe dans l'ordre religieux, et cela devient : lorsque tout homme adepte d'une fausse religion conscientise pour lui une expérience de la Divinité, même objectivement fausse, alors, pour le personnaliste subjectiviste, elle a même valeur métaphysique que lorsque l'homme catholique conscientise la vraie expérience du Dieu Transcendant, par Jésus-Christ Notre-Seigneur seul et unique Médiateur entre Dieu et les

hommes. Puisque ce qui compte, ce n'est pas l'Être réel de Dieu existant extrinsèquement à l'homme, ce qui compte c'est l'être de l'homme qui fait intrinsèquement une expérience conscientisée de la Divinité, car c'est l'acte de l'homme qui existe, et lui seul. Et il faut bien comprendre que tout homme a la puissance ontologique de faire une expérience de la Divinité puisque tout homme, même fourvoyé voire méchant, est une image de Dieu, une déité. "J'ai dit : vous êtes des dieux", dit fort bien Jésus dans l'Évangile, Jn X, 34-36, rappelant d'ailleurs le Ps. LXXXII. "N'est-il pas écrit dans votre Loi : «J'ai dit : vous êtes des dieux» ? Si la Loi appelle dieux ceux à qui la parole de Dieu a été adressée, et si l'Écriture ne peut être anéantie, comment dites-vous à celui que le Père a sanctifié et envoyé dans le monde : «Vous blasphémez», parce que j`ai dit : «Je suis le Fils de Dieu» ?". Notons bien que les interlocuteurs à qui Jésus, maître de Vérité, fait cette grande révélation, sont, non pas ses Apôtres, mais des pharisiens haineux de Sa mission rédemptrice, dont on peut supposer à tout le moins que certains d'entre eux n'étaient pas en état de grâce ; ce qui signifie que Jésus, en rappelant aux pharisiens qu'ils étaient des dieux, ne faisait pas là allusion à la grâce divine résidant dans les justes, mais à la structure métaphysique de tout homme né en ce monde (ce que son propos d'ailleurs explicite très-bien : les dieux, dit Jésus, sont ceux à qui la Parole de Dieu est adressée, donc les dieux sont tout homme, car Dieu adresse sa parole à tout homme même à celui qui ne la reçoit pas, parce qu'Il "veut que tous les hommes soient sauvés", les dieux ne sont donc pas seulement ceux qui ont reçu et approuvé cette dite Parole de Dieu à eux adressée, dans la vie de la grâce, receptus et probatus).

Et c'est pourquoi, pour Jean-Paul II, adepte illuminé et secrètement extrêmement passionné de ce personnalisme subjectiviste (qui au fond n'est rien d'autre que du modernisme appliqué, le personnaliste subjectiviste idolâtre cette fameuse "immanence vitale" dont ne cessait de nous entretenir le pape Pie X dans sa fameuse encyclique dénonçant le modernisme, Pascendi Dominici Gregis, c'est-à-dire la forme divine énergétique de l'homme qui soit disant révèle naturellement Dieu, voulant y trouver à la fois sa cause première et sa fin dernière), l'expérience religieuse par exemple du musulman et du chrétien a même valeur métaphysique. Ne nous étonnons donc point, une fois compris son angle de vue, de le voir n'éprouver absolument aucun scrupule à baiser le... livre du Coran, présenté à sa vénération par des musulmans lors d'une audience pontificale : ce geste abominable, quand on sait ce que contient le Coran (qui, entre mille impiétés doublées d'âneries et triplées d'indignités, traitent dans une sourate ceux qui adorent la Très-Sainte Trinité, de gens "pires que l'excrément et l'urine"...), et comment le pape ne le saurait-il point il serait bien le seul, est des plus logique, normal, et même hautement louable, quand on est un personnaliste subjectiviste. Et c'est cette doctrine hérétique à vocation antéchristique, c'est-à-dire aboutissant à combler la mesure de tout péché (leguel péché antéchristique "percera la voûte des Cieux" comme prophétisait Notre-Dame à La Salette, et déclenchera la très-sainte Colère de Dieu, à Son heure), qui évidemment aboutira à l'œcuménisme hétérodoxe manifesté dans un mûrissement affreux lors de la réunion interreligieuse d'Assise en 1986, abomination de la désolation dans le Lieu-Saint s'il en fut jamais de mémoire de chrétien (par ailleurs renouvelée perseverare diabolicum les années suivantes, preuve s'il en était besoin qu'il ne s'agissait nullement de la part de Jean-Paul II d'une erreur de parcours).

Même l'athée n'est plus conçu par le personnaliste subjectiviste comme ennemi de Dieu mais comme une personne qui actue un acte de conscientisation, et qui donc, en cela, doit être absolument respecté dans ledit acte, car il le met à l'égal de Dieu, quand bien même l'objet dudit acte de conscientisation n'est même pas Dieu puisque son postulat de

départ est... de n'y point croire! Ce qui montre à quel point l'acte de conscientisation est conçu par le personnaliste subjectiviste comme le primat absolu dans l'ordre de la connaissance, un primat divinisant, puisque celui qui nie Dieu, par le simple et seul fait de poser un acte de cette nature, est mis au même rang que celui qui pose l'acte de la croyance au vrai Dieu, par Jésus-Christ son Fils Notre-Seigneur! Un certain Karol Wojtyla l'insinuera ainsi... pendant le concile: "L'athéisme devrait être étudié à l'aide de la sociologie et de la psychologie, non comme négation de Dieu, mais plutôt comme état de conscience de la personne humaine" (Documentation Catholique, 28 septembre 1965, p. 1888)...

Jean-Paul II a été exalté par le pape François comme étant le "saint de la famille", dans la cérémonie de canonisation. Mais même sous ce rapport, la doctrine qu'il prêchait était hérétique parce que toute entière sous-tendue par cette hérésie personnaliste subjectiviste : la pensée de Jean-Paul II, en effet, ne s'occupe pas de concevoir l'Ordre familial à partir de Dieu, elle conceptualise au contraire l'Ordre familial à partir de l'homme, comme un épanouissement de la personne humaine en tant que tel qui, par-là, parvient à son achèvement eschatologique, c'est-à-dire divinisant, très-notamment au moyen du couple masculin-féminin (dont on va voir tout-à-l'heure à quel point Jean-Paul II en est obsédé...). Autrement dit, c'est la déité de l'amour humain qui intéresse Jean-Paul II, pas le fait que l'Ordre familial naturel permette à l'homme, par son us & usage, d'accéder à la Vie d'Amour de Dieu, l'amour humain n'en étant qu'une image non-substantielle, l'usage du non-être qu'est l'amour humain ne faisant que permettre d'accéder à l'Être qu'est l'Amour divin... L'inversion wojtylienne est donc radicale, et malheureusement parfaitement et abominablement antéchristique dans son essence. L'Antéchrist pourrait en effet être appelé le Grand-Supplanteur de Dieu, il adorera sa divinité d'image ou déité, tel un Lucifer terrestre, et la mettra à la place de celle du Dieu Transcendant vrai et extrinsèque à l'homme, qu'ainsi il supplantera. Et il voudra que tout homme en fasse autant. Or, l'œil du pape Jean-Paul II, "fixé sur une chimère" (Pie X, parlant des modernistes), est, dans tous les domaines qu'il aborde, obnubilé et véritablement obsédé, on va s'en rendre compte, sur la divinisation de l'homme plus que sur le Dieu Transcendant dont l'homme n'est qu'une image. Tout l'agir de son pontificat, écrits, paroles & actes, va dans ce sens. Et il finira par christifier la déité de l'homme, de tout homme, inéluctable aboutissement de sa perversion personnaliste subjectiviste qui lui fera épouser la doctrine de l'Antéchrist...

Sa première encyclique, Redemptor Hominis, du 4 mars 1979, qui est traditionnellement celle où le nouveau pape met tout son programme de pontificat, en est une illustration dans le § III, lequel d'ailleurs se fonde sur une resucée (vomitive) du concile moderne. Jean-Paul II commence en effet par rappeler une affirmation fort équivoque de Vatican II: "Par l'Incarnation, le Fils de Dieu s'est uni en quelque sorte à tout homme" (Gaudium & Spes, 22.2), et de dire immédiatement avec force que cette affirmation, dont il veut faire le pivot fondamental de son propos, est la route fondamentale de l'Église (n. 13). On ne va pas tarder à se rendre compte de ce qu'il entend par-là ; commençons par voir comment il précise longuement et fort passionnément la formule : "Jésus-Christ est la route principale de l'Église. Lui-même est notre route vers «la maison du Père», et il est aussi la route pour tout homme. Sur cette route qui conduit du Christ à l'homme, sur cette route où le Christ s'unit à chaque homme, l'Église ne peut être arrêtée par personne". Et, pour que personne ne s'y trompe, il donne ce qu'il faut entendre par la formule "chaque homme" : "Il s'agit donc ici de l'homme dans toute sa vérité, dans sa pleine dimension. Il ne s'agit pas de l'homme «abstrait», mais réel, de l'homme «concret», «historique». Il s'agit de chaque homme, parce que chacun a été inclus dans le mystère de la Rédemption, et Jésus-Christ s'est uni à chacun, pour toujours, à travers ce mystère". Et d'enfoncer le clou plus encore quelques lignes plus loin: "L'homme, tel qu'il est «voulu» par Dieu, «choisi» par Lui de toute éternité, appelé, destiné à la grâce et à la gloire : voilà ce qu'est «tout» homme, l'homme «le plus concret», «le plus réel» ; c'est cela, l'homme dans toute la plénitude du mystère dont il est devenu participant en Jésus-Christ et dont devient participant chacun des quatre milliards d'hommes vivant sur notre planète, dès l'instant de sa conception près du cœur de sa mère". Et de poursuivre avec passion : "Il s'agit de tout homme, dans toute la réalité absolument unique de son être et de son action, de son intelligence et de sa volonté, de sa conscience et de son cœur. L'homme, dans sa réalité singulière (parce qu'il est une «personne»), a une histoire personnelle de sa vie, et surtout une histoire personnelle de son âme. (...) L'homme, dans la pleine vérité de son existence, de son être personnel et en même temps de son être communautaire et social, cet homme est la première route que l'Église doit parcourir en accomplissant sa mission : il est la première route et la route fondamentale de l'Église, route tracée par le Christ lui-même, route qui, de façon immuable, passe par le mystère de l'Incarnation et de la Rédemption. (...) C'est cet homme-là, dans toute la vérité de sa vie, dans sa conscience, dans sa continuelle inclination au péché et en même temps dans sa continuelle aspiration à la vérité, au bien, au beau, à la justice, à l'amour, c'est bien cet homme-là que le Concile Vatican II avait devant les yeux lorsque, décrivant sa situation dans le monde contemporain, il allait toujours des éléments extérieurs de cette situation à la vérité immanente de l'humanité. (...) Cet homme est la route de l'Église, route qui se déploie, d'une certaine façon, à la base de toutes les routes que l'Église doit emprunter, parce que l'homme (tout homme sans aucune exception) a été racheté par le Christ, parce que le Christ est en quelque sorte uni à l'homme, à chaque homme sans aucune exception, même si ce dernier n'en est pas conscient. (...) Cet homme étant donc la route de l'Église, route de sa vie et de son expérience quotidiennes, de sa mission et de son labeur, l'Église de notre temps doit être, de façon toujours universelle, consciente de la situation de l'homme".

Une formidable et prodigieuse équivoque éclate dans l'affirmation conciliaire, et plus encore dans le prolongement "routier" qu'en fait Jean-Paul II (... carrément une autoroute à grande vitesse). Ainsi donc, nous dit-il, et avec quel enthousiasme délirant notons-le, tout homme est uni au Christ depuis l'Incarnation, affirmation parfois, pas tout le temps dans le texte pontifical remarquons-le soigneusement, amendée par la formule atténuatrice : "en quelque sorte". Premièrement, il faut tout-de-même bien comprendre une chose : si tout homme était uni au Christ depuis et par l'Incarnation en toute rigueur théologique des termes, sans atténuation, ce qui hélas se trouve dans le texte pontifical lui-même à plusieurs reprises (= "sur cette route où le Christ s'unit à chaque homme", ou encore : "Jésus-Christ s'est uni à chacun, pour toujours, à travers ce mystère [de l'Incarnation-Rédemption]"), alors, c'est que tout homme serait lui aussi... le Christ, par communication immédiate et non médiate des idiomes entre son être individuel et celui du Christ, depuis l'Incarnation! Ce n'est vraiment que par la formule atténuatrice "Tout homme est en quelque sorte uni au Christ depuis l'Incarnation", que celle-ci pourrait, je dis bien et seulement : pourrait, recevoir un sens orthodoxe.

Éh bien, retenons seulement la formule atténuatrice qui pourrait recevoir un sens orthodoxe, disais-je. Quel serait-il, ce sens orthodoxe ? Il serait que le Christ, dans l'Acte même de l'Incarnation, s'est uni *mystiquement* à chaque et tous les hommes. C'est-à-dire que, par la grâce du Christ-Dieu et Homme parfait à la fois, tout homme est, depuis et par l'Incarnation-Rédemption, devenu un christ formel qui a la possibilité, en répondant "oui" au Don du Christ, par la Foi et par une vie sainte ordonnée au Christ et à son Évangile, d'être un

christ sauvé dans, avec, pour et par le Christ à la fin de sa vie, et donc de pouvoir être considéré en quelque sorte comme un Christ après sa mort. Ceci est la seule acception orthodoxe possible de l'assertion conciliaire reprise et fort amplifiée par Jean-Paul II. Mais, je viens de le dire, un tout autre sens peut être donné de l'affirmation en question, à savoir que le Christ, en s'incarnant il y a 2 000 ans, s'est uni théologiquement et métaphysiquement à chaque et tous les hommes, c'est-à-dire, que tout homme, depuis l'Incarnation, est véritablement... le Christ Lui-même, et participe ni plus ni moins de sa Divinité comme de sa sainte-Humanité. Or, non seulement le texte conciliaire, restant à l'affirmation brut de décoffrage, ne permet pas de dire si c'est l'une ou l'autre interprétation qui est à retenir, mais les longueurs délirantes, enthousiastiques et indigestes de Jean-Paul II pour bien expliquer que cette union du Christ à l'homme depuis l'Incarnation, concerne vraiment tout homme, tous les hommes et tout dans l'homme, quel qu'il soit, même celui qui ne croit pas au Christ, même celui qui n'est pas conscient de cette union au Christ, même celui qui mène une mauvaise vie au for externe, ne permettent pas plus, bien au contraire, de trancher, soit pour la première interprétation, mystique et orthodoxe, soit pour la seconde, théologicométaphysique et hétérodoxe... Pour bien savoir quelle est la pensée profonde du pape Jean-Paul II quant à cela, il faut donc étudier son agir pontifical. En effet, l'agir ne fait pas que suivre l'être, selon l'adage antique bien connu, il en révèle aussi l'essence, la nature. Nous saurons donc la pensée profonde de Jean-Paul II sur la question par sa manière d'agir...

Or donc, si Jean-Paul II use de la formule "Par l'Incarnation, le Christ s'est en quelque sorte uni à tout homme" de manière mystique et orthodoxe, alors, à cet homme-là, à tout homme donc, il continuera à lui prêcher le Christ et à exiger de lui qu'il ordonne son âme et sa vie à l'Évangile pour être sauvé; car l'union mystique d'une âme avec le Christ, et on nous dit ici de toute âme humaine quelle qu'elle soit, ne la confirme pas en grâce, et moins encore l'identifie-t-elle métaphysiquement au Christ. Il est bien connu en effet que les âmes mystiques, même parvenues à un très-haut degré d'union avec le Christ, par "mariage mystique", comme saint Jean de la Croix par exemple, ou sainte Thérèse d'Avila, etc., n'en ont pas moins continué à être soumises absolument à l'Évangile et à toutes les lois divines et humaines (c'était l'erreur de certains hérétiques du XVème siècle, les adeptes du Libre-Esprit, de croire que l'union mystique avec Dieu affranchissait du même coup de toute loi, quelle qu'elle soit, divine ou humaine, doctrinale ou morale). Mais si Jean-Paul II, ne faisant par ailleurs que continuer sur la lancée de son personnalisme subjectiviste qui déifie l'homme à partir de sa déité, use de ladite formule de manière métaphysique et hétérodoxe, voulant considérer que tout être humain depuis l'Incarnation du Christ, est lui-même le Christ, alors, il ne lui prêchera plus le Christ Jésus et son Évangile, puisque, tout homme né en ce monde étant vraiment, depuis l'Incarnation, le Christ, n'a évidemment... plus besoin d'être évangélisé.

Quid ? Poser la question, c'est malheureusement y répondre. Sans équivoque possible. En présence de tous les innombrables interlocuteurs, hommes et femmes, qu'il eut en face de lui durant ses très-nombreux voyages de pèlerin (... du monde ?, ou de l'Église ?, la question se pose), souvent adeptes des religions les plus fausses et erronées, Jean-Paul II a, à chaque et toutes les fois, mis la Foi du Christ dont il était l'indigne Vicaire, rigoureusement et systématiquement sous le boisseau, soumettant sans vergogne le Christ-Dieu véritable au dieu intérieur conscientisé et multiforme desdits interlocuteurs sans jamais les évangéliser de la Bonne-Nouvelle du Christ Jésus, exactement comme s'Il n'existait pas. C'est que, rappelons-nous, pour le personnaliste subjectiviste, la Révélation du Christ n'existe pas lorsque, devant lui, il a une personne qui fait une profession de foi

conscientisée, puisque l'acte de conscientisation intrinsèque de la personne humaine prédomine métaphysiquement sur la Révélation extrinsèque. Et Dieu sait si l'indigne Vicaire du Christ a appliqué sans jamais faillir, tout son pontificat en a témoigné publiquement avec éclat, scandaleusement et honteusement, ce dogme principal du personnaliste subjectiviste ! C'est pourquoi, ainsi que je l'ai dit plus haut, il baise le Coran (... accompagnant son geste d'un incroyable souhait de bénédiction : "Que saint Jean-Baptiste bénisse l'islam !"...!!!), parce qu'il considère que l'interlocuteur musulman qu'il a en face de lui, par son acte de conscientisation religieuse de l'Islam, est un dieu et un christ, que dis-je, est une expression immanente du Christ, une "route" christique que l'Église, donc nous tous les fidèles, devons emprunter, et que la vérité extrinsèque de Notre-Seigneur Jésus-Christ mort et ressuscité n'a aucune place et n'existe tout simplement plus par rapport à ce premier point ; il reçoit le tilak de la prêtresse indoue, il participe à un rite animiste, etc., etc., pour la même raison, la liste est longue (et n'a hélas nul besoin d'être développée ici, elle est connue de tous). Pour terminer, de charybde en scylla, par l'abomination de la désolation dans le Lieu-Saint, à savoir la cérémonie interreligieuse d'Assise, en 1986. Qu'attendre d'autre de celui qui avait déclaré : "Être libre, c'est pouvoir et vouloir choisir, c'est vivre selon sa conscience [ce qui est en complète contradiction avec ce que dit Jésus-Christ dans l'Évangile : "La vérité -et elle SEULE- vous rendra libre"; or, depuis le péché originel, la conscience de l'homme n'est pas du tout forcément, il s'en faut de beaucoup, ordonnée à la Vérité, il serait même plus exact de dire qu'elle n'y est jamais parfaitement ordonnée... donc elle ne peut pas rendre "libre", comme le veut Jean-Paul II]. L'homme doit donc pouvoir faire ses choix en fonction des valeurs auxquelles il donne son adhésion. La première de ces valeurs et la plus fondamentale est toujours sa relation à Dieu exprimée dans ses convictions religieuses" (Message pour la journée de la paix, D.C. du 4 janvier 1981, p. 2).

Donc, pour répondre à la question posée, quid ?, Jean-Paul II, par son agir pontifical public, professe bel et bien, ou plutôt fort mal, fort hérétiquement, fort antéchristiquement, que, depuis l'Incarnation du Verbe, tout homme, qui constitue en soi "la route de l'Église", est lui-même une Incarnation théologique et métaphysique du Christ. C'est ce que son agere révèle de son esse, son agir révèle formellement que sa pensée profonde consiste à croire que tout homme est le Christ, dès lors qu'il conscientise son existence humaine et sa religion, puisqu'il ne l'évangélise jamais du Christ Jésus et de son Évangile. S'il n'est pas possible de dire si Jean-Paul II professe cette hérésie à vocation antéchristique formellement, c'est-à-dire avec malice et advertance (ce serait en effet rentrer dans un jugement au for interne, ce qui est tout-à-fait interdit, Dieu seul "sonde les reins et les cœurs"), à tout le moins, on sait à présent avec certitude qu'il la professe matériellement, qu'il y soumet tout son pontificat matériellement...

On constatera sans difficulté l'évolution logique de la pensée hérétique qu'il a fait sienne : le personnaliste subjectiviste, principalement par l'outil de la conscientisation ontologique, commence par déifier tout homme, puis ensuite il le *christifie*, dans une inversion antéchristique radicale, qui comble la mesure de son péché. Le processus était obligé : puisque le Christ, par la Révélation, a révélé qu'll était Dieu, alors, le personnaliste subjectiviste en déduit, dans sa perversion radicale, que puisque tout homme est dieu selon lui, cela veut donc dire que tout homme est... le Christ.

Il n'est pas inutile ici de dire que Jean-Paul II n'a d'ailleurs fait que pousser au bout de l'hérésie, la pensée théologique hérétique du jésuite De Lubac (... qu'il fera cardinal), dont il est imprégné, imbibé comme éponge plongée dans l'eau depuis longtemps, et qu'il ne fait que régurgiter vomitivement dans *Redemptor Hominis*. Le jésuite De Lubac en effet,

professait "dès 1946, dans son livre Surnaturel, que l'ordre surnaturel est nécessairement impliqué dans l'ordre naturel. Il en résulte que le don de l'ordre surnaturel n'est pas gratuit puisqu'il est redevable à la nature. En fait, la nature, en raison même de son existence, s'identifie au surnaturel. Dès 1938, dans son livre Catholicisme, il n'hésitait d'ailleurs pas à écrire : «En révélant le Père, et en étant révélé par Lui, le Christ achève de révéler l'homme à Iui-même [= c'est-à-dire : comme une surnature, un Dieu, un Christ]» (p. 295). (...) Cette conception du surnaturel nécessairement lié à la nature humaine, est aussi clairement proposée par Karl Rahner depuis les années 30. En fait, il dépasse même la pensée du Père de Lubac. Fortement influencé par Hegel, «Rahner se propose surtout d'éclaircir théologiquement les conditions de la possibilité d'une incarnation», de l'aveu même de son plus fidèle disciple, Hans Küng. (...) Dans son ouvrage Teologia dall'incarnazione, écrit en 1967, Rahner affirme tout d'abord que l'essence de Dieu est la même que la nôtre : «Quand le Logos se fait homme... cet homme en tant qu'homme est précisément l'auto-manifestation de Dieu dans son auto-expression. L'essence, en effet, est la même en nous et en Lui ; nous, nous l'appelons nature humaine». D'autre part, l'union hypostatique est un évènement qui a eu lieu «dans et par la conscience humaine. (...) Cette vision immédiate et effective de Dieu, n'est autre chose que la conscience initiale, non-objective, d'être le Fils de Dieu; et cette conscience est donnée par le seul fait que celle-ci est l'union hypostatique» (Considerazioni dogmatiche sulla scienza et autocoscienza di Cristo, Rome 1967, p. 224). Rahner enseigne même que l'acte de Foi est inutile «parce que, écrit-il dans Teologia dall'incarnazione, p. 119, dans mon essence il y a Dieu; parce que toutes les actions, c'est Dieu qui les fait. Celui qui accepte son existence, donc son humanité, celui-là, même sans le savoir, dit oui au Christ. Celui qui accepte complètement son être-homme a accepté le Fils de l'homme parce qu'en celui-ci Dieu a accepté l'homme»" (extraits cités dans Pierre, m'aimes-tu ?, abbé Daniel Le Roux, 1988, pp. 53-56).

... Cela ne vous dit rien? Mais, ces abominables professions de foi antéchristiques sont exactement ce qu'est en train de vouloir nous dire Jean-Paul II dans *Redemptor Hominis* lorsqu'il part de la formule vaticandeuse "Par l'Incarnation, le Christ s'est en quelque sorte uni à chaque homme", pour dire en définitive que tout homme est la "route de l'Église", en précisant bien que "sur cette route, le Christ s'unit à chaque homme", ou encore : "Jésus-Christ s'est uni à chacun, pour toujours, à travers ce mystère [de l'Incarnation-Rédemption]"! Ces maîtres à penser dont il se nourrit et qu'il suit, qu'il admire et vénère tant, dont il fera cardinal l'un d'iceux-là (quant à l'hérétique radical que fut Rahner, il recevra des vœux personnels de Jean-Paul II, juste avant de mourir à 80 ans, en 1984), en fait, mènent à la perversion achevée de l'Antéchrist, qui n'aura rien à rajouter, je le répète, au degré de perversion de leur doctrine luciférienne complète. Laquelle consiste à prêcher à tout homme qu'il est Dieu, et comme l'on sait depuis la Révélation que tout Dieu dans l'homme est le Christ, Alpha et Omega de l'homme, alors, puisque tout homme est Dieu, tout homme est donc le Christ à la fois Dieu et Homme. Ni plus, c'est impossible, mais ni moins non plus. Tirez en effet la chevillette du syllogisme, et la bobinette cherra...

Méditons soigneusement les concepts que ces faux-prophètes de l'Antéchrist osent nous sortir (... et qui, d'ailleurs, accomplissent une prophétie du Christ, pour les Temps ultimes de la fin : "Alors si quelqu'un vous dit : Voici, le Christ est ici ; ou : Il est là, ne le croyez pas", Matth. XXIV, 23 ; ces misérables faux-prophètes ne sont-ils pas en train de nous dire que le Christ est dans l'homme, dans tout homme, Il est ici, dans le juif déicide, Il est là, dans le musulman anti-trinitaire ? MAIS NE LES CROYEZ PAS, dit le Christ). Si l'ordre surnaturel a nécessairement besoin de l'ordre naturel pour exister, comme disait De Lubac, alors, ce n'est

pas compliqué, l'Incarnation du Verbe de Dieu a nécessairement besoin de l'homme dans lequel II va s'incarner... pour exister. L'important donc, métaphysiquement, dans l'opération de l'Incarnation, n'est plus Dieu et son Verbe-Christ, c'est... la nature humaine, et donc l'homme, tout homme, tout dans l'homme. Puisque sa nature est nécessaire à l'Incarnation. Et vous avez là, ô lecteur, le décodage profond, et affreux dans son impiété radicale, du § III de l'encyclique majeure du pape Jean-Paul II, Redemptor Hominis : en définitive, c'est l'homme qui est le sujet FORMEL de l'Incarnation, ce n'est plus le Verbe de Dieu !!! Et c'est bien ce que Jean-Paul II pense, tout son agere pontifical l'a démontré et sur-démontré, sans encore oser le dire ouvertement sans voile dans son encyclique-programme (il n'attendra cependant pas un an pour retirer le voile, audacieusement, lors de sa visite en France en 1980, nous allons voir cela tout-de-suite). C'est-à-dire que le Christ-Dieu, en s'incarnant et prenant chair humaine véritable, révèle à l'homme la vérité de sa nature véritable, à savoir d'être... le Christ-Dieu & Homme, sa nature humaine étant en définitive d'ordre surnaturel. Voilà, pour nos antéchristiques personnalistes subjectivistes ayant mené au fond du donf leur perversion, quelle est la première et véritable signification de l'Incarnation, son mobile métaphysique premier et capital, sa cause première et sa fin dernière. Et c'est pourquoi, dans toute l'encyclique, on note une exaltation, une exultation incroyable du rédacteur pontifical, justement là, dans ce passage central, dont j'ai cité plus haut tout exprès de larges extraits, où il décrit cet homme touché par l'Incarnation du Verbe, comme "la route de l'Église, route qui se déploie, d'une certaine façon, à la base de toutes les routes que l'Église doit emprunter, parce que l'homme (tout homme sans aucune exception) a été racheté par le Christ, parce que le Christ est en quelque sorte uni à l'homme, à chaque homme sans aucune exception, même si ce dernier n'en est pas conscient"; et je rappelle que la formule atténuatrice "en quelque sorte" est parfois carrément supprimée par Jean-Paul II dans son encyclique (= "sur cette route où le Christ s'unit à chaque homme", ou encore : "Jésus-Christ s'est uni à chacun, pour toujours, à travers ce mystère"), ce qui ne peut qu'avoir le sens de bien faire saisir au lecteur que pour lui, il s'agit bel et bien d'une union métaphysique et théologique du Christ avec tout homme...

Ne nous étonnons donc pas de le voir ainsi commenter urbi & orbi la Naissance de Jésus, lors de son premier Noël 1978, à peine trois mois avant la parution de Redemptor Hominis: "Ce message [de Noël] s'adresse à chaque homme, à l'homme dans son humanité. Noël est la fête de l'homme. C'est la naissance de l'homme. L'un des milliards d'hommes qui sont nés, qui naissent et qui naîtront sur la terre. Un homme, un élément de cette immense statistique [... évidemment, si tout homme est le Christ depuis l'Incarnation, alors, la naissance de Jésus-Christ est la naissance de tout homme...]. (...) Et en même temps un être unique, absolument singulier. Si nous célébrons aujourd'hui de manière aussi solennelle la naissance de Jésus, nous le faisons pour rendre témoignage au fait que chaque homme est unique, absolument singulier. (...) Ce message [de la Noël] est adressé à chaque homme, précisément en tant qu'il est homme, à son humanité. C'est en effet l'humanité qui se trouve élevée dans la naissance terrestre de Dieu. L'humanité, la «nature» humaine, se trouve assumée dans l'unité de la Personne divine du Fils, dans l'unité du Verbe éternel, dans **lequel Dieu s'exprime éternellement lui-même.** (...) Dans la solennité de ce jour, nous nous élevons aussi vers le mystère insondable de cette naissance divine. En même temps, la naissance de Jésus à Bethléem témoigne que Dieu a exprimé cette Parole éternelle, son Fils unique, dans le temps, dans l'Histoire. De cette «expression», il a fait et il continue à faire la structure de l'histoire de l'homme".

C'est tellement é-nhaur-me que cela passe dans les cœurs chrétiens habitués à un langage de Foi véritable de la part du pape, sans que personne ne se rende compte de la prodigieuse hérésie ici affirmée, chacun rectifiant inconsciemment cette langue antéchristique radicale pour la méditer quant à soi dans l'orthodoxie : mais il s'en faut que la langue de Jean-Paul II soit orthodoxe, quand il est en train de dire sans ambigüité que par l'Incarnation, le Verbe s'est uni à la nature humaine en tant que telle, c'est-à-dire à TOUT homme, qui a existé, qui existe au temps du Christ, et qui existera par la suite, vous, moi, ceux qui naîtront et mourront après nous ! Or, bien sûr, c'est totalement faux : seule l'humanité singulière qui a été ineffablement donnée par Dieu à Jésus à la Noël au moyen du canal immaculé de la très-sainte Vierge Marie, son humanité particulière que l'on appelle à juste titre la Sainte-Humanité de Jésus-Christ, participe théandriquement à la Divinité du Verbe dans sa Personne unique! Et aucune autre! Mais ici, dans ce premier message de Noël 1978, Jean-Paul II ose dire carrément que c'est toute humanité existante qui se trouve unie de soi au Verbe divin, de par le fait même de l'Incarnation, et qui, par-là même, est donc Dieu-Verbe elle-même. Et c'est justement bien cette illumination antéchristique radicale qu'il veut communiquer, et avec quel enthousiasme!, quelle ardeur de prosélyte!, au monde entier: "Je m'adresse donc à toutes les communautés dans leur diversité. Aux peuples, aux nations, aux régimes, aux systèmes politiques, économiques, sociaux et culturels, et je leur dis : — Acceptez *la grande vérité [!]* sur l'homme ! — Acceptez *la vérité entière [!]* sur l'homme qui a été dite dans la nuit de Noël. — Acceptez cette dimension de l'homme [!], qui s'est ouverte à tous les hommes [!!] en cette sainte nuit ! — Acceptez le mystère dans lequel vit tout homme [!], depuis que le Christ est né! — Respectez ce mystère! — Permettez à ce mystère d'agir [!] en tout homme ! — Permettez-lui de se développer [!] dans les conditions extérieures de son être terrestre. Dans ce mystère se trouve la force de l'humanité [!]. La force qui irradie sur tout ce qui est humain [!!]".

L'Antéchrist n'aura pas un autre prêche. C'est donc bien dans ce sens antéchristique radical que *tout homme est le Christ de par l'Incarnation*, que Jean-Paul II veut qu'on comprenne ce qu'il dira à peine trois mois plus tard dans *Redemptor Hominis*, à savoir que tout homme est "la route de l'Église", c'est cela qu'il appelle "la grande vérité de l'homme", "la vérité entière sur l'homme", "la dimension de l'homme ouverte à tous les hommes", "le mystère dans lequel vit tout homme" et qu'il faut "respecter", et plus encore faire "agir", "se développer dans les conditions extérieures de son être terrestre"...!!

Jean-Paul II, d'ailleurs, était prédestiné si l'on peut dire à embrasser avec ardeur cette philosophie et cette théologie antéchristiques radicales, à base de personnalisme subjectiviste, car, avant même de commencer ses études supérieures, il pratiquait, sur ses vingt ans, un théâtre initiatique qui était tout centré sur une forme artistique de personnalisme subjectiviste s'érigeant en dieu-christ : "Plus que l'évènement [c'est-à-dire le fait réel objectif extrinsèque, qui ne dépend pas de la personne], ce qui intéresse [dans cette école de théâtre initiatique], c'est ce qui se passe dans la conscience et de quelle manière la réalité objective se déploie en elle. Cet élément, sans doute, peut aider à comprendre de quelle manière particulière et très-originale de nombreux thèmes de la phénoménologie seront repris et vécus par Wojtyla, et particulièrement, le thème de la conscience. Sa première initiation à la phénoménologie [branche du personnalisme subjectiviste] se fait par cette voie indirecte, et nullement orthodoxe philosophiquement parlant, et surtout par l'expérience vécue comme acteur sous la direction de Kotlarczyk" (La pensée de Karol Wojtyla, Rocco Buttiglione, 1984, p. 39, cité dans Pierre, m'aimes-tu?, abbé Le Roux, p. 63). Pour ne pas rallonger, je ne m'étalerai pas sur la question, mais elle démontre à qui mieux

mieux à quel point Jean-Paul II était, on pourrait dire, formaté entièrement dans le personnalisme subjectiviste à vocation théologique, dès sa jeunesse. Je n'en évoquerai que ceci, tiré de la bouche même de l'intéressé, dans une interview avec le Père Malinski, son ami d'enfance : "[Dans ce théâtre], c'était une mission, une vocation ; c'était le sacerdoce de l'Art. Les acteurs, en tant que «prêtres de l'Art», dotés d'une force illimitée pour renouveler le monde, pour refaire l'humanité entière, pour guérir la morale [...?] à travers la beauté prêchée, transmettaient les plus hautes valeurs métaphysiques [hum !]. Telles étaient les idées chantées par «l'archiprêtre» Kotlarczyk [son directeur de théâtre d'alors]" (Mon ami Karol Wojtyla, Malinski, p. 33, cité dans Pierre, m'aimes-tu?, abbé Le Roux, p. 64). Tout cela est une initiation subjectiviste pratique, de soi extrêmement nocive, dangereuse et irrépressiblement aliénante, puisqu'elle fait pratiquer par l'art théâtral la déification du soi, et même une sorte de "christiformation" du soi, car le but est de "sauver le monde extérieur" par une recréation conscientisée d'icelui à la fois personnelle et collective, par le groupe; surtout quand I'on sait que ledit Kotlarczyk prenait son inspiration dans la théosophie de l'illuminé Rudolf Steiner, rien moins que catholique, puisque ce dernier prenait lui-même sa source notamment dans des textes d'adeptes de sectes adonnées à la magie noire et à l'occultisme le plus luciférien...

Donc, récapitulons. Par son personnalisme subjectiviste, Karol Wojtyla, l'esprit dévoyé par des maîtres à penser modernes, théoricien illuminé de théâtre, philosophes et/ou théologiens, etc., finit par avoir le regard intérieur de son âme entièrement tourné vers la déité de l'homme, de tout homme, au point d'idolâtrer voire diviniser l'acte de conscientisation subjectiviste de tout homme, donc diviniser l'homme lui-même, tout homme ; puis ensuite, il christifie l'homme, dont il a idolâtré la déité par son acte de conscientisation subjectiviste, commettant alors, horresco referens, le péché indépassable sur cette terre, à savoir le péché de l'Antéchrist. C'est du moins l'aboutissement auquel il est arrivé. Car, intelligent, et n'étant certainement pas dénué de Foi véritable et pure dans son enfance de par son éducation parentale, il n'a pas professé cela tout-de-suite bien entendu. Dans sa jeunesse estudiantine, on le voit au contraire prendre acte de l'immense monument de la pensée scolastique basée sur le réel objectif, synthétisée par saint Thomas d'Aquin, dont il ne pouvait que prendre la mesure, cependant qu'il était intérieurement de plus en plus incliné et converti vers la nouvelle pensée moderne subjectiviste. Et il s'obstina longtemps à croire qu'il pouvait faire une synthèse supérieure à partir des deux courants, mais c'était vouloir marier l'eau et le feu, la carpe et le lapin. Ce grand et vain effort de synthèse se concrétisa dans son livre majeur Personne & acte, œuvre de la maturité de toute sa pensée. En finale, la foi subjectiviste prit le dessus dans son âme. L'abbé Le Roux, dans son excellent Pierre, m'aimes-tu?, résume au mieux cet aboutissement par cette lapidaire phrase: "Le pape [Jean-Paul II] a tenté [dans Personne et acte], de concilier [les philosophies subjectivistes modernes] avec le thomisme dans une synthèse qui trahit saint Thomas, parce que le point de départ de sa philosophie, de ses analyses, reste l'expérience interne" (p. 67).

Et, au terme achevé de sa quête philosophico-théologique, dont on peut dater la clôture dès les années 1970, Jean-Paul II opte résolument pour le personnalisme subjectiviste dont il est complètement *métanoïé*, et finit par devenir un ardent représentant de commerce de l'hérésie antéchristique radicale et complète qui en est le développement achevé, et ce, pas seulement, une fois devenu pape, dans ses théoriques encycliques, mais dans ses visites aux peuples, dans ses populaires homélies. Partout et à toute occasion. Je n'en citerai qu'un exemple parmi tant d'autres : lorsqu'il visite la cathédrale Notre-Dame de Paris, lors de sa première visite en France en 1980, il dit qu'il admire et magnifie la

cathédrale non pas en tant que Temple de Dieu (... et de Notre-Dame sainte Marie, s'il vous plaît), mais en tant que temple de l'homme. Ceci n'est pas du tout un accident de sa pensée, c'en est au contraire le fond, l'essence, le substrat. Mais je le cite dans les mots même de l'homélie qu'il osa prononcer alors : "[La cathédrale Notre-Dame de Paris], c'est un lieu historique, un lieu sacré. Ici, nous rencontrons le génie de la France, le génie qui s'est exprimé dans l'architecture de ce temple il y a huit siècles et qui est toujours là pour témoigner de l'homme [!!!]. L'homme, en effet, à travers toutes les formules par lesquelles il cherche à se définir, ne peut pas oublier qu'il est, lui aussi, un temple : il est le temple où habite l'Esprit-Saint. Pour cette raison [!!!], l'homme a élevé ce temple qui lui rend témoignage depuis huit siècles: Notre-Dame [... comprenez bien, ô lecteur, la langue antéchristique radicale de Jean-Paul II: il explique et enseigne ici aux hommes, français en l'occurrence, que ce temple, que constitue la si belle cathédrale Notre-Dame de Paris, lui rend témoignage à lui, homme, pas au Saint-Esprit et pas plus à Notre-Dame qui ne sont là qu'en tant que faire-valoir du dieuhomme! C'est en effet, selon son propos, parce que tout homme français est naturellement un temple du Saint-Esprit, peu importe par ailleurs qu'il soit saint ou pécheur, qu'il bâtit un temple matériel, accidentellement dédicacé à Dieu et Dame sainte Marie mais à seule véritable fin de se rendre témoignage à lui-même, homme, de ce qu'il est métaphysiquement, à savoir : d'être un dieu inhabité du Saint-Esprit naturellement !!! On croit rêver, ou plutôt cauchemarder, on est là en plein dans l'hérésie de De Lubac...]".

L'inversion radicale, et donc antéchristique, des valeurs théologiques, a à peine besoin d'être soulignée. Même l'Esprit-Saint n'est pas oublié dans un tel discours : on dit qu'il habite l'homme. Mais Il est là, comme Notre-Dame, uniquement pour magnifier l'homme, pour servir à la glorification-divinisation de l'homme, seule valeur métaphysique qui intéresse Jean-Paul II, obnubilé, possédé au sens diabolique du terme serait un verbe beaucoup plus juste, par son personnalisme subjectiviste, encore dit "humanisme intégral" par Jacques Maritain, un autre maître à penser de Wojtyla soit dit en passant. Intégral, parce que celui qui le professe finit par tout rapporter, y compris Dieu, à l'homme conçu dans son image divine idolâtrée, sa déité. L'homme se prend, se contemple et s'adore en tant que Dieu, il devient sa cause première unique et sa propre fin. Or, comme dans un même et seul espace métaphysique, il ne peut pas y avoir deux Dieux, mais un seul, alors, le Dieu Transcendant véritable, le Père, le Fils & le Saint-Esprit, sont absolument et complètement rejetés, anéantis, apostasiés radicalement, par le personnaliste subjectiviste. Et ce, sans même forcément qu'il le veuille par un acte de rejet conscient et formel, mais par la seule nature de son idéologie, de sa gnose. Dans la foi du personnaliste subjectiviste, il ne reste plus en effet que l'homme qui se fait dieu, que dis-je, qui est dieu. Et, puisque le Christ est l'Alpha et l'Omega de l'homme, alors, on christifie cet homme-dieu, comme Jean-Paul II l'a fait très-clairement dans le Message de Noël 1978, pour achever radicalement la perversion. Et cela, c'est très-précisément la doctrine de l'Antéchrist, la pire hérésie de toutes, parce qu'à la fois elle les contient toutes, et les dépasse toutes par le haut, ou plutôt... par le bas, par l'enfer. Et le fait que cette doctrine antéchristique soit enseignée et crue par un des tout derniers papes, et avec quelle ardeur, quelle passion!, est le signe le plus fort que nous vivons aux Temps maudits où l'Antéchrist-personne doit paraître en ce très-bas monde.

D'ailleurs, Jean-Paul II, enlevant lui-même masque & voile dans son langage, ne va pas hésiter à dire carrément, avec vraiment beaucoup d'audace il faut le dire (c'était bien dans son tempérament de fonceur), que, pour lui, tout homme est non pas seulement dieu, déité, mais Dieu Transcendant, et lorsque j'aurais cité cela, ma démonstration sera complète et terminée. C'était encore au Bourget, le 1er juin 1980, donc dans les toutes premières

années de son pontificat. Et si la foudre du Ciel n'est pas tombée immédiatement sur la tête de Jean-Paul II, ici ouvertement doctrinaire de Lucifer, croyez bien que c'est uniquement parce qu'il faut que le *mysterium iniquitatis* s'accomplisse pour l'Église et l'humanité, comme il s'est accompli pour le Christ lors de sa propre Passion il y a 2 000 ans, l'heure étant venue, pour l'Église et pour l'humanité, la fatidique, la terrible heure de "la puissance des ténèbres". Voici son inouï propos, tiré textuellement de l'homélie de la messe au Bourget : "Au cœur de cette mission, au cœur de la mission du Christ, il y a l'homme, tout l'homme. À travers l'homme, il y a les nations, toutes les nations. La liturgie d'aujourd'hui [Jean-Paul II célébrait la messe de la Sainte-Trinité] est théocentrique [c'est-à-dire tournée vers Dieu, ayant Dieu pour centre], et pourtant, c'est l'homme qu'elle proclame. Elle le proclame parce que l'homme est au cœur même du mystère du Christ, l'homme est dans le cœur du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Et cela, depuis le début".

Je m'arrête ici, le comble de l'hérésie antéchristique est proférée, donc, par Jean-Paul II, en toute clarté et ouvertement, sans voile. L'affirmation est en vérité énorme : si l'homme, comme le dit sans ambigüité Jean-Paul II, est dans le cœur de Dieu, c'est-à-dire au plus intime de ce qu'est Dieu, et qu'il l'est dès le début, c'est qu'il est partie constitutive de Dieu, et donc Dieu lui-même. Il n'en est plus seulement une image, comme nous le révèle la Genèse. Cela rejoint l'hérétique Arius qui mettait l'homme-Jésus dans la Trinité divine, à l'intérieur de Dieu. Mais Jean-Paul II va beaucoup plus loin qu'Arius : en logique totale avec ce qu'il disait dans le § III de Redemptor Hominis, à savoir que "tout homme est la route de l'Église", il ne met pas dans le Sein de la Sainte-Trinité la seule humanité très-sainte de Jésus qu'Arius ne voulait pas croire inhabitée de la Divinité, mais il y met universellement et absolument tout homme existant en ce monde, quelqu'il soit, saint ou... pécheur !!! C'est le message même de l'Antéchrist.

Alors, on n'a plus aucun mal à comprendre pourquoi la messe de la Sainte-Trinité proclame pourtant... l'homme, puisque l'homme, tout homme, "dans toute sa vérité, dans sa pleine dimension" (RH, n. 13), est en Dieu, ad intra, qu'il en fait partie... depuis le début. En effet, si la liturgie, au dire même de Jean-Paul II, est théocentrique, mais que cependant sa signification ultime est d'être anthropocentrique, c'est-à-dire entièrement et toute centrée sur l'homme conçu comme le fin mot de l'univers entier, c'est que donc l'homme est... Dieu. Aucune autre déduction métaphysique ne peut être faite de son propos. Ô abomination de la désolation dans le Lieu-Saint qui, ici, in casu, est Dieu trois fois saint Lui-même !!! Mais c'est le discours de Jean-Paul II, dans son sens obvie. C'est d'ailleurs la suite logique de ce qu'il osait proférer dans son Message de la Noël 1978, à savoir que "L'humanité, la «nature» humaine, se trouve assumée dans l'unité de la Personne divine du Fils, dans l'unité du Verbe éternel, dans lequel Dieu s'exprime éternellement lui-même": si donc tout homme est intégré, par la nature humaine, au Verbe éternel de par l'Incarnation, alors, c'est que tout homme est Dieu éternel lui-même. On ne peut pas dénier à Jean-Paul II une grande suite dans les idées, le problème, c'est qu'on est là en présence de la doctrine de l'Antéchrist...

Et c'est bien en vain qu'on m'opposerait que Jean-Paul II, immédiatement après la phrase formellement antéchristique que je dénonce, "I'homme est dans le cœur du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Et cela, depuis le début" (= sens antéchristique absolument confirmé, puisque Jean-Paul II précise avec soin que la liturgie théocentrique a pour sens ultime d'être anthropocentrique...), rajoute abruptement : "N'a-t-il pas été crée à l'image et à la ressemblance de Dieu ?" Et donc, qu'il faudrait finalement comprendre l'ensemble de manière bien orthodoxe. Car ce rajout, qui revient brutalement à la doctrine orthodoxe en la matière, ne fait que contredire du tout au tout l'affirmation antéchristique qui la précède

immédiatement, en tout état de cause il ne l'annihile nullement! Il ne sert de rien, en effet, de rappeler la doctrine catholique si la ligne d'avant, on a parlé contre elle. Ce n'est pas en effet parce qu'une proposition catholique suit immédiatement une proposition hérétique, et même ici antéchristique, que cela répare ipso-facto celle des deux propositions qui est hérétique (on serait en effet tout-à-fait en droit de soutenir l'autre alternative : que c'est la proposition hétérodoxe qui corrompt celle orthodoxe)! Le procédé, souvent employé par les Pères dans Vatican II, par exemple dans Dignitatis Humanae Personae (nous le verrons toutà-l'heure), ne répare en effet nullement l'affirmation antéchristique si celle-ci n'est pas ellemême expressément et explicitement reniée (c'est ce procédé de Janus à deux visages qui m'avait fait appeler Jean-Paul II, Jean-Paul Double). Nous sommes là en tout cas en face d'une belle illustration de ce que dénonçait le pape Pie X chez les modernistes : "Lisez une page, ils sont catholiques; tournez la page, ils sont modernistes"... Cependant, comprenons qu'une telle contradiction était obligée chez nos grands-clercs modernistes. Quelle est en effet la spiritualité essentielle de Vatican II, que Jean-Paul II ne fit que suivre en y rajoutant, pour sa part, une sacrée couche de perversion supplémentaire ? Paul VI l'avait résumée en une phrase célèbre et fameuse : "La religion de l'homme qui se fait dieu a rencontré la religion du Dieu qui s'est fait homme. Qu'est-il arrivé? Un choc? Un anathème? etc." En fait, les textes ou discours écrits de nos grands-clercs modernes depuis Vatican II sont la juxtaposition sans solution de continuité entre ces deux "religions", dans la folie totale : une première phrase a pour soubassement la "religion de l'homme qui se fait dieu", ce qui est ici très-marquée dans l'homélie de Jean-Paul II, et une seconde phrase, qu'on prétend lui lier, a pour base la "religion du Dieu qui s'est fait homme", celle de Jésus-Christ, c'est lorsqu'est réexposée brutalement et immédiatement la doctrine catholique qui contredit l'hérésie qui vient tout juste d'être proférée, ce qui est non moins marqué dans ladite homélie.

En vérité, la phrase incriminée de notre pape théosophe aurait pu recevoir une lecture orthodoxe si, et seulement si, Jean-Paul *Double* avait dit que *la pensée* de l'homme est dans le cœur du Père, du Fils, et du Saint-Esprit depuis le début, sans cependant donc, que l'homme lui-même y existât métaphysiquement, car cela revient bien sûr à dire que l'homme est éternel, et donc est Dieu. Et c'est malheureusement bien à cela que pense Jean-Paul II, car, outre le Message de Noël 1978 qui le confirme, nous allons le voir nous parler tout-à-l'heure de *"l'éternelle* signification du corps humain" dans ses audiences du mercredi des plus sexualistes...

Justement, venons-y. Son personnalisme subjectiviste adopté comme une théologie globale et globalisante va le mener très loin, trop loin, jusque dans l'ignoble, jusque dans le sexualisme divinisé, conçu comme le fondement même de l'être humain, de la personne humaine, et qui aura son plein épanouissement eschatologique après la Résurrection. "L'Antéchrist aura un amour immodéré des femmes", disent certains Pères de l'Église. Jean-Paul II, son "Jean-Baptiste luciférien", ne saurait donc qu'avoir un enseignement immoral et scandaleux. Ici, certains vont tomber de haut, de très-haut. On me mettra au défi. Où sont les discours, les textes le prouvant ? D'ailleurs, c'est bien connu, et la récente canonisation a mis très-fort l'accent sur cela, Jean-Paul II a combattu contre l'avortement, pour la famille et les lois morales naturelles, etc., même devant des parterres de jeunes, ce qui n'était pas vraiment évident ni facile, et de ce côté-là du moins, il ne peut lui être fait aucun reproche! L'objection nous a d'ailleurs été faite récemment par un ami : le pape Jean-Paul II du moins, du côté de la morale, ne peut-il pas, finalement, être considéré comme... traditionaliste ?

Hélas, la réalité va un peu faire l'effet d'une douche froide au Kärcher, puissance tsunami. Celui qui a été canonisé comme le "pape de la famille", on l'a déjà vu, ne concevait

pas du tout l'Ordre familial pour magnifier Dieu, mais comme des travaux pratiques de son personnalisme subjectiviste, c'est-à-dire pour magnifier l'homme et même le diviniser. Or, si l'on prend cet angle hétérodoxe de vue, on va forcément passer de l'individu, homme ou femme, à l'idolâtrie du couple humain en tant que tel, dissocié de l'enfant, et... y rester, par la mauvaise force des choses. Teilhard de Chardin, adepte lui aussi, à sa manière pancosmique, du personnalisme subjectiviste, avouait qu'en poussant à fond sa quête théosophique, il aboutissait à... "l'éternel féminin". Jean-Paul II ne va pas y échapper. Il ne peut tout simplement pas y échapper. Puisqu'il s'est enfourgué la tête dans le personnalisme subjectiviste. Un mot de préambule, avant de le citer dans sa pseudo-eschatologie gnosticosexualiste. En matière morale, où les fautes de fragilité sont hélas si communes à la misérable nature humaine viciée par le péché originel, les écrits ou discours écrits ont infiniment plus de gravité que les actes éphémères, parce qu'ils ne peuvent se prévaloir, justement, d'une irréflexion passagère, d'un accident de parcours qu'il pourrait être pharisien d'épingler. À présent, prenons donc les discours écrits de Jean-Paul II, là où il expose en toute tranquillité d'esprit sa morale, et non dans le brouhaha perturbant d'une foule plus ou moins hystérique.

... Et d'avance, pardon, ô lecteur, si vous vous rendez compte, après lecture, que tout soudain, il vous semble avoir élu domicile en quelqu'étable ou porcherie de basse-cour non-pontificale. "S.S. Jean-Paul II a prononcé le 13 janvier 1982, lors de l'audience publique habituelle, un étrange discours. Comme presque tous les autres depuis deux ans, celui-ci avait trait à la sexualité, ce que, dit-il, nous avons l'habitude d'appeler révélation du corps dans les présentes réflexions (O.R., langue française, 19 janvier). La découverte personnelle et mutuelle, la mise à nu de la masculinité et de la féminité sont pour lui la grande révélation de l'être humain, à lui-même et aux autres. Depuis quelques semaines, le pape en étant arrivé à la résurrection de la chair, affirmait que l'être humain ressusciterait en conservant ses attributs de masculinité et de féminité, chacun selon son sexe. (...) Ce 13 janvier, le Saint-Père entreprit d'expliquer comment et pourquoi les corps ressusciteront sexués pour la vie éternelle (Contre-Réforme Catholique, abbé de Nantes, n° 174, février 1982).

Les corps ressusciteront sexués ? Il faut s'entendre sur les termes. Le sexe, qu'il soit masculin ou féminin, dans tout être humain, ne sera effectivement pas supprimé des corps ressuscités, mais il n'aura plus aucune fonction, force ni valeur. Il me souvient que sainte Anne-Catherine Emmerich, mystique allemande qui eut de très-nombreuses révélations de la part du Ciel tout entier durant toute sa vie, a un passage où elle dit que dans l'Au-delà, selon ce qu'elle a expérimenté elle-même par ses innombrables relations avec soit les âmes du Purgatoire soit les âmes sauvées, on pourra à peine discerner si telle âme avait été un homme ou une femme dans sa vie terrestre, que cela sera tout juste perceptible, tellement le sexe dans les âmes sauvées sera estompé, atténué et réduit à rien ; et il est bien inutile d'opposer que là, il s'agit seulement des âmes, mais que la Résurrection n'étant pas intervenue, nous ne savons pas encore ce qui se passera pour les corps : raisonnement faux à la base, car l'âme étant la forme du corps, si l'on sait déjà, quant aux âmes, que le sexe sera très-estompé, alors, il ne pourra qu'en être également de même pour les corps, matière de la forme qu'est l'âme, lorsqu'ils ressusciteront et qu'ils seront de nouveau réunis à l'âme individuelle qui en était la vie lors du passage terrestre (tant il est métaphysiquement vrai que toute matière ne saurait qu'être en adéquation parfaite avec sa forme). C'est d'ailleurs la doctrine catholique sur le sujet.

Or, Jean-Paul II dit *très-exactement le contraire,* on va maintenant le voir : *loin de devenir un quasi-accident du corps glorieux, le sexe sera, selon lui, base et substrat de la* 

béatitude des corps glorieux qui, sans lui, sexe, ne pourraient même pas être... glorifiés, parce qu'il en est soi-disant la "plus profonde structure" (sic) ; une béatitude corporelle glorieuse à partir du sexe donc, enseigne Jean-Paul Double, en parallèle avec l'autre Béatitude, celle de Dieu! Car la vie sexuelle est le fondement de la révélation du corps, Jean-Paul Double professant en effet que la Création ne se finit métaphysiquement que lorsque l'homme est créé "homme-femme", prémisse de la révélation eschatologique divinisante. "L'acte conjugal, ose-t-il en effet enseigner, constitue «la plus profonde structure» de tout être humain, qu'on doit retrouver à toutes les étapes de sa carrière [à savoir : avant le péché originel, après le péché originel lors de l'étape terrestre de tout homme, puis après la Résurrection glorieuse]" (CRC n° 174, p. 1), y compris et même surtout à cette dernière étape, au Ciel éternel. Nous sommes là en pleine eschatologie gnostico-sexuelle...

Mais faisons l'effort de l'écouter, pour nous rendre un compte exact de son délire d'obsédé sexuel angélico-subtil plus qu'honteux. Après avoir "expliqué" que le lien conjugalsponsal est le fondement de la vie humaine historique dans un langage pénible, atrocement enchevêtré, obscur voire tautologique ("Dans sa situation originelle, l'homme est donc seul et en même temps, il devient «homme-femme» ; unité des deux. Dans sa solitude, il «se révèle» à lui-même comme personne, pour «révéler» en même temps la communion des personnes dans l'unité des deux"; plus loin, si vous avez fini de saisir cette première phrase -... arrêtez immédiatement, si votre cerveau fume- : "Depuis l'origine, l'homme est également un corps parmi les corps [!], et dans l'unité des deux, il devient «homme et femme», découvrant le caractère «conjugal» de son corps comme mesure de sujet personnel"; et, si vous n'avez pas encore éternué, badigeonnez-vous les amygdales avec : "La signification originaire fondamentale du fait d'être corps et, de même, du fait d'être, quant au corps, homme et femme -c'est-à-dire précisément cette signification conjugale- est liée au fait que l'homme se trouve créé comme personne et appelé à la vie «in communione personarum», dans la communion des personnes"...!!!!!!! = comme vous voyez, on n'invente rien, mais malheureusement, il y a beaucoup plus à pleurer qu'à rire d'un tel amphigouri...), Jean-Paul Double en arrive à cet affreux blasphème : "Dans l'un et l'autre état [c'est-à-dire, l'homme seul ou l'homme mâle-femelle], l'être humain SE constitue comme image et ressemblance de Dieu".

Premièrement, considérons bien comme toute la perversion antéchristique est là, dans ce verbe : SE constitue. Ce n'est pas, en effet, l'être humain qui se constitue lui-même image de Dieu, notamment, comme le pense sûrement Jean-Paul II sans le dire, à la Rahner, par son acte de conscientisation personnaliste divinisant, c'est Dieu qui LE constitue son image. C'est très-différent. Mais l'inversion, adoptée donc par Jean-Paul II, est typiquement antéchristique et satanique au plus haut point (plus avant, il disait déjà, dans le même sens profondément antéchristique, que "l'homme se révèle à lui-même comme personne" ; or, non, que nenni, c'est Dieu qui révèle entièrement à l'homme qu'il est une personne, et également en quoi consiste métaphysiquement le concept de personne : encore et toujours, donc, cette même adoration de la déité de l'homme qui fait que c'est lui, l'homme, qui autocrée les concepts qui le constituent métaphysiquement et s'en fait l'auto-révélation...). Deuxièmement, de voir l'être humain sexué, dans sa dualité mâle-femelle, comme image de Dieu, c'est être gnostique. Car ne croyez pas que Jean-Paul II fait ici un commentaire traditionnel de ce passage biblique bien connu, en disant par exemple que l'homme est image de Dieu dans la structure trinitaire de son être (= homme, femme, enfant, fondant l'image du Dieu-famille, Père, Fils et Saint-Esprit ; plus intellectuellement, quant à la structure de son âme : mémoire-Père, intelligence-Fils et volonté-Saint-Esprit). La gnose

représente en effet Dieu comme deux réalités qui se combattent éternellement sans jamais arriver à l'unité métaphysique, car Dieu est inconnaissable, inintelligible dans son essence. Ceci est aux antipodes du Vrai Dieu, connu, qu'a révélé la Religion catholique, Lequel est Un et Trois, c'est-à-dire dans la Plénitude de l'Être certes, mais loin d'en rester à une communion "homme-femme" comme dit Jean-Paul II, la Dualité, qui existe certes entre le Père et le Fils, n'est absolument connue que par le Saint-Esprit, dans et par la Troisième Personne divine. Ce rapport Deux en Dieu ne fait que donner absolument immédiatement et sans hiatus théologique aucun naissance à l'Enfant divin qu'est le Saint-Esprit, qui révèle en même temps le Sublime et le Simple. Trois et Un. C'est-à-dire, pour en rester dans la symbolique des nombres : en Dieu, métaphysiquement, Trois et Un sont substantiels et connaissables, mais pas Deux.

Or, l'exposé de Jean-Paul II, dans la droite ligne de son personnalisme subjectiviste menant logiquement de l'individu au couple, pendant deux ans d'atroces mercredis (... et même beaucoup plus !! Si l'on en croit Wikipedia, la catéchèse de Jean-Paul II sur ce sujet est "une série de 129 [!!!] conférences données lors de ses audiences du mercredi sur la place Saint-Pierre, de septembre 1979 à novembre 1984. Il s'agit du premier enseignement majeur de son pontificat et du plus long enseignement (696 pages [!!!]) jamais donné par un pape sur le même sujet"), a mené l'auditeur à la foi gnostico-sexuelle basée sur le Deux avec une telle évidence et insistance dans le propos, que l'abbé de Nantes pouvait bien titrer ses commentaires : "Désaccord total - L'obsession érotique [de Jean-Paul II]", dans son n° 174 de la CRC de février 1982. Ce n'était hélas que trop vrai...

Je vais citer maintenant quelques extraits significatifs de ladite audience du mercredi 13 janvier 1982, et... le lecteur me fera grâce de ne pas trop remuer le fumier, même ma fourche a des haut-le-cœur : "Parlant du corps glorifié par la résurrection à la vie future, nous pensons à l'Homme mâle-femelle dans toute la vérité de son humanité [!] : l'homme qui en même temps que l'expérience eschatologique du Dieu vivant expérimente précisément cette signification [mâle-femelle, donc...] de son propre corps" (sic).

Or, non, c'est absolument et complètement faux, la Vision béatifique de Dieu sera suffisante à l'être humain pour remplir l'homme (... et la femme) tout entier de sa signifiance métaphysique parfaite et complète, sans pour autant abolir la réalité du corps certes, qui existera bien sûr au Ciel puisque c'est un dogme que tout corps ressuscitera, mais... sans que celui-ci ne révélât quoique ce soit d'autre que... la Vision béatifique, celle de Dieu Un et Trine dont il sera entièrement pénétré, certes à sa façon à lui, corps, mais dont on sait par la Foi qu'elle ne sera pas la façon "mâle-femelle" comme ose dire notre "Jean-Baptiste luciférien de l'Antéchrist". Voilà ce que dit la doctrine catholique, et que contredit de plein fouet Jean-Paul Double donc, qui prêche ici, au bout de son personnalisme subjectiviste, le paradis d'Allah en même temps que le Paradis des chrétiens. Il n'est pas mauvais de rappeler ici que l'Église a anathématisé celui qui croit qu'Adam, avant le péché originel, était constitué androgyne, c'est-à-dire comme homme mâle-femelle se connaissant sexuellement lui-même. Et c'est pourtant exactement ce qu'a prêché urbi & orbi Jean-Paul II dans lesdites audiences du mercredi, et ce, non pas seulement quant à Adam "mâle-femelle" avant le péché, mais pour tout être humain parvenu au Paradis éternel qui donc, soit disant, non seulement retrouverait mais épanouirait comme elle ne le fut pas même dans Adam avant le péché, l'androgynie prétendument spirituelle dans laquelle tout être humain serait, selon Jean-Paul Double, constitué !!!

Je poursuis, en me pinçant le nez, cet enseignement immoral au plus haut degré, prétendant faire l'ange mais aboutissant beaucoup plus sûrement à faire la bête : "La

glorification du corps, comme fruit eschatologique de sa spiritualisation divinisante, RÉVÈLERA la valeur définitive de ce qui devait, dès l'origine, être un signe distinctif de la personne créée dans le monde visible [... que Jean-Paul II fait consister dans la réalité de l'homme "mâle-femelle"...], comme également le moyen de se communiquer réciproquement entre personnes et comme une authentique expression de la vérité de l'amour grâce auxquels se construit la communio personarum [... nom d'un chien, le Ciel sera un immense lupanar...!!]. Cette ÉTERNELLE [!!!] signification du corps humain [le corps est donc partie constitutive de Dieu, c'est-à-dire Dieu lui-même, puisque sa signification est éternelle, et, Jean-Paul Double vous le rappelle, il s'agit d'une signification "mâle-femelle", ce qui revient tout simplement à adorer le sexe comme Dieu...], à laquelle l'existence de tout homme, chargé de l'héritage de la concupiscence, a nécessairement imposé une série de limitations [= en clair : ne pas copuler avec tout le monde, mâle ou femelle du reste, les gays, les lesbiennes, et même les... pédophiles, peuvent se rassurer, est, dans notre ici-bas, une limitation dûe à la chute originelle qui disparaîtra, fort heureusement!, dans le Ciel...], se révèlera alors de nouveau, et, en même temps, avec une telle simplicité et splendeur, que quiconque participera à l'autre monde retrouvera dans son corps glorifié la source de la liberté du don [non : libido les bidons, c'est là bonheur des cons]. La parfaite liberté des fils de Dieu alimentera également de ce don chacune des communions (!) qui constitueront la grande communauté (!!) de la communion des saints (!!!)". Et, satisfait de cette description érotique du Ciel, Jean-Paul II de conclure : "L'homme du «monde futur» [c'est-à-dire sauvé dans le Ciel de l'Éternité bienheureuse], retrouvera dans cette nouvelle expérience de son propre corps, l'accomplissement de ce qu'il portait en lui, ÉTERNELLEMENT et historiquement". Voyez comme de nouveau ici, il considère bel et bien que l'homme est Dieu, puisque son corps est éternel, et, on vous le rappelle vous risqueriez de l'oublier, c'est pour lui le rapport "homme-femme", le sexe, qui est principalement éternel dans le corps. Le sexe serait donc un des Noms divins selon Jean-Paul Double, ce qu'a oublié de nous dire Denys l'Aréopagite dans son traité sur la question...

Ouf, fin de l'horrible, affreux, abominable, scandaleux, enseignement antéchristique. Il faut bien considérer ici que si l'on enlève le maquillage angélique de maquignon qui recouvre la doctrine eschatologique de Jean-Paul Double, on est ni plus ni moins au niveau abject et repoussant des plus viles sectes phalliques... Je ne dirais de ce texte de nouveau Mahomet lubrique, que ceci : la seule RÉVÉLATION corporelle que nous aurons au Ciel éternel, après l'avoir eue inchoativement (= en son commencement) sur cette terre, à proportion de notre Foi, de notre sainteté et de notre participation à l'Eucharistie qui est le Corps du Christ, sera la Révélation du Corps glorieux de Jésus-Christ, et par Lui, révélation subséquente des corps glorieux de tous les saints et saintes à commencer bien sûr par le corps très-immaculé de la très-sainte Vierge Marie. Cette Révélation eschatologique ultime, christique, mariale, et certes corporelle, essentiellement et plus encore *exclusivement* Trine et Une, ne nous donnera pas connaissance du nombre Deux, de la dualité sexuelle, ni dans nous ni dans les autres, laquelle dite dualité, en Dieu Trois fois Saint, n'a tout simplement pas d'existence métaphysique, n'étant qu'un accident volatile qui n'est pas CONNU! Car ce n'est pas compliqué, c'est ou bien l'un ou bien l'autre : pour en rester pudiquement à la symbolique des nombres, la révélation de Deux exclue métaphysiquement, radicalement, la révélation de Un & Trois, qui est celle du Dieu Transcendant, Père, Fils & Saint-Esprit, et cette dernière exclue métaphysiquement, radicalement, la révélation du Deux. C'est entièrement à faux et à tort, métaphysiquement parlant, qu'on peut supposer, comme le fait Jean-Paul Double, une cohabitation des deux révélations dans le Ciel... Mais, en fait, si l'on

réfléchit bien au parcours intellectuel de Wojtyla, c'est l'ultime aboutissement de vouloir faire cohabiter l'objectif avec le subjectif, comme, rappelez-vous, il ambitionnait de le faire entre la philosophie thomiste basée sur le réel, et celle personnaliste subjectiviste basée sur la conscientisation, dans son livre majeur *Personne & Acte...* 

L'abbé de Nantes pouvait bien conclure vigoureusement, il n'y était que trop fondé : "Comment le pape en est-il arrivé là [je l'explique, précisément, dans ces présentes lignes: c'est par son personnalisme subjectiviste poussé à fond du donf qu'il aboutit à cette atroce finale]? À ce retour à la chair que saint Paul anathématise dans les faux-prophètes et auquel il promet la «malédiction» pour les chrétiens qui se laisseront séduire ? C'est tout le thème de l'épître aux Galates, quand saint Paul tenait tête à saint Pierre pour mille fois moins que nous aujourd'hui à son indigne successeur. Le pape s'est livré à son obsession érotique, évidente, croissante et maintenant irrépressible, au point d'en faire sa doctrine et sa prédication. La preuve s'en trouve dans sa péroraison. La parole qui l'obsède est celle-ci: «L'homme s'unira à sa femme et les deux seront une seule chair». Cette réalité le hante. L'important de l'être humain, pour lui, c'est le corps, et le tout du corps, c'est le sexe, c'est la dualité fascinante de la masculinité et de la féminité mises à nu. C'est la copulation qui est la réalité intense de la vie, le but suprême de l'existence, la félicité éternelle et la ressemblance de l'homme-femme avec Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit. Qui peut supporter sans broncher pareil égarement ? Qui ? Mais toute l'Église dévoyée par Vatican II et Paul VI! Pour nous autres, pécheurs mais hommes de foi exacte, nous déclarons : Celui qui dit qu'au Ciel l'érotisme constitue le fondement de la communion des saints, qu'il soit anathème !" (CRC, n° 174, p. 2). On ne saurait mieux dire.

En 1984, la singulière ardeur de Jean-Paul II sur le sujet n'étant nullement épuisée, celui-ci persistait et signait cette doctrine abominable dans un commentaire qu'il faisait du Cantique des cantiques, ce livre biblique qui s'y prête si bien. C'était au cours de l'audience générale du 23 mai. En bref, ce que retenait Jean-Paul II de ce texte sacré fait pour magnifier l'Amour de Dieu envers les enfants des hommes, parmi lesquels Il avoue "faire ses délices", mais texte sacré vétérotestamentaire si cru et si vert qu'il fut un temps où seuls les prêtres du Seigneur avaient le droit de le lire dans leur bréviaire, était que le principal but du Saint-Esprit inspirant ce Cantique des cantiques, avait été de magnifier... l'amour humain, qu'il voulait voir, dans sa perversion personnaliste subjectiviste, comme étant d'identique essence que l'Amour divin (on est là encore, une fois de plus, en pleine application des thèses de De Lubac aggravé de Rahner...). On ne pouvait du reste que s'attendre à une telle finale, de la part de celui qui avait écrit dès le début de son pontificat dans Redemptor Hominis, n. 18 : "Nous cherchons à approfondir toujours davantage le langage de cette vérité que le Rédempteur de l'homme a enfermée dans cette phrase : C'est l'Esprit qui donne la vie, la chair ne sert de rien. Ces paroles, malgré les apparences, expriment la plus haute affirmation de l'homme : *l'affirmation du corps,* que l'Esprit vivifie !"

Mais puisque j'en suis à ce chapitre du *revolvere*, c'est-à-dire cette inversion radicale des valeurs fondamentales, qui est le propre de Satan et de son fils premier-né l'Antéchrist, notons comme Jean-Paul II en est coutumier et fort friand. Ne donne-t-il pas une explication du fameux adage antique *Agere sequitur esse*, l'agir suit l'être, là encore au complet rebours de celle obvie ? "Wojtyla l'explique autrement que le thomisme. Ce dernier expliquait l'*agere* (l'agir) de l'homme par son être *(esse)*. Dans son livre *Personne et acte*, il propose l'explication inverse : c'est l'*esse* de l'homme qui devrait être expliqué par son *agere*. C'est la voie tracée par Descartes, empruntée de nos jours par la phénoménologie et l'existentialisme [deux branches pourries du personnalisme subjectiviste]" *(Personnalisme* 

polonais contemporain, Kowalczyk, 1985, p. 63, cité dans Pierre, m'aimes-tu?, abbé Le Roux, p. 67)... Même décodage intellectuel d'inversion radicale et complète, quant à la Royauté du Christ, ainsi décryptée par notre "Jean-Baptiste luciférien de l'Antéchrist" : "Dans la retraite qu'il prêcha devant Paul VI et ses collaborateurs en 1976, sous le tire Le Signe de contradiction, il définit ainsi la «fonction royale» que Jésus revendique devant Pilate : «Elle n'est pas d'abord d'exercer l'autorité sur les autres, mais de révéler la royauté de l'homme. Cette royauté est inscrite dans la nature humaine, dans la structure de la personne »" (Le Signe de contradiction, Fayard, p. 176, cité dans Pierre, m'aimes-tu?, abbé Le Roux, p. 70)! Donc, pour Jean-Paul II, quand Jésus-Christ dit devant Pilate : "Je suis Roy", cela révèle... la royauté de l'homme, de tout homme. Comment mieux dire, ce que je relevais plus haut, que pour Jean-Paul II, tout homme est bel et bien le Christ, puisque, selon lui, quand Jésus dit qu'il est Roy, cela signifie ipso-facto que... l'homme l'est aussi! Et, sur le même sujet, notons que notre représentant de commerce de l'Antéchrist redira exactement la même chose quelques années plus tard, preuve que la pensée en est très-ancrée chez lui, quand il est pape, ainsi, lors de son homélie du dimanche des Rameaux en 1980 : "Jésus de Nazareth accepte notre liturgie comme II a accepté spontanément le comportement de la foule de Jérusalem, parce qu'Il veut que de cette manière se manifeste la vérité messianique sur le règne, qui ne veut pas dire domination sur les peuples, mais qui révèle la royauté de l'homme : cette dignité vraie que, depuis le commencement, Dieu Créateur et Père nous a donnée" (Cité dans Pierre, m'aimes-tu?, abbé Le Roux, p. 70)... Il nous a dit au Bourget que l'homme est en Dieu depuis le début, là, il nous dit que cet homme est roy depuis le commencement... Inutile de préciser que pour lui, la royauté de l'homme n'est nullement dérivée métaphysiquement de celle du Christ-Roy, son message est de dire que la royauté est identique et la même dans tout homme et dans le Christ...!

Et, véritablement obsédé lucifériennement par la déité de l'homme identifiée au Christ et à Dieu, il y revient sans cesse, à tout propos et sur n'importe quel sujet. Par exemple, lorsqu'il évoque le thème de la Liberté religieuse, qu'il ose commenter ainsi, le 22 décembre 1979, aux cardinaux : "Il appartient à l'Église de défendre la dignité de l'homme, de chaque homme, parce que Jésus-Christ s'est uni pour toujours à chacun, à travers ce mystère de la Rédemption. Cette perspective à la fois théologique et existentielle a été le fil conducteur de la première année de mon pontificat" (Allocution aux cardinaux du 22 décembre 1979, rapportée dans Pierre, m'aimes-tu?, abbé Le Roux, p. 70). On ne le lui fait pas dire, c'est lui-même qui le dit : sa perspective majeure, puisqu'elle a été "le fil conducteur" de sa première année pontificale, quant à sa vision sur l'homme, est d'assimiler purement et simplement le Christ à tout homme, en mélangeant théologie et existentialisme, c'est-à-dire réel objectif et subjectivisme... comme si cette suite de Personne & Acte était possible. Il y revient sans cesse, à sa gnose personnaliste subjectiviste qui se transmue comme tout naturellement en profession de foi carrément antéchristique (car assimiler tout homme à Jésus-Christ, ce qu'il dit ici aux cardinaux -dont il faut remarquer qu'aucun n'a bronché tellement tout le monde est déjà converti à la gnose luciférienne, surtout les grands-clercs-, c'est la doctrine de l'Antéchrist). C'est trop clair. Et notez bien comme ici, il n'y a pas de formule atténuatrice, ce n'est pas "de quelque manière" ou "en quelque sorte" que Jésus-Christ s'est uni pour toujours à chaque homme, mais tel quel, en toute identification métaphysique, ce qui signifie que tout homme est le Christ. Et c'est bien ce processus métaphysique involutif, qui fait venir Dieu à l'homme, lequel est en fait le vrai Dieu à adorer, que ne cesse de prêcher à tout-va notre nouveau pape canonisé...

Il profite même de la Maternité de Marie pour insinuer sa doctrine perverse, c'était sur le parvis de la basilique Saint-Denis, en 1980 ; il veut voir l'honneur de la Maternité de Marie rejaillir sur toute maternité humaine, quelle qu'elle soit, et de là, sur... l'homme, tout homme : "L'Église rend honneur à la maternité de Marie. Je veux d'abord rendre honneur à la maternité [... point, c'est tout ; observez bien comme notre personnaliste subjectiviste passe très-abruptement d'une Maternité surnaturelle, celle de la très-sainte Vierge Marie, à toute maternité humaine, donc naturelle, sans strictement aucune transition, comme s'il s'agissait de la même chose, de deux choses de même nature !... et souvenez-vous des propos de De Lubac & de Karl Rahner...] et à la foi de l'homme qu'elle implique [... et de toute maternité humaine, il descend tout aussi abruptement à tout homme, c'est toujours la même descente finale dans l'homme, terminus ultime de toute sa pensée...]. Rendre honneur à la maternité [il n'est plus question ici de la Maternité de la très-sainte Vierge, qui n'a strictement aucune importance pour Jean-Paul II, mais de toute maternité humaine ; d'ailleurs, il nie la Maternité de Marie sur tous les hommes : "Jésus sur la croix n'a pas proclamé formellement la maternité universelle de Marie, mais Il a instauré un rapport maternel concret entre elle et le disciple préféré" cf. O.R. du 23 Avril 1997, Audience générale], veut dire accepter l'homme dans sa pleine vérité et dignité. Je voudrais saluer chaque homme, chaque femme, en vertu de la dignité qui est la sienne, depuis le premier moment dans le cœur de sa mère [!!!]" (DC du 15 juin 1980, p. 571, rapporté dans *Pierre, m'aimes-tu ?, abbé Le Roux, p. 70).* Ici, le péché originel, dont est souillé tout homme dès le premier instant de sa conception, saute allègrement dans la pensée moderniste de Jean-Paul II. Il pense évidemment "la pleine vérité et dignité" de tout homme en termes christique et divin. Puisque l'homme est en Dieu "depuis le début" (Bourget, 1980), n'est-il pas ? Et puis, le "cœur de sa mère" et aussi le cœur de Dieu" comme il l'a dit au Bourget, sont la source de l'homme : car l'un et l'autre" sont tout un, ils sont un seul et même cœur de l'homme, n'est-ce pas ?...

Nous avons décidément affaire à un véritable obsédé. Une seule chose l'intéresse : la déité de l'homme à christifier, à diviniser radicalement dans la Transcendance.

... Ma sainte-patience ayant des limites certaines et de certaines limites, je m'arrêterai ici, quant à la ressemblance *incroyable mais vrai* de Jean-Paul II avec l'Antéchrist. Si je voulais être complet du tout, mais je fais ici un simple article et non un nouveau livre, il faudrait aussi passer en revue les accointances du nouveau pape canonisé avec les francs-maçons, *d'une extrême chaleur d'amitié*, très-notamment quand il recevra en audience, et pas qu'une seule fois mais plusieurs, des membres du B'naï B'rith, des membres de la Trilatérale, ou encore des membres du Rotary Club; et encore, les accointances non moins extrêmement chaleureuses avec les juifs non-convertis au Christ... et qui n'ont absolument aucune envie de s'y convertir.

Va sans dire que les quelques citations, discours écrits, paroles & actes de Jean-Paul II que j'ai cités ici dans mon article, forcément fragmentaires, sont hélas des plus représentatifs de la pensée et de l'action pontificales *générales et globales* de l'intéressé, de 1978 à 2005. Ils ne sont pas des exceptions, pharisaïquement épinglés par moi, d'une pensée et d'un agir pontificaux qui y seraient contraires, ils en sont au contraire l'expression formelle, l'illustration moyenne. Une quantité hélas presque innombrable d'autres citations, discours écrits, paroles & actes de Jean-Paul II pourraient certes être très-facilement citées pour exprimer cette même pensée et agir antéchristiques qui sont les siens, mais cela n'est vraiment pas utile (... ne serait-ce que pour garder un fond de bile à peu près sain), la démonstration est faite et bien faite, me semble-t-il, *sufficit*.

J'ai en effet, l'on en conviendra aisément, assez de matière hélas, pour conclure qu'il est donc des plus avéré que si l'on en reste strictement au for public pontifical de Jean Paul II, c'est-à-dire à la lettre littérale de ses écrits, paroles & actes, je crois qu'on peut à peu près dire, en ce qui le concerne sur le Siège de Pierre, qu'on est en présence d'*une matière* d'Antéchrist.

J'ai bien écrit : Antéchrist avec un "A" majuscule ; et non pas seulement : antéchrist ou antichrist, lesquels sont, au cours des siècles post-chrétiens qui ne sont pas encore ceux de la Fin des fins, comme l'est si manifestement notre siècle, autant de préfigures imparfaites du dernier Antéchrist final, celui que la sainte-Écriture montre d'un doigt de sainte-colère Boanergès et dont saint Irénée de Lyon nous dit fort justement, dans son magistral Contra Haereses écrit au Ilème siècle de notre ère, qu'il récapitulera, dans sa seule personne, toute l'iniquité des six mille ans, depuis la Chute originelle, et donc aussi celles de tous les antichrists-antéchrists imparfaits qui l'auront précédé, ceux-ci n'en étant que pâles et falotes préfigures. Lorsque cet Antéchrist final-là paraîtra en ce monde, pour sa punition, dans les fameux "3 ans et demi" de son règne maudit entre tous, ce sera véritablement "L'homme de péché" (II Thess. II, 3), comme l'appelle à si juste titre l'Apôtre des Nations, c'est-à-dire de tout péché, et de tout le péché. C'est donc bien, je le réécris, de cet Antéchrist-là de la Fin des fins de tous les temps, dont je dis, persiste et signe à dire, que Jean-Paul Double fut le "Jean-Baptiste luciférien" durant toute sa vie pontificale. Il est une matière certaine de cet Antéchrist final. Les papes qui viennent après lui, Benoît XVI, François, ne peuvent rien rajouter de pire à Jean-Paul Double, ils ne peuvent, jusqu'à la crucifixion de la papauté sur la croix par le monde, auquel les papes modernes se sont tous donnés, tels la Prostituée de Babylone, ce qui ne saurait guère tarder à présent, que continuer dans la même direction, une direction carrément et dès lors définitivement antéchristique depuis Jean-Paul II. Alors, combien devons-nous supporter encore d'antépénultièmes "papes antéchristisés" avant le pénultième ultime passant le flambeau à l'Antéchrist-personne ? C'est le grand secret de Dieu, et de Lui seul...

Car le péché ne peut certes pas aller plus loin que celui commis par le personnaliste subjectiviste qui va au bout du bout de sa doctrine perverse (comme l'a fait avec grande passion Jean-Paul II), laquelle consiste d'abord à faire prendre l'homme pour dieu en Religion, puis enfin à l'assimiler purement et simplement au Christ-Dieu puisque la Révélation est intervenue et que donc tout dieu après la Révélation ne peut qu'être le Christ-Dieu : on est là carrément en effet dans la tentation originelle du jardin d'Eden lorsque Satan-Lucifer faisait miroiter aux yeux d'Adam et Ève la possibilité d'être dieu sans tenir compte de Dieu, et donc contre Dieu. Avec le pape Jean-Paul II donc, la deuxième partie de l'extraordinaire prophétie salettine est déjà quasi réalisée : "Rome perdra la Foi [c'est Vatican II qui réalise cette première partie de la prophétie], et deviendra le Siège de l'Antéchrist". En vérité, en vérité je vous le dis : l'Antéchrist final montré du doigt dans la sainte-Écriture comme étant l'ennemi par excellence de Dieu et de son Christ-Messie, personne ne pouvant l'être plus que lui, personne ne pouvant plus combler la mesure du péché comme il le fera alors, ne pourra, au niveau doctrinal, rien rajouter de pire à la doctrine magistérielle de Jean-Paul II, il ne fera que faire vivre à fond aux hommes cette doctrine wojtylienne... antéchristo-luciférienne.

C'est pourquoi on verra l'Antéchrist se faire adorer de tous les peuples en tant que Dieu-Christ, exigeant du reste de tous les hommes cette adoration comme excellent témoignage et signe topiques de ce qu'ils sont métaphysiquement eux-mêmes tous, *eux* 

aussi, et chacun d'entr'iceux, autant de Dieux et de Christs "homme-femme" vivant tous dans la... communio personarum, comme disait Jean-Paul II!

Le Feu du ciel, Boanergès, leur répondra.



# "Considérez celui qui a supporté contre sa Personne une SI GRANDE CONTRADICTION de la part des pécheurs" (He XII, 3)



## 2/ Jean-Paul II est saint.

Bulle de canonisation des papes Jean XXIII & Jean-Paul II:

Ad honorem Sanctae et Individuae Trinitatis, ad exaltationem fidei catholicae et vitae christianae incrementum, auctoritate Domini nostri Iesu Christi; beatorum Apostolorum Petri et Pauli ac Nostra, matura deliberatione praehabita et divina ope saepius implorata, ac de plurimorum Fratrum Nostrorum consilio, Beatos, Ioannem XXIII

### et Ioannem Paulum II

Sanctos esse decernimus et definimus, ac Sanctorum Catalogos adscribimus, statuentes eos in universa Ecclesia inter Sanctos pia devotione recoli debere, In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti. — Amen.

### Traduction:

Pour l'honneur de la Sainte et indivisible Trinité, pour l'exaltation de la foi catholique et l'accroissement de la vie chrétienne, avec l'autorité de notre Seigneur Jésus Christ, des saints Apôtres Pierre et Paul et de la nôtre, après avoir longuement réfléchi, après avoir invoqué plusieurs fois l'aide de Dieu et recueilli les avis de plusieurs de nos frères évêques, nous déclarons et définissons saints et bienheureux Jean XXIII et Jean-Paul II et nous les inscrivons au catalogue des saints et établissons que, dans toute l'Église,

ils soient honorés avec dévotion parmi les saints. Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. — Amen.

La contradiction, pour le catholique, est évidemment totale, extrême, insurpassable, inouïe, et même... inimaginable.

Comment donc le pape Jean-Paul II (laissons de côté son prédécesseur Jean XXIII, quand bien même il est bon de préciser ici qu'il est une sorte de pré-Jean-Paul II par certains côtés, notamment sur le plan doctrinal) peut-il bien être véritablement saint et jouir de la Béatitude éternelle près de Dieu (... et pas de la manière qu'il a décrite scandaleusement dans ses Audiences du mercredi...!), alors qu'il est vraiment ce "Jean-Baptiste luciférien de l'Antéchrist" que j'ai décrit, et qu'il s'est ardemment décrit lui-même dans tout son pontificat, ne demandant certes qu'à le faire...???

La première réaction qui me semble devoir se présenter brut de brut à l'âme du catholique tradi, pour fuir cette insupportable contradiction, est évidemment la réaction **sédévacantiste.** Le siège de Pierre est vacant, et voilà, ça explique tout. "François qui a promulgué la bulle de canonisation n'est pas pape ; ce qui signifie évidemment que la note d'infaillibilité inhérente à toute bulle de canonisation, ne couvre pas sa pseudo-bulle canonisant Jean-Paul II, laquelle, bien entendu, est erronée quand il le déclare saint ; d'ailleurs, pour dire tout, Jean-Paul II lui non plus n'était pas pape, car à partir de l'hérétique Vatican II, il n'y a plus de pape".

Le sédévacantisme se présente là devant toute âme fidèle tradi un peu comme une femme de mauvaise vie qui fait la retape dès potron-minet sur le parvis extérieur de l'Église, étalant ses "charmes" au premier abord irrésistibles, pour évanouir et faire oublier la Femme légitime, c'est-à-dire la Vérité vraie de notre situation ecclésiale et pontificale, et l'engager dans une grave erreur schismatico-hérétique qui tue l'Église véritable dans son âme... aussi sûrement que de son côté l'hérésie moderniste le fait chez les progressistes ! Car ai-je le droit, pour fuir la très-insupportable contradiction-crucifixion que manifeste si fort le fait que Jean-Paul II serait saint, ce que me dit la bulle de canonisation, de le faire en me servant d'une thèse qui verse à la fois dans le schisme et l'hérésie, comme c'est le cas du sédévacantisme ? Bien sûr que non. Y souscrire serait la meilleure preuve que la solution trouvée n'est pas la bonne, puisque le sel et le sucre de sa recette sont le schisme et l'hérésie.

Si François n'était pas pape, évidemment, le problème se solutionnerait... sans problème : la bulle de canonisation n'en serait pas une vraie, et bien sûr la déclaration de sainteté de Jean-Paul II ne vaudrait rien. Mais, au regard de la Foi et de la Constitution divine de l'Église, la thèse sédévacantiste est **théologiquement irrecevable**. En effet, ce qui fait qu'un pape est certainement pape, c'est-à-dire la règle prochaine de la légitimité pontificale, est la reconnaissance par l'Église Universelle, dont l'organe ordinaire est le Sacré-Collège cardinalice dans sa majorité canonique des deux/tiers, de la qualité de pape sur telle personne. Dès lors que cet acte est intervenu, et il est posé ordinairement dans la cérémonie d'intronisation du nouveau pape qui vient d'être canoniquement élu, cérémonie trèssolennelle qui a lieu généralement le dimanche dans l'octave de l'élection conclavique, alors, il n'est strictement plus possible de soutenir que ce pape reçu et approuvé par l'Église Universelle, receptus & probatus, ne serait pas pape, car cet acte de reconnaissance ecclésiale universelle de la qualité de pape sur un tel, une fois posé, est un "fait dogmatique", de soi toujours doté de l'infaillibilité.

Or, bien sûr, c'est maintenant de l'ordre de l'Histoire, François a dûment bénéficié sur sa personne de cet acte de reconnaissance ecclésiale universelle de sa qualité de pape. Donc, il est pape vrai et indubitable, et l'anathème est formel sur la tête de tout celui qui depuis lors y contredirait... à commencer bien sûr par les sédévacs de toute obédience, pure et dure à la barbaresque, ou seulement mitigée à la guérardienne.

Quant à dire que non seulement François mais tous les papes de Vatican II & post ne sont pas papes, et bien sûr Jean-Paul II lui-même, c'est encore plus impossible. Il faudrait quand même une bonne fois pour toutes que le sédévac obtus et primaire sache de quoi il cause, avec sa prétention orgueilleuse de "libre-examen" luthérien de la légitimité pontificale. Il nous dit, du haut de son autorité... qui n'existe pas, que Pie XII est le dernier pape, après il n'y en a plus (c'est du moins l'opinion la plus commune chez eux).

Or, voici les faits de l'Église Universelle, et contre ces faits ecclésiaux universels il n'y a aucun argumentaire qui tienne car ils sont couverts infailliblement par le Saint-Esprit. À la mort de Pie XII, tout catholique digne de ce nom avait une certitude absolue : puisqu'en effet Pie XII était vrai pape, verus papa, ce dont personne ne doute pas même les sédévacs les plus coincés, alors, les cardinaux qu'il a dûment créés durant son pontificat ne pouvaient qu'être certainement cardinaux de la Sainte-Église romaine. Donc, lorsque ceux-ci se réunirent dans un conclave pour élire un nouveau pape, avec les restes encore vivants des cardinaux certainement cardinaux créés par Pie XI voire Benoît XV, le conclave s'étant déroulé canoniquement, celui qui en est sorti ne pouvait donc qu'être certainement pape. Il s'agissait de Jean XXIII. Jean XXIII, certainement vrai pape à son tour donc, ne fit qu'un consistoire de création de cardinaux : les cardinaux créés par lui furent donc là encore certainement vrais cardinaux, à commencer par un certain Jean-Baptiste Montini. À la mort en 1963 de Jean XXIII, ces cardinaux certainement cardinaux ont élu Paul VI comme pape : Paul VI ne put donc qu'être certainement pape. À son tour, Paul VI créa des cardinaux : puisqu'il fut certainement pape, alors les cardinaux qu'il a créés furent donc eux aussi certainement cardinaux. Lorsqu'à sa mort en 1978, les cardinaux certainement cardinaux élisent un nouveau pape, le conclave s'étant déroulé canoniquement, l'élu qui en sortit ne put donc être, lui aussi, lui encore, que certainement pape : il s'agissait de Jean-Paul 1er. Et le même scénario s'est répété avec Jean-Paul II, Benoît XVI puis enfin François. On ne voit aucune coupure dans la chaîne apostolique hiérarchique dont tous les maillons se suivent sans hiatus et se tiennent... C'est ce qu'on appelle l'apostolicitas hierarchiae (cf. le cardinal Journet, dans L'Église du Verbe incarné), la note d'Apostolicité appliquée aux élections pontificales, et le tout est couvert par l'infaillibilité du Saint-Esprit en tant que "faits dogmatiques". Il n'est pas inutile ici de rappeler que les seuls cardinaux, en corps d'institution dans le Sacré-Collège, sont mandatés de droit divin dans l'Église pour l'élection pontificale, Pie IX, et Léon XIII après lui, le diront expressément en ces termes : "Le droit d'élire le Pontife romain appartient uniquement et personnellement aux cardinaux de la Sainte Église romaine, en excluant absolument et en éloignant toute intervention de n'importe quelle autorité ecclésiastique ou de toute puissance séculière, de quelque degré ou condition qu'elle soit" (Pie IX, const. In hac sublimi, 10 des calendes de septembre 1871 & Consulturi, 10 octobre 1877 ; Léon XIII, const. Praedecessores Nostri).

Par ailleurs, le sédévac n'est pas autorisé à douter et faire douter de la canonicité certaine des conclaves modernes : en effet, le rite conclavique de "l'accepto" par lequel le papabile pressenti approuve formellement l'élection de sa personne comme pape, inclut la question préliminaire suivante, posée par le cardinal-doyen s'exprimant au nom de tout le Sacré-Collège, c'est-à-dire au nom de l'Église Universelle, donc de manière infaillible :

"Acceptes-tu l'élection qui vient d'être faite CANONIQUEMENT de ta personne comme Souverain Pontife?" Dès lors, donc, que cette question a été posée, laquelle contient l'affirmation cardinalice de la canonicité de l'élection conclavique qui vient d'avoir lieu, il n'est évidemment plus possible de supposer sa non-canonicité, car seuls les cardinaux en corps d'institution dans le Sacré-Collège, agissant toujours au nom de l'Église Universelle dans tout acte d'élection pontificale, ont pouvoir & mandat divins de dire infailliblement si une élection conclavique, que d'ailleurs eux-mêmes viennent tout juste d'opérer de leurs mains, est canonique ou bien non ; or, bien sûr, cette dite question rituelle a été posée dans tous les conclaves des papes modernes, ceux de Jean XXIII, Paul VI, Jean-Paul II (qui y fera d'ailleurs allusion dans Redemptor Hominis...), Benoît XVI puis enfin François, ce qui signifie qu'on a la certitude de Foi, de fide, par l'infaillible fait dogmatique, que toutes et chacune de leurs respectives élections, étaient canoniques.

Et il est fort inutile d'invoquer, à l'appui de la thèse sédévacantiste, qu'un pape vrai pape doit obligatoirement manifester la Foi dans son Magistère public, ce qui n'est pas le cas des papes vaticandeux (= et donc, ils ne sont pas papes, croit pouvoir déduire, en brute théologique épaisse, le sédévac), car les seuls membres de l'Église ayant pouvoir et mandat de droit divin de juger la Foi du papabile puis du pape élu, sont, encore et toujours, les SEULS cardinaux en corps d'institution dans leur majorité canonique, agissant, quant à cela, au nom et pour le compte de l'Église Universelle. Au cas, effectivement arrivé à Vatican II, où le Magistère public des papes n'est plus catholique, alors, la seule autorité dans l'Église pour juger puis éventuellement déchoir le pape hérétique du Siège de Pierre, est en effet le Sacré-Collège cardinalice dans sa majorité canonique des deux/tiers (en fait, les cardinaux n'ont pouvoir que sur la matière du pape, et non sur sa forme ou Autorité divine pontificale ; mais dès qu'ils la donnent, cette matière pontificale, alors Dieu, obéissant à leur acte, y joint automatiquement et immédiatement la forme pontificale, et dès qu'ils l'ôtent, alors Dieu retire de la même manière qu'll l'a donnée, la forme pontificale ; car on ne saurait, pour le dire ici en passant, dissocier dans le temps matière et forme dans la fonction pontificale, comme le veulent, dans la folie totale, plus encore métaphysique que théologique, les sédévacs mitigés de Turin). Aucune autre autorité n'a ce pouvoir dans l'Église, et surtout pas de simples "membres enseignés" de la légitimité pontificale... comme le sont tous et chacun des sédévacs, laïcs, prêtres ou évêques. Car ce que le sédévac doit bien comprendre, c'est qu'en l'absence de réaction de la seule instance théologiquement habilitée à juger la Foi du pape et subséquemment à le déchoir si le jugement s'avère négatif, aucune autre autorité dans l'Église, et surtout pas celle privée du simple "membre enseigné", ne peut la suppléer.

Ce qui bien sûr veut dire, en conclusion, que le sédévac se trompe complètement dans son raisonnement : il n'a pas le moindre droit de déchoir les papes vaticandeux hérétiques, tout simplement parce que la Constitution divine de l'Église, la manière dont le Saint-Esprit l'a édifiée, ne l'y autorise absolument pas. Car le pape est donné à l'Église (ou repris) par le seul Sacré-Collège cardinalice dans sa majorité canonique, véritables "membres enseignants" de la légitimité pontificale. Et à son défaut... on ne peut tout simplement rien faire. Et surtout pas prétendre les suppléer. Les suppléer, c'est immédiatement tomber dans l'hérésie rebelle et orgueilleuse du "libre-examen" luthérien quant à la légitimité pontificale. C'est s'arroger de faire une chose pour laquelle le Christ n'a donné aucune autorité. On ne peut pas plus, en effet, trouver la Foi par la Bible seule sans l'autorité de l'Église, comme le voulait Luther, que décider qui est pape ou qui ne l'est pas sans l'autorité de l'Église, comme le veulent les sédévacs. L'Église est ainsi faite, que seuls les détenteurs de l'autorité divine dans son sein ont pouvoir et mandat de dire soit la Foi soit la légitimité pontificale. Les

"membres enseignés" reçoivent soit la Foi soit la légitimité pontificale uniquement et entièrement de la main des "membres enseignants" (qui ne sont pas les mêmes pour la Foi que pour la légitimité pontificale : pour la Foi, les "membres enseignants" sont le pape et les évêques unis à lui, pour la légitimité pontificale, les "membres enseignants" sont le Sacré-Collège cardinalice dans sa majorité canonique, et lui seul). À leur défaut, ce qui, dans les temps normaux qui ne sont pas ceux de "LA PASSION DE L'ÉGLISE", est impossible à supposer sans devoir en déduire ipso-facto que "les portes de l'enfer ont prévalu contre l'Église", il n'y a rien à faire et surtout pas à y suppléer, la seule attitude catholique à adopter alors est de constater qu'une contradiction matérielle, synonyme de crucifixion, est rentrée dans l'Église, et donc que l'Église est crucifiée, vit la Passion du Christ (l'autre alternative, réprouvée celle-là, serait de dire que la contradiction constatée n'est pas seulement matérielle, mais formelle, c'est-à-dire que "les portes de l'enfer ont prévalu contre l'Église"). Voilà tout ce qui est à déduire de la situation. Et voilà ce qu'il serait temps que le sédévac comprenne, pour quitter sa voie réprouvée schismatico-hérétique de prétendre, après avoir jugé la Foi du pape, le déchoir, ce qui le met ipso-facto hors de l'Église véritable (lui, le sédévac, et pas le pape qu'il prétend juger !)... exactement au même titre que le moderniste l'est par son progressisme.

Notre situation est donc la suivante : puisque le Sacré-Collège cardinalice dans sa majorité canonique des deux/tiers n'a ni jugé et encore moins déchu les papes vaticandeux (il s'en faut !, puisque lui-même est corrompu par la même hérésie que professe le pape !), alors, c'est donc que le pape moderne est toujours pape, quand bien même son Magistère pontifical est matériellement hérétique, ce qui signifie que "l'heure et la puissance des ténèbres" (Lc XXII, 53) est venue pour l'Église-Épouse du Christ, laquelle enregistre l'impuissance radicale de l'Église à rejeter le mal de son sein, ayant le mal à supporter dans le for externe de sa vie publique, à l'instar de Jésus-Christ une fois qu'll eût passé le portillon du jardin de Gethsémani. Autrement dit, nous vivons présentement la mise en croix de l'Église entre deux principes contraires, l'un, la légitimité pontificale certaine des papes vaticandeux, puisqu'elle n'a pas été dénoncée par la seule autorité ayant pouvoir et mandat dans l'Église de le faire (= le Sacré-Collège cardinalice), et l'autre, le fait que leurs Magistères sont matériellement hérétiques, et même matériellement antéchristiques, comme on vient de le voir (abominablement) avec Jean-Paul II dans la première partie de ce travail.

Par conséquent, eu égard à la constitution divine de l'Église que je viens de rappeler sommairement quant à la légitimité pontificale, et quand bien même son Pontificat se déroule entièrement sous "l'heure et la puissance des ténèbres" puisque lui aussi est, seulement matériellement certes, magistériellement hérétique (ne serait-ce que par la croyance en la Liberté religieuse), **François est certainement pape.** 

Je renvoie ici ceux qui nourriraient encore quelque doute sur la légitimité pontificale certaine de François (... et de tous les papes vaticandeux) à ma page de réfutation du sédévacantisme, qui ne laisse pas même la peau sur les os à cette femme de mauvaise vie ecclésiale, rebelle et orgueilleuse, sectaire et obscurantiste, qui prétend séduire les catholiques tradis en les enfermant dans une voie complètement hérétique et schismatique : http://www.eglise-la-crise.fr/index.php/refutation-de-la-these-sedevacantiste.

Et donc, François étant certainement pape, la bulle de canonisation qu'il a dûment promulguée en ce qui concerne Jean-Paul II est des plus valide, la formule employée par lui est en effet exactement la même que celle des papes d'avant Vatican II lorsqu'ils canonisaient!

En l'absence d'autres objections dirimantes, le catholique ne peut donc que conclure que Jean-Paul II ne peut qu'être... saint !

Car par ailleurs, toute bulle de canonisation dûment promulguée est sous couvert de l'infaillibilité ecclésiale d'une manière certaine et systématique, toute canonisation étant de soi un "fait dogmatique". Ici, ce ne sera pas très-difficile à asseoir. Il suffira de citer ce bon et excellent exposé du P. Goupil, pour régler la question : "Ce qu'est la canonisation. — C'est un jugement définitif du Pape [= qui relève du Magistère dogmatique extraordinaire pontifical, de soi infaillible], déclarant qu'un homme jouit de la béatitude céleste, et le proposant au culte de tous les fidèles. Elle diffère donc de la béatification qui n'est pas un jugement définitif, et plus encore des simples inscriptions au martyrologe faites autrefois et où ont pu se glisser des erreurs. (...) Le Pontife romain est infaillible quand il édicte une sentence définitive, et qu'au nom de son autorité suprême il oblige les fidèles à tenir une chose pour vraie. Or, tel est le cas de la sentence de canonisation. (...) Une telle sentence est nécessairement infaillible, car il ne se peut pas que l'Église entière soit astreinte par son chef à honorer un damné ni un homme inexistant. (...) La raison théologique. — L'Église juge infailliblement des faits dogmatiques ; or, la canonisation des saints en est un. En effet, que tels hommes, par exemple François d'Assise, Vincent de Paul, etc., aient vécu saintement et mérité la vie éternelle, ce sont des faits dont la certitude est une condition requise pour que l'Église puisse dûment proposer aux fidèles la vérité chrétienne. Comment pourra-t-elle leur enseigner, comme il faut, cette vérité révélée que les saints règnent dans le ciel avec le Christ, doivent donc être honorés et invoqués, si elle est incapable de déterminer infailliblement au moins quelques hommes entrés dans la gloire? Le peuple chrétien sera réduit à un culte vague et peu utile. De plus, la morale évangélique doit être prêchée aux fidèles, non seulement théoriquement mais surtout pratiquement, et par des exemples concrets qui valent mieux que tous les préceptes : «Dans les actions et les passions humaines, dit saint Thomas, où l'expérience a tant de prix, les exemples meuvent plus que les paroles» (la IIæ q. 34, a. 1). C'est la méthode indiquée par saint Paul : «Soyez mes imitateurs, comme je le suis moi-même du Christ» (I Cor. XI, 1). Il faut donc que l'Église puisse désigner infailliblement aux fidèles les saints qu'ils imiteront sûrement" (La règle de la Foi, 1941).

Ainsi donc, puisque François est pape, puisqu'il a dûment promulgué une bulle de canonisation dotée de l'infaillibilité, alors, Jean-Paul II ne peut qu'être... saint.

Du côté des prêtres fils de Mgr Lefebvre, qui, évidemment, sont extrêmement gênés d'avoir à considérer Jean-Paul II comme saint (... pas plus que moi-même, je m'empresse de les rassurer), ils ont soulevé quelques objections contre icelle canonisation beaucoup plus subtiles que l'objection sédévac, sempiternellement toujours la même, éculée, primaire et récurrente. C'est l'abbé Thierry Gaudray qui s'est fait leur porte-plume sur le site de *La porte latine*. Il faut étudier ses arguments, pour voir ce qu'ils valent.

Après avoir bien rappelé et exposé qu'effectivement toute bulle de canonisation dûment promulguée par le pape est de soi couverte par la note d'infaillibilité (... ce qui était heureusement rectifier le tir de certains de ses confrères, ne suivez pas mon regard, qui l'avaient sinon nié, du moins, plus vicieusement, mis en doute...), l'abbé Fsspx croit pouvoir soutenir qu'après Vatican II des changements importants sont intervenus dans la notion de sainteté, lesquels permettraient selon lui de douter que les canonisations post-Vatican II soient revêtues de la note d'infaillibilité, voire même pourraient carrément les invalider.

Voyons cela au plus près, c'est évidemment très-important.

1/ Le premier et principal argument de l'abbé Gaudray est de soutenir que les saints à canoniser dans l'Église militante doivent être obligatoirement des "saints de vitrail", comme c'était tout le temps le cas avant Vatican II, c'est-à-dire des saints très au-dessus de la sainteté ordinaire des justes, des saints parfaits de tous les côtés, ayant mené l'héroïcité non pas seulement d'une seule vertu mais de toutes les vertus à la fois et jusqu'au bout, "ayant résisté jusqu'au sang en combattant contre le péché" comme s'exprime saint Paul (He XII, 4), en tout des "modèles à suivre", une telle vie plus au Ciel que sur la terre étant ordinairement accompagnée du don des miracles ou de charismes extraordinaires in via, dès ici-bas du vivant même des saints héroïques en question. À l'exclusion formelle des "saints ordinaires" (les âmes sauvées et donc vraiment saintes, mais non dans l'héroïsme achevé de la vertu). L'abbé Gaudray cite sur cela le grand pape Innocent III : "Quoique pour entrer au ciel, il suffise de la persévérance finale, suivant la parole du Verbe divin lui-même : «celui qui persévérera jusqu'à la fin, celui-là sera sauvé» (Mat X, 22) ; cependant, pour qu'un homme soit réputé saint par l'Église militante, il faut deux choses rares : l'éclat extraordinaire des vertus pendant la vie, et la gloire des miracles après la mort. Ces deux conditions sont indispensables".

Or, vouloir que la sainteté "avec l'éclat extraordinaire des vertus" comme s'exprime le pape Innocent III, soit une condition constitutive de toute canonisation dans l'Église militante, à son défaut toute canonisation étant entachée sinon d'invalidité du moins d'irrégularité, est vouloir faire d'une discipline particulière, de soi révisable, une loi de droit divin. Notre abbé Fsspx, s'appuyant sur Innocent III, n'est en effet pas du tout fondé à vouloir que la sainteté héroïque doit être la seule qui soit canonisable dans l'Église militante, à défaut de quoi la canonisation de "saints ordinaires" entraînerait soit disant la perte de la note d'infaillibilité. Le pape Innocent en effet, n'a parlé là que pour un certain âge de l'Église, pas pour tous les âges de l'Église.

Pour le bien comprendre, faisons un peu d'histoire. Commençons par remonter dans les premiers temps chrétiens fortement marqués par le martyr. Qu'en est-il de la notion de sainteté à mettre sur les autels, en ces temps-là, in illo tempore ? Prenons l'exemple concret des saints martyrs Nérée, Achille, Domitille & Pancrace, qui sont martyrisés au Illème siècle sous Dioclétien, et fêtés le 12 mai, de temps immémoriaux dans l'Église Universelle (leur canonisation est donc certaine). Les premiers temps chrétiens étaient certes de soi héroïques, terminer sa vie dans l'héroïcité du martyre est de soi bien sûr toujours héroïque, et, pour reprendre saint Paul, héroïque "jusqu'au sang" c'est bien le cas de le dire, mais, mais... que sait-on de la vie chrétienne et de l'exercice quotidien des vertus de ces quatre martyrs dont je viens de citer les noms très-glorieux ? Rien, strictement rien. Il est rien moins que sûr qu'ils ont, tous et chacun d'eux, vécu sans faillir une vie héroïque "avec un éclat extraordinaire des vertus" (Innocent III) dans toutes et chacune d'icelles, absolument voulue et exigée par le pape du Moyen-Âge pour toute canonisation dans l'Église militante, avant de consommer leur vie dans le martyr; il est au contraire beaucoup plus probable que tous et chacun d'eux aient mené une vie chrétienne simplement méritante, avec sûrement un héroïsme dans telle ou telle vertu quelquefois, mais pas tout le temps et sûrement pas dans toutes à la fois, et en tous cas pas avec "l'éclat extraordinaire" exigé par le pape Innocent III pour être élevé sur les autels, lequel éclat les signalant dès leur vivant à l'attention des fidèles... Or, ce simple exemple que je prends peut facilement être élargi à la très-grande majorité des martyrs des premiers temps chrétiens ; il est même applicable bien au-delà pour les heureux possesseurs du Siège de Pierre, dont tous les occupants sans exception à partir du premier pape (en ce compris Libère, si, si !), même ceux qui ne finirent pas leur vie

par le martyr, furent inscrits au catalogue des saints jusqu'au... Vième siècle, soit les cinquante-cinq premiers papes sans exception! Il est à peine besoin de faire remarquer que ces cinquante-cinq papes ne vécurent pas tous, surtout la vingtaine d'entre eux qui occupèrent le Siège de Pierre trois siècles après la paix constantinienne, dans "l'éclat extraordinaire des vertus" exigé par leur successeur Innocent III, quand bien même évidemment leur vie fut très-sainte. Ainsi donc, pour en rester à l'Antiquité chrétienne, nous savons que la notion de sainteté n'y était pas la même que celle adoptée par l'Église et les papes à partir du Moyen-Âge jusqu'à Pie XII, le criterium principalement retenu, tout différent, étant de donner sa vie au Christ par le martyr, nonobstant toute vertu héroïque pratiquée avant le martyr (certes, le Christ donne sa grâce d'embrasser le martyr pour Lui, généralement à des âmes saintes et surtout indéfectiblement fidèles, mais pas forcément d'une sainteté et d'une fidélité héroïques revêtant obligatoirement cet "éclat extraordinaire des vertus" exigé par Innocent III).

Donc, pour résumer grossièrement la question : dans les premiers temps chrétiens, la notion de sainteté pour être inscrit au martyrologe de l'Église consistait principalement dans le martyr, puis, ensuite, la paix constantinienne venant, le martyre disparaissant, la tendance a été d'abord de purifier la notion de sainteté, la papauté tâchant de plus en plus de se réserver la décision finale, mais tardivement, à partir seulement du Xème siècle, pour évidemment ne mettre que des saints sûrs dans le catalogue officiel (il y eut bien des faussaires aux temps mérovingiens et carolingiens ; jusqu'au XIème siècle, ce qui faisaient les saints était la plupart du temps la vox populi vox Dei locale confirmée par l'évêque du lieu, ce n'est que très-tard, en 1215, par un décret du IVème concile du Latran, que toute canonisation fut expressément réservée à la seule papauté), et puis ensuite, à partir du XIIIème siècle, les papes ont voulu de plus en plus que ces saints sûrs ne soient que de trèsgrands saints "de vitrail", il s'agit alors de proposer aux fidèles des héros, des géants de sainteté comme modèles achevés à suivre, ceci jusqu'à Pie XII, et enfin, il est certes parfaitement exact de dire que les papes vaticandeux ont infléchi la tendance, voulant "démocratiser" la notion de sainteté, baisser le niveau, non pas de la sainteté en elle-même mais de l'héroïcité de la sainteté, c'est-à-dire que les saints désormais inscrits au catalogue romain ne soient plus forcément des saints héroïques dont l'éclat de la vertu dépasse de beaucoup la sainteté ordinaire, mais au contraire des saints plus près du commun des fidèles et de leur vie ordinaire, voire au plus près, et ayant encore moins terminé leurs vies par le martyre comme aux premiers temps chrétiens. Mais, faut-il le dire, les trois concepts de sainteté pour ces trois âges de l'Église, sont aussi valables les uns que les autres, n'y ayant entre eux que des différences accidentelles et non point substantielles, quant à la notion de sainteté catholique. Ce qui signifie, sur le plan théologique, que la note d'infaillibilité couvre autant l'une que l'autre de ces trois notions, à partir du moment bien sûr où c'est l'Église Universelle, par l'organe du pape, qui élève lesdits saints de ces trois catégories différentes sur les autels.

Le tort de l'abbé Gaudray est donc de vouloir faire d'une loi de discipline particulière, une loi intangible de droit divin, d'une loi particulière à un âge de l'Église, une loi valable pour tous les âges ecclésiaux, universelle. Or, ceux qui ont la lumière du Saint-Esprit pour dire infailliblement quel concept particulier de sainteté convient à tel ou tel âge de l'Église, pour l'édification et le salut des fidèles, sont évidemment... les papes. Si donc les papes de nos jours privilégient le concept de sainteté ordinaire, puisqu'ils sont papes, ce que reconnaissent les prêtres Fsspx de Mgr Lefebvre (à sa suite, d'ailleurs), alors, nous devons suivre ce qu'ils édictent sur cela, la nouvelle voie tracée par eux. Que si l'on ne veut pas que

les "saints ordinaires" de l'âge vaticandeux soient aussi infailliblement saints que ceux des périodes ecclésiales qui l'ont précédée, dès lors qu'ils ont dûment fait l'objet d'une bulle de canonisation, alors il faut remettre en cause la légitimité des Pontifes romains de Vatican II & post, c'est-à-dire aller se jeter dans les bras luthériens impurs de la femme de mauvaise vie ecclésiale qu'est le sédévacantisme, comme on l'a vu plus haut. Pour donner un exemple pris sur le vif (puisque je rédige ces lignes le jour de la fête de ces bienheureux, le 19 mai), le dimanche 5 septembre 2004, un an avant sa mort, Jean-Paul II a béatifié à Lorette trois italiens, Pedro Tarres y Claret, Alberto Marvelli & Pina Suriano : il n'est qu'à peine besoin de lire leur très-édifiante vie pour se rendre compte qu'on est avec eux en présence d'âmes authentiquement saintes, quand bien mêmes ces saints de l'Action Catholique italienne morts jeunes n'ont pas "l'éclat extraordinaire des vertus" exigé par le pape du Moyen-Âge, et qu'ils ne soient pas encore élevés à la canonisation (mais chacun d'eux pourrait très-bien l'être). Soit dit en passant, l'homélie prononcée par Jean-Paul II pour la cérémonie de leur béatification est là fort édifiante, dans le plus pur esprit catholique...! Cf. http://www.vatican.va/holy father/john paul ii/homilies/2004/documents/hf jpii\_hom\_20040905\_loreto\_fr.html

Conclusion. Sur cela, l'argumentation de l'abbé Gaudray, donc, ne tient pas : l'inscription au catalogue de l'Église romaine des "saints ordinaires" est autant dotée de l'infaillibilité ecclésiale que les inscriptions des martyrs ou des "saints extraordinaires" y inscrits dans les âges ecclésiaux précédents. Mais l'abbé Gaudray insiste, il voudrait que l'étude pour les causes des "saints ordinaires" ait le même criterium général d'exigence que celle exigée pour les "saints extraordinaires" : "La rapidité avec laquelle les procès de canonisation sont dorénavant conduits ne permet plus une telle exigence. Alors qu'auparavant «un simple nuage, une seule incertitude (suffisaient) à rendre inutile tout le reste, et à arrêter indéfiniment la marche du procès.» (ibidem), aujourd'hui le pape ne juge plus avec la même rigueur parce qu'il n'exige plus l'héroïcité des vertus. Le mot «canonisation» ne contient plus la même réalité. Même s'il n'est pas devenu équivoque, la différence de signification suffit à émettre un doute sur l'infaillibilité des canonisations postconciliaires". Mais, M. l'abbé, comprenez que si la notion de sainteté est différente, passant de l'extraordinaire à l'ordinaire, alors, bien sûr, l'étude pour finaliser la cause d'un "saint ordinaire" ne suivra pas les criterium rigoureux exigés pour les "saints extraordinaires"... c'est évident. Il est donc normal, sans remettre en cause de quelque manière que ce soit la note d'infaillibilité y attachée (la dernière phrase de l'abbé est en effet de sa part une pure et gratuite pétition de principe pro domo), que les dossiers ordinaires vont plus vite que ceux extraordinaires, ce qui ne veut pas signifier : bâclés.

Le premier argument de l'abbé Gaudray donc ne tient absolument pas. Que dit-il de plus, pour tâcher, sinon d'invalider radicalement, du moins de faire douter que la note d'infaillibilité couvrît les canonisations modernes post-Vatican II, et bien sûr notamment celle de Jean-Paul II ? Je le laisse nous le dire lui-même : "Il est un autre signe qui indique lui aussi que le pape n'engage pas son infaillibilité. En fait, la forme de pensée moderne que le concile a fait sien, ne semble plus permettre au pape de parler «ex cathedra». En effet pour canoniser et utiliser son privilège d'infaillibilité, le pape lui-même doit croire dans l'immutabilité de la vérité. Comment pourrait-il autrement avoir l'intention de «définir» quelque chose pour toujours ? Or depuis le concile Vatican II, les papes s'opposent à leurs prédécesseurs. Ne le feraient-ils que sur un point (comme celui de la liberté religieuse), cela suffirait à jeter un doute sur la conception qu'ils se font de la vérité. Les papes qui approuvent le concile Vatican II, et donc la condamnation de ce qui a été défini, envisagent la vérité

comme quelque chose d'évolutif, de vivant, et donc ne semblent pas capables d'utiliser leur infaillibilité. C'était l'argument de Monseigneur Lefebvre : le plus simple et le plus radical".

C'est surtout l'argument le plus... "poudre de perlimpinpin"! C'est une mauvaise plaisanterie. Que les papes modernes aient, peu ou prou, tous versé dans le personnalisme subjectiviste qui annihile la notion de vérité immuable extrinsèque à l'homme, je crois l'avoir bien montré dans la première partie de mon travail, en ce qui concerne Jean-Paul II. Mais le problème, si j'ose le dire, c'est que la Foi véritable n'a cependant pas quitté l'âme des papes modernes, il est plus vrai de dire qu'elle cohabite, dans un mélange affreux certes, avec la pensée subjectiviste, comme, rappelons-nous, Wojtyla le voulait dans son livre Personne & Acte. De dire, comme le fait l'abbé Gaudray, qu'à partir du moment où l'on sait que les papes modernes ont adopté "la pensée moderne", ils ne peuvent plus du tout poser un acte de Foi véritable, est ne pas comprendre le fond du problème : ils n'ont pas du tout perdu la Foi, ils la juxtaposent, croyant pouvoir le faire, avec la pensée moderne subjectiviste, c'est fort différent. Ce qui signifie qu'ils peuvent très-bien, toujours, poser des actes de Foi véritable.

Comment donc savoir quand ils le font ? C'est très-simple. Par leurs actes (comme je l'ai fait plus haut avec Jean-Paul II), ou par leurs propos. S'ils utilisent des formules de Foi sans rien y rajouter ou y retrancher, c'est donc qu'ils parlent dans la Foi. Or, c'est exactement ce qu'a fait, pour en rester là, le pape François pour canoniser Jean-Paul II. Il a employé la formule de canonisation traditionnelle, la plus dogmatique possible, à telle enseigne qu'il a repris strictement les mêmes mots que les papes d'avant Vatican II pour canoniser (revoir supra)!, prononçant par exemple le verbe "definimus" qui actue de soi les propositions dogmatiques du Magistère extraordinaire, que l'abbé Gaudray appelle, dans sa théologie lefébvriste inexacte, "ex cathedra" (ce terme, en effet, qui signifie de la cathèdre, de la Chaire de vérité, ne concerne pas seulement, comme veut le croire très-faussement le lefébvriste, le mode magistériel extraordinaire, mais aussi et à égalité le mode ordinaire & universel, tout aussi "ex cathedra" que le mode extraordinaire ; ceci dit en passant...)! En d'autres termes, le pape ayant employé précisément et exactement les mots de "l'immutabilité de la vérité", pour reprendre la belle expression de l'abbé Gaudray, et eux seuls sans y rien retrancher ni non plus rien y rajouter, il est tout simplement impossible de supposer qu'il les employât autrement que pour manifester... ce qu'ils veulent dire absolument dans leur sens obvie, à savoir... "l'immutabilité de la vérité"! Dès lors que François a employé bien et dûment les formules dogmatiques extraordinaires, comme il l'a fait très-certainement dans l'acte de canonisation de Jean-Paul II, il est tout bonnement insensé de penser que le Magistère extraordinaire n'ait pas été mis en œuvre dans ce cas précis.

Car de plus, et ceci est encore plus radical pour débouter l'objection que l'abbé Gaudray nous fait là derrière Mgr Lefebvre, la seule chose qui compte pour la notation théologique des actes d'Église dotés de l'infaillibilité, c'est le for externe, le for interne de l'organe légitime qui actue légitimement un acte d'Église infaillible n'a strictement pas à être pris en compte. À partir du moment où le pape pose un acte dogmatique extraordinaire en bonne et due forme au for externe, ce n'est plus, en effet, sa personne privée qui agit, il agit ipso-facto in Persona Ecclesiae, sa personne privée n'existe plus, sauf pour poser la matière de l'acte magistériel dogmatique. Ce qui veut dire qu'à supposer même qu'à cause de sa "pensée moderne", le pape n'aurait plus dans sa personne privée la possibilité d'actuer un acte magistériel doté de l'infaillibilité, on s'en fout, cela n'a aucune importance, puisque ce n'est pas sa personne privée qui pose l'acte magistériel doté de l'infaillibilité, mais celle du docteur universel des catholiques agissant in Persona Ecclesiae! Sa défaillance personnelle

et privée serait donc réparée sanatio in radice par l'Église Universelle dès lors qu'il poserait un acte de cette nature. Vouloir le contraire, autrement dit faire le raisonnement que dessus de Mgr Lefebvre et de son fils prêtre Fsspx qui le suit, reviendrait à faire prévaloir la personne privée du pape sur celle de l'Église Universelle lorsque le pape pose un acte du Magistère infaillible, c'est-à-dire lorsqu'il agit in Persona Ecclesiae... Ce qui aboutirait, pour la finale théologique, à, excusez du peu, supprimer l'Église Universelle dans l'acte magistériel infaillible!, ledit acte étant posé, selon l'objection surprenante de Mgr Lefebvre, par... la personne privée du pape!

Donc, la deuxième objection de notre abbé Fsspx tombe elle aussi complètement à l'eau : la bulle de canonisation de Jean-Paul II, dûment et canoniquement promulguée par le pape François dans les formes de Foi les plus traditionnelles et dogmatiques possibles, n'a pu qu'être, et donc a été, un document du Magistère extraordinaire pontifical, de soi bien évidemment doté ipso-facto de l'infaillibilité ecclésiale. On ne peut pas supposer le contraire, sans intégrer les petites maisons de fous à Charenton, avec ou sans camisole de force l

Ce qui signifierait donc, pour la conclusion générale, fort surprenante il faut bien le dire si on en reste au for externe public de sa vie pontificale, que Jean-Paul II serait bel et bien... saint.

Je ne vois plus en effet aucune objection valable et dirimante qui pourrait être mise en face de la bulle de canonisation de Jean-Paul II par le pape François, pour l'invalider.

L'objection lefébvriste s'est avérée tout aussi impuissante que celle sédévacantiste. Et je n'en vois aucune autre.



... Comment donc, alors, bien considérer que Jean-Paul II ait pu être saint en son for privé, avec devant les yeux l'hétérodoxie magistérielle plus que **certaine**, au moins autant que la bulle de canonisation, de tout son pontificat !??

C'est la question très-difficile et fort grave qu'en tant que catholique qui tient à le rester, je vais tâcher de scruter à présent, avec l'aide de Dieu, *Deo adjuvante*.

Tout d'abord, pour avoir une vue catholique la plus exacte possible sur le pape Jean-Paul II, comprenons qu'il n'est pas bon d'isoler son personnage du contexte ecclésial dans lequel il se meut. S'obséder de lui serait le meilleur moyen de ne rien comprendre, la tentation serait alors grande, et pour tout bien dire *ir-ré-sis-ti-ble*, de vouloir trouver en lui, son prêche pontifical y autoriserait tellement !!, un bouc émissaire sur lequel on pourrait mettre tout le mal qu'on voit dans notre Église contemporaine, y déverser avec un soulagement de ouf *i-nex-pri-ma-ble* toute notre aversion, rancœur, colère et amertume anti-modernistes... Mais ce n'est pas le bon chemin à emprunter si on veut voir le problème Jean-Paul II dans la Sagesse de Dieu et la Justice des choses et des âmes.

Il faut évidemment élever la perspective, pour mieux comprendre.

Si on le fait, on se rend compte que le contexte ecclésial où se meut Jean-Paul II est un contexte de Fin des temps, d'ultimes moments où l'Église n'a plus qu'à vivre (et mourir) LA PASSION DU CHRIST.

Lorsque Karol Wojtyla remplit le Siège de Pierre en octobre 1978, l'Église tout entière est en effet déjà complètement sous la "puissance des ténèbres", le portillon du jardin de

Gethsémani pour l'Épouse du Christ ayant été le concile Vatican II entièrement enténébré et dominé par l'esprit du prince de ce monde, un monde pour lequel le Christ, cependant, avait clairement dit au soir du Jeudi-Saint, qu'll "ne priait pas" (Jn XVII, 9). Ce qu'on constate dans le pontificat de Jean-Paul II, on ne le constate donc pas seulement en lui, en fait il manifeste à plein, en y rajoutant certes sa bougre de bogomile touche personnelle, l'hétérodoxie profonde où en est rendue l'Église tout entière, et c'est horrible à voir certes dans le concile moderne. L'Église, au moment où il remplit le Saint-Siège, est véritablement "faite péché pour notre salut" (II Cor. V, 21), comme s'exprime saint Paul en parlant du Christ crucifié vivant sa propre et personnelle Passion. On pourrait certes se demander ici, brutalement, comment l'Église peut être bien faite péché... pour le salut, mais ce questionnement spirituellement fort léger est d'abord à poser... quant à la Personne elle-même du Christ que visait saint Paul. Comment a-t-Il bien pu être "fait péché" tout en restant impeccablement saint (et bien sûr, l'Église reste pareillement toute aussi sainte, de nos jours qui sont ceux de sa propre et personnelle Passion, quoique également "faite péché") ? C'est là tout simplement le grand mystère de la Rédemption qui est abordé. J'invite ceux qui voudraient approfondir ce problème de théologie morale plus que dogmatique, à lire ma page sur "LA PASSION DE L'ÉGLISE", au lien suivant : http://www.eglise-la-crise.fr/index.php/expose-dela-these-de-la-passion-de-l-eglise

Prenons donc bien conscience, il le faut, c'est un devoir certes terrible de notre Foi, de cet enténèbrement complet de notre Église contemporaine, en corps d'institution. Là où cela éclate si affreusement, c'est, disais-je, dans le concile moderne. Tous les textes de Vatican II, peu ou prou, manifestent en effet d'une manière véritablement affreuse, tragique, dramatique, à grand'peine pensable et imaginable, que dorénavant, chez les grands-clercs à commencer par le pape, l'esprit de l'Antéchrist cohabite au plus intime et au plus sacrilège avec l'Esprit-Saint. Comme je l'ai souligné déjà plus haut dans l'homélie de Jean-Paul II au Bourget en 1980, le discours clérical ordinaire depuis Vatican II est devenu un mariage contre-nature, oui, gay, entre "la religion de l'homme qui se fait dieu" et "la Religion du Dieu qui s'est fait homme", selon la formule si inspirée du pape Paul VI. Or, il est important de comprendre que c'est cela, justement, que la sainte-Écriture appelle l'abomination de la désolation dans le Lieu-Saint, en en faisant par ailleurs... un signe formel de fin des temps.

L'abomination de la désolation dans le Lieu-Saint, ce n'est pas que l'Esprit de Dieu soit chassé de l'Église et qu'on y mette à la place l'esprit de Satan (ce qui signifierait que l'Église n'est plus l'Église, comme les sédévacs veulent se l'imaginer dans leur vue simpliste des choses), mais que, ne L'en chassant point, on Lui impose, que dis-je!, les grands-prêtres du Seigneur lui imposent!, la présence de l'esprit de Satan qu'ils osent faire pénétrer près de Lui, dans l'Institution même du salut qu'll a fondée par Jésus-Christ, c'est-à-dire l'Église. Rien ne peut être plus attentatoire contre l'Esprit de Dieu que de Lui imposer la présence de l'Autre, de Satan qui le haït, dans la Maison du salut, et de les y faire siéger à égalité l'un à côté de l'autre. Or, on constate ce péché-là, le plus grand de tous, qui "perce la voûte des cieux" (Secret de La Salette), dans tout Vatican II, quoique évidemment à des degrés divers. Les textes vaticandeux sont en effet tous construits, peu ou prou, sur ce sacrilège mariage entre l'Esprit de Dieu et l'esprit de l'Antéchrist (... ce qui me rappelle une boutade de mon jeune âge ; un dimanche après-midi, c'était dans les années 1968, dans le cadre d'une réunion de prières du Padre Pio, une brave paysanne, ne comprenant plus trop le langage des prêtres modernes dans les églises, lesquels, aux sermons, blablataient à qui mieux mieux

sur "l'esprit du concile", "l'Esprit a soufflé sur l'Église", etc., s'exclama tout-à-coup, énervée : "Y nous parlant toujours de l'Esprit, mais lequel c'est-y?" : judicieuse question !!!).

Je n'en donnerai ici que deux exemples.

1/ Dignitatis Humanae Personae, le décret hérétique sur la Liberté religieuse. C'est dès le § 1, dès l'Introduction, qu'est affreusement étalé ce mariage contre-nature entre le Saint-Esprit et l'esprit de l'Antéchrist. Les Pères de Vatican II construisent cette Introduction du document conciliaire en trois paragraphes.

Dans le premier, après avoir osé dire que la "dignité de la personne humaine", qui est "l'objet d'une conscience toujours plus vive en notre temps" exige "pour l'homme la possibilité d'agir en vertu de ses propres options et en toute responsabilité", dans "le champs d'une franche [!] liberté", les Pères vaticandeux en font immédiatement l'application à la religion : "Cette exigence de liberté dans la société humaine regarde principalement ce qui est l'apanage de l'esprit humain et, au premier chef, ce qui regarde le libre exercice de la religion dans la société". La première allégeance des Pères de Vatican II à l'esprit de l'Antéchrist est là, grosse comme une éléphante enceinte dans un corridor. Car la dignité de la personne humaine n'existe qu'en fonction de son acte d'adhésion à la Vérité, laquelle est Dieu par Jésus-Christ Notre-Seigneur. Autrement, la dignité ontologique, c'est-à-dire de la personne humaine en tant que telle, n'est qu'une dignité virtuelle, de soi inexistentielle, tant qu'elle n'est pas mise en œuvre, par l'agir, pour adhérer à la Vérité. C'est l'enseignement de Léon XIII dans Immortale Dei, qu'on pourrait résumer ainsi, lapidairement : "Il n'y a pas de dignité hors de la vérité". La dignité de l'homme consiste à être ordonnée au vrai Dieu. Un point, c'est tout. Or, Dignitatis Humanae Personae est entièrement et exclusivement construit sur la dignité ontologique virtuelle et en soi inexistentielle de l'homme, et non pas sur celle en acte ordonnée à la Vérité, qui est la seule à exister. C'est donc que les Pères osent faire exister... ce qui n'existe pas, et en outre, cet homme inexistentiel puisque revêtu par les Pères d'une dignité qui n'existe pas, ils osent le faire passer au-dessus et en avant du vrai Dieu qui existe, puisque, pour être soit disant "digne", il n'est nul besoin d'être ordonné au vrai Dieu, ce qui, en dernière analyse, signifie donc que pour les Pères vaticandeux... Dieu n'existe pas!! Ce qui rejoint, on le remarque, la perversion du personnaliste subjectiviste pour lequel seule la déité de l'homme existe, à l'exclusion du Dieu transcendant... De plus encore, la "société" dont les Pères nous parlent est pour eux la société actuelle, laquelle n'est rien d'autre que celle post-révolutionnaire constitutionnellement athée et basée sur les "droits de l'homme" virtuels, ces démocraties qu'un Louis Veuillot appelait "les filles de Babylone" dans une langue apocalyptique d'une grande justesse, lesquelles "sociétés" sont donc l'addition de ces hommes individuels inexistentiels déconnectés de Dieu...

C'est dire que si l'on base un droit quant à la Liberté de la Religion, à la fois sur un homme individuel et un homme collectif *inexistentiels parce que déconnectés du vrai Dieu,* comme osent le faire les Pères de Vatican II, il est évident que ce droit-là confectionnera une Liberté religieuse *profondément hétérodoxe et même athée,* où le vrai Dieu Transcendant sera carrément considéré comme *inexistant*, quand l'homme déconnecté de Dieu sera le seul à prétendument *exister*: on en arrive en effet à ce comble inouï de l'impiété et de la perversité, dans *Dignitatis Humanae Personae,* que c'est l'inexistence qui prétend exister, et qui par-là même, condamne l'Existence (= Dieu) à... l'inexistence ! Donc, ce premier paragraphe de l'Introduction de *Dignitatis* est entièrement formaté par et pour l'esprit de l'Antéchrist. Il est même incroyablement pervers en ce qu'il répute une seule existence métaphysique (prétendue) : celle de l'homme, sans tenir aucun compte métaphysique de celle de Dieu ! Et c'est d'une manière profondément blasphématoire que les Pères

vaticandeux osent le conclure en disant prendre en considération "avec diligence [!] ces aspirations [à la Liberté religieuse dans la société post-révolutionnaire indifférentiste composée de personnes humaines dont on n'exige nullement qu'elles soient ordonnées à la vérité et au Dieu vrai] dans le but de déclarer à quel point [!!!] elles sont conformes à la vérité et à la justice [!!!]".

... À quel point... elles sont conformes... à la vérité et à la justice, c'est-à-dire à la Religion véritable et à la Parole de Dieu, ces aspirations à la Liberté religieuse formatée sur un homme et une société... non-ordonnés au Dieu véritable ?!? Oui da !, osent affirmer trèsscandaleusement les Pères vaticandeux *una cum* Paul VI, faisant donc ici de leurs mains le lien nuptial infiniment sacrilège et profondément blasphématoire entre l'esprit impie de l'Antéchrist et l'Esprit de Sainteté de Dieu. Or, la vérité, c'est qu'il est rigoureusement impossible que la Liberté religieuse du mal, puisque fondée sur un homme et une société non-ordonnés au Dieu véritable et donc inexistentiels (ce fameux homme taré du péché originel dont Jean-Paul II veut qu'il soit désormais "la route de l'Église"), puisse être "conforme à la vérité et à la justice"...

Après ce premier paragraphe des plus antéchristique donc, les Pères osent brutalement rappeler dans le deuxième la règle catholique de Foi en la matière... qui contredit du tout au tout ce qu'ils viennent tout juste de dire dans le premier, à savoir que la seule vraie religion est celle catholique, apostolique et romaine, et que d'autre part, "tous les hommes sont tenus de chercher la vérité, surtout en ce qui concerne Dieu et son Église, et quand ils l'ont connue, de l'embrasser et de lui être fidèles", mais... c'est pour mieux repartir, dans le troisième et dernier paragraphe qui finit l'Introduction de Dignitatis Humanae Personae, sur l'hétérodoxie radicalement antéchristique du premier, en continuant ainsi, dans une tautologie insensée : "Or, puisque la Liberté religieuse que revendique l'homme dans l'accomplissement de son devoir de rendre un culte à Dieu concerne son immunité de toute contrainte dans la société civile, elle ne porte aucun préjudice à la doctrine catholique traditionnelle sur le devoir moral de l'homme et des associations à l'égard de la vraie religion et de l'unique Église du Christ".

Le raisonnement, qui marie au forcing et aux forceps l'Esprit de Dieu à l'esprit de l'Antéchrist, est dénué de toute logique, scandaleusement faux, mensonger, et même carrément fou. En effet, la Liberté religieuse, par le seul fait d'empêcher négativement toute contrainte en matière d'expression religieuse au for public, autorise donc positivement par le fait même (= ipso-facto) tout homme à y exprimer sa religion quelle qu'elle soit, c'est-à-dire bien sûr, même une fausse : si en effet vous interdisez d'interdire l'usage d'une chose, vous autorisez par le fait même l'usage de cette dite chose (ce n'est pas seulement en algèbre que moins par moins égale plus)! Ce qui s'appelle remettre positivement à l'endroit le gant que les Pères nous ont montré négativement à l'envers. Or donc, l'immunité de contrainte au for public en matière de religion, c'est-à-dire la Liberté religieuse, autorise ipso-facto l'adepte d'une fausse religion à la professer au for public. Et voilà, exactement contrairement à ce qu'osent affirmer les Pères vaticandeux, qui est un attentat direct contre "la vraie religion et l'unique Église du Christ", car elle seule a droit de cité, justement pour prémunir toutes les âmes des attentats des fausses religions contre la véritable. C'est précisément cet attentat-là qui fut condamné et anathématisé, avec vigueur et grande précision dans les termes employés, par les papes Grégoire XVI et Pie IX dans Mirari Vos et Quanta Cura, au XIXème siècle. Et c'est seulement de cette manière-là, c'est-à-dire lorsque la seule vraie Religion a droit public de cité, que "la vérité et la justice" sont respectées, vérité et justice invoquées donc très-scandaleusement par les Pères de Vatican II pour leur antéchristique Liberté

religieuse métaphysiquement fondée sur un homme et une société inexistentiels nonordonnés au Dieu véritable, fonctionnant lucifériennement en totale autonomie par rapport
à Lui ! C'est vraiment mentir d'une manière éhontée que de soutenir que la Liberté
religieuse "ne porte aucun préjudice à la doctrine catholique traditionnelle sur le devoir
moral de l'homme et des associations à l'égard de la vraie religion et de l'unique Église du
Christ", qui est, les Pères viennent tout juste pourtant de le dire dans le deuxième
paragraphe, de "chercher la vérité, surtout en ce qui concerne Dieu et son Église, et quand ils
l'ont connue, de l'embrasser et de lui être fidèle". Mais les Pères de Vatican II ne le virent pas,
obsédés qu'ils étaient par la "religion de l'homme qui se fait dieu" et sa prétendue dignité
ontologique... virtuelle. L'homme, l'homme, L'HOMME, ils ne virent plus que lui, que sa déité
formelle qui, ô comble de l'impiété!, a carrément... effacé du champ de vision de leur âme
de "membres enseignants", le Dieu vrai, Trine et Transcendant et sa Religion. Exactement
comme le pape Jean-Paul II, de son côté, était obsédé de l'homme par son personnalisme
subjectiviste, jusqu'à... ne plus tenir compte de Dieu.

Contre la Liberté religieuse, il était pourtant tellement facile de saisir que si l'on donne à tout homme le droit de professer au for public sa religion fausse, alors, plus rien ne pourra lui montrer qu'elle est... fausse. Épanouissant au contraire son for privé dans le for public, il sera invinciblement conforté dans sa fausse religion (à cause même de sa structure et nature profondes d'être un "animal social" comme disait Aristote)... aux antipodes d'être (r)amené à la vraie! Tandis qu'au contraire, lorsque, dans l'Ordre très-chrétien antérévolutionnaire, l'homme adepte d'une fausse religion n'avait le droit que d'y croire dans son for privé mais pas de l'exprimer au for public, alors la souffrance de ne pas pouvoir épanouir pleinement sa religion fausse du for privé au for public était pour lui, pauvre dévoyé, un aiguillon providentiel pour bien réfléchir aux assises de sa mauvaise croyance et, avec l'aide de Dieu, finir par comprendre sa fausseté. En fait, la Liberté religieuse est l'outil du diable pour que l'adepte d'une fausse religion ne puisse plus du tout se convertir à la vraie! On voit donc à quel point les Pères de Vatican II font un exposé fou, mensonger et gravement faux, erroné, très-scandaleux, de la question de la Liberté religieuse, dès les prolégomènes du décret conciliaire. Mais ce mensonge fou du troisième et dernier paragraphe de l'Introduction de Dignitatis Humanae Personae permet aux Pères de Vatican II de présenter la Liberté religieuse comme pouvant cohabiter avec la doctrine catholique traditionnelle en termes de liberté de religion, et donc de faire cohabiter ensemble l'esprit de l'Antéchrist avec l'Esprit de Dieu dans la société.

Pour ceux qui auraient encore des doutes sur le caractère hérétique formel de l'antidoctrine de la Liberté religieuse (car ce n'est pas une doctrine), je les invite fort à lire ma page de réfutation de la thèse des "ralliés", au lien suivant : http://www.eglise-lacrise.fr/index.php/refutation-de-la-these-des-rallies... ils n'en auront plus aucun après l'avoir lue!

Pour bien faire saisir à mon lecteur que l'Église, dans la période moderne, est, en corps d'Institution, entièrement enténébrée et sous "la puissance des ténèbres", ce qui, l'on en conviendra, est déjà fichtrement illustré par le décret sur la Liberté religieuse Dignitatis Humanae Personae, je prendrais un second exemple conciliaire. Avant Vatican II et jusqu'à Pie XII, l'Église était définie théologiquement comme le Corps du Christ, en identification et adéquation exclusive, unique et parfaite : "L'Église catholique EST le Corps du Christ"; le pape Pie XII en avait d'ailleurs fait titre et contenu d'une grande encyclique, Mystici Corporis Christi, en 1943. Or, à Vatican II, dans le décret Lumen Gentium, les Pères osent définir ainsi l'Église : "L'Église catholique subsiste dans le Corps du Christ" (subsistit in).

Il ne s'agit donc plus, pour les Pères de Vatican II, d'identifier l'Église catholique avec le Corps mystique du Christ, mais seulement de l'y incorporer, c'est-à-dire de professer une simple appartenance de l'Église catholique au Corps mystique du Christ; et cela, bien sûr, laisse la porte ouverte à la doctrine œcuméniste hétérodoxe qui voudrait qu'il pourrait y avoir d'autres églises ou communautés de croyants, ... voire même tout homme, pourquoi pas !, à pouvoir être revêtues de la même note d'appartenance au Corps mystique du Christ, quand bien même ce serait à un degré inférieur à celui de l'Église Catholique. Ce qui, évidemment, préconise le document sur la Liberté Religieuse voté et signé à Vatican II plus d'un an après Lumen Gentium, comme pour achever théologiquement, mettre en pratique, cette première définition vaticandeuse hérétique de l'Église.

Du reste, la lecture attentive de Lumen Gentium nous montre que ce fumeux et tout nouveau "subsistit in" s'est introduit dans le texte conciliaire par un véritable tour de passepasse, de tromperie vraiment scandaleuse vu le sujet, bien digne de la malice du diable... Le décret Lumen Gentium débute en effet par le chapitre Le mystère de l'Église, qui, en s'appuyant sur des textes mystiques élevés, notamment ceux de saint Paul, commence par montrer au lecteur, à qui mieux mieux, que l'Église EST le Corps du Christ. Le catholique est ainsi mis en confiance, louange même les Pères de décrire si bellement l'Église comme étant identiquement l'unique Épouse du Christ, jusqu'à ce que, tout-à-coup, il se rende compte, après sept paragraphes longs mais exaltants pour peu qu'on aime l'Église, que cette "Église du Christ" dont les Pères lui parlent en termes si sublimes, tout scripturaires et catholiques, c'est... l'Église Mystique sortie du Côté du Christ mourant sur la Croix... qu'on n'a pas encore définie par rapport à... l'Église Catholique, Apostolique et Romaine! Et précisément, les Pères le font presque abruptement, au dernier paragraphe de ce premier chapitre, de la manière hérétique dénoncée : "Cette Église [Mystique], constituée et organisée en ce monde comme une communauté, subsiste dans l'Église catholique, gouvernée par le successeur de Pierre et les évêques en communion avec lui, encore que, hors de cet ensemble, on trouve plusieurs éléments de sanctification et de vérité qui, en tant que dons propres à l'Église du Christ [celle Mystique, bien sûr !], invitent à l'unité catholique". Donc, voici la définition de l'Église Catholique Romaine que les Pères conciliaires entendent donner aux fidèles dans Lumen Gentium : L'Église Mystique est le Corps du Christ ; l'Église Catholique Romaine subsiste dans l'Église Mystique. Le tour est peut-être bien joué, mais les Pères vaticandeux n'en sont pas moins pris à leur propre piège, comme ne pouvant éviter la conclusion obligatoire parfaitement hérétique du syllogisme par eux aussi vicieusement posé : si l'Église Catholique Romaine subsiste dans l'Église Mystique et que l'Église Mystique est le Corps du Christ, alors l'Église Catholique Romaine subsiste dans le Corps du Christ. Et précisément, Satan gît là, dans ce "subsistit in" réducteur pourtant anathématisé et foudroyé seulement vingt ans auparavant dans l'encyclique de Pie XII Mystici Corporis Christi, nouvelle formule dont le sens hérétique est d'ailleurs fort soigneusement confirmé et souligné par les Pères una cum Paul VI dans la précision finale de la définition vaticandeuse, très hérétiquement claire : " ... encore que, hors de cet ensemble, on trouve plusieurs éléments de sanctification et de vérité qui, en tant que dons propres à l'Église [Mystique] du Christ, invitent à l'unité catholique".

Cette dernière précision conciliaire hérétique est d'ailleurs d'une telle portée qu'elle constituera la base des encycliques œcuménistes de Jean-Paul II : "La fermeté de la croyance des membres des religions non-chrétiennes est parfois un effet de l'Esprit de Vérité opérant au-delà des frontières visibles du Corps mystique [c'est-à-dire de l'Église Catholique Romaine]" (Redemptor Hominis, 6. 3). Repetita bis quelques mois après : "Dans ce contexte [voulu par Vatican II], il est extrêmement important de faire une présentation correcte et

loyale des autres églises et communautés ecclésiales dont l'Esprit du Christ ne refuse pas de se servir comme de moyens de salut. (...) Parmi les éléments ou les biens par l'ensemble desquels l'Église elle-même se construit et est vivifiée, plusieurs et même beaucoup, et de grande valeur, peuvent exister EN-DEHORS des limites visibles de l'Église Catholique" (Catechesi tradendae, 16 octobre 1979, n. 32). Ces dernières phrases, d'ailleurs, parfaitement hérétiques, ne sont même pas de Jean-Paul II, elles sont tirées textuellement du § 3 d'un des premiers décrets de Vatican II, Unitatis Redintegratio (21 novembre 1964), autre passage conciliaire, donc, lui aussi... hérétique...! Et il faudrait encore rajouter à la liste maudite l'incroyable Nostra Aetate, décret vaticandeux ouvertement œcuméniste dans son ensemble, qui, entre autres, charrie dans son § 2 que "L'Église catholique ne rejette rien de ce qui est vrai et saint dans ces religions [non-chrétiennes]" (le contexte du décret oblige à entendre la chose au sens hétérodoxe de l'affirmation, à savoir que l'Église catholique ne possède pas en elle-même tous les moyens de salut, et qu'on pourrait trouver dans les fausses religions des vérités qu'elle ne possède pas).

J'en termine là quant à ma démonstration à partir de Vatican II comme quoi toute l'Église contemporaine est enténébrée et sous "la puissance des ténèbres". C'est maintenant, je pense, assez clair pour le lecteur catholique simplement honnête avec sa Foi (d'autres hérésies dans les textes magistériels de Vatican II pourraient être dénoncées, c'est d'ailleurs bien peu dire quand on les y ramasse à la pelle et par brouettées entières..., comme par exemple l'inqualifiable liberté de la presse, anathématisée par tous les papes, surtout ceux de la période protestante, en des termes si justement cinglants et horrifiés -il fut en effet un temps où l'éditeur de livres hérétiques était puni de mort dans la Ville éternelle!-, mais cependant ainsi professée dans l'irénisme le plus irresponsable et scandaleux dans Dignitatis Humanae Personae, § 4 : "Les groupes religieux ont aussi le droit de ne pas être empêchés d'enseigner et de manifester leur foi publiquement, de vive voix et par écrit"...!).

Or donc, qu'on remarque bien que les deux hérésies vaticandeuses majeures de la Liberté religieuse & de "subsistit in" pour définir l'Église catholique, ont le même sens profond qu'a désenveloppé jusqu'à son sens antéchristique ultime Jean-Paul II dans son Magistère pontifical, écrits, paroles & actes, comme on l'a copieusement vu plus haut : il s'agit de mettre la profession de foi de tout homme à égalité de traitement théologique, qu'il professe la vraie Foi catholique ou toute autre foi fausse et erronée, car ce qui compte désormais, c'est l'homme, son acte de conscientisation subjectiviste de la Divinité qui soit disant le confirme en dignité, ce n'est plus du tout le Dieu trois fois saint, extrinsèque à l'homme, qui pourtant est le seul à pouvoir constituer l'homme en dignité réelle et vécue, puisque Dieu est Vérité par Jésus-Christ, et que la Vérité seule constitue en dignité. Et d'ailleurs, c'est encore pire : non seulement un homme qui n'est pas en adéquation avec la Vérité n'est pas digne et ne peut l'être, mais... il n'existe pas en tant qu'homme vrai et réel! Car Dieu seul fait exister l'homme, avant même de le rendre digne. Et c'est bien pourquoi le prophète lsaïe pouvait dire : "Il n'y a pas d'hommes parce que la vérité est à terre" (LVIII).

La Liberté religieuse couplée à "subsistit in" sont en fait des outils de travail pour le personnaliste subjectiviste, aux fins de faire supplanter Dieu par l'homme. C'est la religion de l'Antéchrist qui ainsi subvertit l'Église de Dieu. Et ceci, parce que l'Église contemporaine est entièrement dans l'économie de "LA PASSION DU CHRIST", entièrement sous "la puissance des ténèbres". Rappelons-nous ce que le Christ avait prédit : "Je suis venu au Nom de mon Père, et vous ne M'avez point reçu ; qu'un autre [et c'est l'Antéchrist, selon l'opinion exégétique commune] vienne en son propre nom [et le nom de l'Antéchrist, c'est l'homme], et

vous le recevrez". C'est exactement la prophétie qu'ont accompli les Pères à Vatican II : recevoir l'homme de l'Antéchrist, l'homo antechristus.

La réflexion qui vient tout-de-suite après cet affreux et horrible constat, c'est: puisque l'on est bien obligé de prendre acte que les Pères d'une génération ecclésiale donnée una cum le pape (lesquels, prenons-en bien conscience, sont les "membres enseignants" de soi dotés de l'infaillibilité dès lors qu'ils enseignent ou définissent la Foi à l'universalité des fidèles ou "membres enseignés"...), sont infestés de l'erreur de l'Antéchrist en corps d'institution ecclésiale tout entier, et c'est notre génération ecclésiale moderne de Vatican II qui enregistre cela, mais, mais, depuis quand le sont-ils ? Et surtout : par quoi ontils bien pu l'être et par qui le scandale est-il arrivé ?? Impossible, en effet, de supposer que l'esprit de l'Antéchrist ait ainsi pénétré complètement l'Institution divine du Salut qu'est l'Église, comme ça, d'un seul coup d'un seul, brutalement, par génération spontanée, il a bien fallu un vecteur, une cause antécédente précise pour arriver à cette infestation satanique complète de l'Épouse du Christ que l'on constate affreusement dans Vatican II, aux fins de lui faire vivre sa propre et personnelle Passion (car bien sûr de sûr, c'est pour que "l'Écriture s'accomplisse" que la puissance des ténèbres a pouvoir sur l'Église militante pour un temps rigoureusement compté par la Providence divine, le mal que l'on constate dans l'Église de nos jours n'y arrive pas sans la Permission divine, ou pour dire plus exactement les choses, sans que ce mal seulement matériel ne rentre dans un Plan divin de co-Rédemption, exactement comme lors de la Passion du Christ).

Je préviens que la réponse à la question posée va faire pénétrer dans le fond du *mysterium iniquitatis* en œuvre dans l'Église. Donc, j'en avertis ici : *exit* les âmes pusillanimes ou timorées, partisanes ou sectaires bcbg, quelque soit leur petit ou grand créneau "plus blanc que blanc" (Coluche) hors duquel il n'y a point de salut ; ceux qui pourront embrasser la vérité entière de "la crise de l'Église" ne pourront être que des âmes fortes et adultes, à la Foi enracinée et virile, ne refusant pas de suivre l'Apôtre saint Jean au pied de la croix où pend et se tord *"comme un vers"* (Ps. XXII, 7), cette fois-ci non plus le Christ, mais son Épouse très-sainte, l'Église, abominablement *"faite péché pour notre salut"* (II Cor. V, 21) jusqu'à ce que sa mort co-rédemptrice s'ensuive.

La réponse est en effet vraiment terrible et remplit l'âme chrétienne d'une profonde tristesse, du genre de celle que le Christ a vécu lorsqu'll a dit : "Mon âme est triste jusqu'à la mort" (Matth. XXVI, 38). C'est à partir du pape Pie VII (1800-1823) ET PAR LUI, PONTIFE ROMAIN, VICAIRE DE JÉSUS-CHRIST, que la pénétration antéchristique commence dans l'Église. Elle commence lorsque ce pape, à peine la grande Révolution de 1789 passée, va quasi tout-de-suite admettre et prendre en compte les nouvelles sociétés post-révolutionnaires constitutionnellement athées (à commencer bien sûr par celle de France), c'est-à-dire leur réputer d'exister, dans un acte diplomatique solennel, le Concordat de 1801, aux yeux de toute l'Église et du monde entier ; ce qui était, comme je vais l'expliquer tout-de-suite, reconnaître ipso-facto légimité et validité à ces nouvelles structures sociopolitiques basées sur les "droits de l'homme" athées, où l'homme seul, à l'exclusion formelle de Dieu, est censé exister. Ce qui bien entendu aboutira, un siècle et demi après, en finale, à l'abominable exaltation de cet homme-là déconnecté de Dieu dans Vatican II et très-spécialement dans Dignitatis Humanae Personae.

Il faut en effet bien comprendre que ce que Vatican II puis Jean-Paul II ont professé quant à l'homme moderne déconnecté de Dieu et sa prétendue dignité ontologique, n'est en fait qu'un dernier maillon d'une damnée chaîne pontificale initiée par Pie VII et tous les papes qui l'ont suivi durant le XIXème siècle et la première moitié du XXème siècle, même en

ce compris les plus saints tels Pie IX ou Pie X (mais saints, en leur for privé seulement...), lorsqu'ils ont osé considérer comme existantes des sociétés post-révolutionnaires constitutionnellement athées ne prenant en compte qu'un homme déconnecté de Dieu (car aucun des papes qui ont suivi Pie VII n'est revenu sur cela, bien au contraire). En fait, la déviance antéchristique commence avec l'homme collectif ou État, par le Concordat napoléonien de Pie VII, pour finir par l'homme individuel dans le concile moderne. Après avoir admis et pris en compte, c'est-à-dire fait exister, des sociétés qui n'existaient pas devant Dieu, parce qu'elles n'admettaient, dans le principe constitutionnel de la chose, que des hommes déconnectés de Dieu, prenant comme credo les prétendus "droits de l'homme", il fallait bien subséquemment admettre et prendre en compte, c'est-à-dire réputer l'existence, à cet homme-là lui-même, dans son individualité déconnectée de Dieu (et donc inexistentielle), et sa prétendue "dignité" ontologique...

Car, par le biais des Mœurs auxquelles est inhérente la Politique constitutionnelle, le Concordat de 1801 forçait toute âme catholique, des plus grands-clercs aux plus petites ouailles, à "copuler" (pardon) avec l'homme déconnecté de Dieu, et, par la mauvaise force des choses, cela ne pouvait que finir par obséder et même posséder le monde catholique tout entier de la déité de cet homme-là, au point abominable d'en OUBLIER complètement Dieu et sa Cause (comme on ne le constate que trop bien chez les Pères de Vatican II). Au fait, c'est justement cela la grande Apostasie (= oubli, selon la racine grecque du mot) dénoncée par saint Paul comme signe topique de la Fin des temps et de l'arrivée de l'Antéchrist...

On voudra pouvoir objecter, je le sais bien, que Pie VII, en signant un concordat avec la République française constitutionnellement athée de Napoléon, ne faisait là que reconnaître un "pouvoir politique de fait" sans du tout se positionner quant à sa légitimité, validité, et encore moins à son existence métaphysique. L'objection pro-concordataire frileuse est trop connue, mais elle est surtout parfaitement... insensée, aberrante (avant même d'être profondément impie, puisqu'il s'agit de faire vivre pratiquement les catholiques avec des sociétés constitutionnellement athées). Car non seulement "un pouvoir politique de fait" est une absurdité intellectuelle complète (= un fait ne saurait tenir dans l'existence qu'appuyé sur le droit qui le fonde... ou alors cela veut dire qu'on vit désormais dans le monde de l'homme virtuel, et c'est malheureusement cela qui est vrai, et qui finira par faire prendre en compte la soit disant "dignité" virtuelle de cet homme-là, inexistentiel, qui, multiplié par ses semblables, composent ces soit disant "sociétés politiques de fait"...), mais surtout, il faut bien saisir que le pape Pie VII, rien qu'en signant l'acte du Concordat, réputait formellement par-là même, ipso-facto, à l'autre partie co-contractante d'être un pouvoir politique de droit (et évidemment, subséquemment, de fait), c'est-à-dire à l'État français constitutionnellement athée représenté par Napoléon. Car la structure juridique inhérente à tout concordat présuppose formellement que tout partenaire concordataire co-contractant est un pouvoir politique de droit évidemment doté de légitimité, validité et existence métaphysique, comme l'est tout pouvoir politique de droit.

Tout concordat est en effet un "contrat diplomatique solennel passé de puissance à puissance" (Le concordat – Étude théologique, historique et canonique, G. Desjardins, parue dans la Revue Catholique des Institutions et du Droit, 1884, p. 1), et il interdit de considérer tous et chacun des co-contractants autrement que comme des pouvoirs politiques de droit, formellement légitimes, en puissance d'actuer une obligation juridique contractuelle, dite synallagmatique. Ce qui signifie donc que par le seul fait de signer le Concordat, le pape reconnaissait à l'autre partie co-contractante, ou lui réputait ce qui revient au même, d'être

un pouvoir politique de droit. Or donc, cette dite partie co-contractante, au Concordat napoléonien de 1801, s'appelait... la république française constitutionnellement athée, n'admettant dans le for public bien entendu que la... Liberté religieuse entre toutes les religions, la vraie mélangée aux fausses (et non pas la liberté de Religion, pour la seule vraie)... entre des "hommes"... déconnectés du Dieu vrai et Transcendant, dont la prétendue dignité ontologique était seulement... virtuelle. C'était dès lors, dès 1801 donc, en réputant légitimité et validité à des sociétés constitutionnellement athées à commencer par celle de France, faire pénétrer l'Antéchrist dans la vie de l'Église. Dans les Mœurs pour commencer, par le biais du Politique constitutionnel, pour finalement le faire quelqu'un siècle et demi plus tard dans la Foi, par un décret d'enseignement magistériel, à Vatican II. Et c'est en finale seulement que Jean-Paul II, intellectuel puissant, "le Napoléon de la révolution conciliaire" (selon la fort juste expression d'un prêtre Fsspx qui, ici, s'il me lit, voudra bien avoir la bonté de m'excuser de ne plus me souvenir de son nom), brassera le tout dans la synthèse théologique "magistrale" complètement antéchristique que nous avons vue dans la première partie de cette étude.

Parvenu ici, on peut se demander comment il se fait que le pape Pie VII, homme spirituel par ailleurs excellent (c'était un moine camaldule), a bien pu s'autoriser à signer un concordat avec une puissance politique constitutionnellement athée, ce qui était ipso-facto lui réputer d'être un pouvoir politique de droit, légitime, valide, et métaphysiquement existant... Hélas, la réponse est peu glorieuse : Pie VII était complètement entiché du principe démocratique... dès avant d'être élu pape en 1800 ! C'est dès que les armées de Napoléon pénètrent en Italie en 1798, bousculant à main armée toutes les structures politiques très-chrétiennes pour les remplacer par des républiques révolutionnaires, qu'on le voit monter immédiatement avec énergie dans sa cathèdre épiscopale et oser prêcher à la Noël 1798, en tant que cardinal et évêque résidentiel d'Imola, ... en faveur des formes politiques nouvelles issues de la Révolution. Ce très-démocrate et très-moderniste sermon débauchera avec une ferveur inouïe, étonnante, détonante surtout, les "chouans italiens" luttant contre les envahisseurs sans-culotte, et osera leur donner l'ordre de se... rallier à la révolutionnaire et toute inique République cisalpine inféodée de force au Directoire (elle tiendra à peine vingt mois !). Or, il appert que ce sermon-là était non seulement politiquement impie et sacrilège mais complètement hérétique, car on y trouve en effet déjà toute... l'hérésie de Marc Sangnier, à savoir vouloir baser la réalisation du bien commun parmi les hommes sur la seule sainteté individuelle dans le cadre démocratique, et non plus sur les Institutions ("soyez de fervents chrétiens et vous serez d'excellents démocrates", osera dire l'incroyable cardinal de la sainte Église romaine ! En 1798, je le rappelle !!!). Or encore, le grand point important à retenir pour notre enquête, c'est que Barnabé Chiaramonti se fera élire pape "grâce", nous révèle l'historien Rohrbacher, à... ce sermon, lequel, comme tout grand scandale, avait fait à l'époque beaucoup de bruit, sermon que les grandsélecteurs du Siège de Pierre connaissaient évidemment parfaitement bien lorsqu'ils eurent à choisir un successeur au défunt pape Pie VI deux ans à peine après cedit sermon. Et ils ont choisi Chiaramonti. Voilà qui met sous les yeux certes éberlués du fidèle catholique, que l'élite du haut-clergé romain, au moins dans sa majorité canonique des 2/3, était déjà acquise, conquise, dès 1799, c'est-à-dire dès avant la fausse pacification napoléonienne, à l'idée démocratique! En fait, il n'est que trop vrai de dire que Chiaramonti fut élu pape par ses pairs pour signer le concordat français...!

Mais voici, pour que nul n'ignore la prodigieuse honte de l'Église vivant sa Passion à l'instar de son Époux Jésus-Christ, ce que Chiaramonti futur Pie VII osa dire à ses

malheureuses ouailles, à la Noël 1798 (ce sermon majeur, plus ou moins commandité par les commissaires républicains, fut d'ailleurs précédé d'un autre prône de même abominable mouture -preuve qu'il ne s'agissait nullement de la part du futur pape d'un *lapsus calami-*, fait à saint Paul-hors-les-murs le 4 mars 1797, où il osait faire injonction "à ses fidèles d'Imola de se soumettre, «dans les circonstances actuelles de changement du gouvernement temporel [!]», à l'autorité «du victorieux général en chef de l'armée française» [!!!]", cf. *Dictionnaire historique de la papauté*, Levillain, art. *Pie VII*, p. 1335, col. 1) :

"... Mais les devoirs envers Dieu ne sont pas les seuls devoirs de l'homme ; il a encore des obligations subalternes qui l'attachent à lui-même. Les principes purs de la raison, sa propre organisation physique, une tendance irrésistible à vouloir son bonheur, lui commandent de soigner sa conservation, de s'occuper de son bien-être, de sa perfection. Qu'il se contemple tout lui-même, d'un œil dégagé de préjugés trompeurs, il verra bien un rayon de grandeur qui semble le consoler ; mais il reconnaîtra aussi diverses ombres de misères qui tendent à l'accabler. Les passions furent les ressorts des grands événements dans l'histoire de l'homme ; elles furent ainsi la source fatale des résultats les plus funestes. Ô homme, ô homme, quand apprendras-tu à l'école du Rédempteur les moyens de conserver ta grandeur, d'acquérir ta vraie liberté et de dégager tes pieds de leurs chaînes! Le but que se propose le plus ardemment le philosophe de Jésus-Christ [?!] consiste à mettre de l'ordre dans ses actions et dans ses passions, à placer en harmonie les forces inférieures avec les forces supérieures, à subordonner la chair à l'esprit, les plaisirs à l'honnêteté, à diriger ses facultés vers ce centre et cette fin que Dieu a ordonnés... Ne vous effrayez pas, mes frères, d'une leçon qui semble au premier aspect trop sévère et qui paraîtrait incliner à détruire l'homme et à lui ravir sa liberté. Non, frères très-chéris tant de fois, vous ne comprenez pas la vraie idée de liberté [... on s'attendrait ici à ce que le prêcheur tance et fustige l'erreur démocratique...]! Ce nom, qui a son sens droit dans la philosophie et dans le catholicisme, ne dénote pas un dévergondage ni une licence effrénée qui permet de faire tout ce qu'on veut, soit le bien, soit le mal, soit l'honnête, soit le honteux [bien, bien... ah! que voilà enfin un bon homme d'Église qui nous prêche la vérité catholique en Politique, devait penser le malheureux auditeur au bas de la chaire...]. Gardons-nous d'une si étrange interprétation qui abat tout l'ordre divin et humain, et dénature l'humanité, la raison et tous les glorieux avantages que nous a distribués le Créateur. La liberté chère à Dieu et aux hommes est une faculté qui fut donnée à l'homme, un pouvoir de faire ou de ne faire pas, mais toujours soumis à la loi divine et humaine. Il n'exerce pas raisonnablement sa faculté de liberté, celui qui, rebelle et impétueux, s'oppose à la loi [celle des structures politiques très-chrétiennes et naturelles, comme le discours, jusqu'ici, le laisse entendre, ou celle, purement légale, des révolutionnaires ? parvenu ici, il y a comme qui dirait un pénible doute qui s'insinue, angoissant...] ; il n'exerce pas sa faculté, celui qui contredit la volonté de Dieu et la souveraineté temporelle [... laquelle ?] ; car, comme dit saint Paul, qui résiste au pouvoir résiste à l'ordre de Dieu [ce qui est mensongèrement et scandaleusement interpréter saint Paul qui, dans Rom. XIII, n'oblige le fidèle à l'obéissance qu'envers les puissances constitutionnellement ordonnées au "bien commun", à l'exclusion formelle de toutes autres ; mais jusque là, l'auditeur attentif pouvait encore croire que Chiaramonti entendait défendre l'ordre politique très-chrétien...; et tout-à-coup, brutalement, tel un coup de tonnerre diabolique, d'ouïr :]. La forme du gouvernement démocratique adoptée parmi nous, ô trèschers frères, non, N'EST PAS EN OPPOSITION AVEC LES MAXIMES EXPOSÉES CI-DESSUS ET NE RÉPUGNE PAS À L'ÉVANGILE [... Ainsi donc, ô perversion suprême, les principes sacrés de la liberté chrétienne en matière politique, Chiaramonti avait eu l'audace et l'impiété

formidables non moins que monstrueuses de les rappeler... pour les appliquer aux pouvoirs politiques de la Révolution !!! Il osait de plus affirmer que ce nouveau pouvoir politique italien était "adoptée parmi nous" ?!? Comment ça, mille tonnerres de Boanergès, adoptée parmi nous ??? Par le peuple italien libre ou à coups de baïonnettes révolutionnaires ?!? Quelle très-mensongère, inqualifiable, présentation des choses que du reste l'Histoire infirme complètement! Le fameux Talleyrand aura ce mot à propos des guerres en Italie : "J'atteste que le système qui tend à porter la liberté à force ouverte [... ce qui devient : "adoptée parmi nous" dans le sermon menteur de Chiaramonti...] chez les nations voisines est le plus propre à la faire haïr et à empêcher son triomphe"; d'un trait plus imagé et bien plus éloquent, il exprimait son opinion sur la conquête et l'occupation militaires : "On peut tout faire avec des baïonnettes, sauf s'asseoir dessus" (Talleyrand, Jean Orieux, p. 289)! Chiaramonti, lui, trouvait infiniment supérieur, plus sage, plus chrétien, d'obliger son peuple à s'y asseoir... AU NOM DE JÉSUS-CHRIST, ô abomination de la désolation dans le Lieu-Saint! Vraiment, quel scandaleux, très-brutal, très-hypocrite renversement à 180° de son discours jusque là chrétien !!! Et de continuer ainsi, sur son abominable lancée :]. Elle [la forme du gouvernement démocratique] exige, au contraire, toutes les vertus sublimes qui ne s'apprennent qu'à l'école de Jésus-Christ et qui, si elles sont religieusement pratiquées par vous, formeront votre félicité, la gloire et l'esprit de votre république... Que la vertu SEULE qui perfectionne l'homme et qui le dirige vers le but suprême, le meilleur de tous, QUE CETTE VERTU SEULE, vivifiée par les lumières naturelles et fortifiée par les enseignements de l'évangile, SOIT LE SOLIDE FONDEMENT DE NOTRE DÉMOCRATIE!"

"Certaines personnes, à certaines époques, ont reproché cette homélie au cardinal-évêque d'Imola [... comme on les comprend ! Il y avait là non seulement cas de très-haute trahison de l'Ordre à la fois très-chrétien et naturel, mais de plus, aggravée d'hérésie formelle, et... de la part d'un cardinal-évêque !]. Au conclave [de 1800], où on la connaissait bien et où l'on épluchait tout, elle ne fut le sujet d'aucun blâme. PEUT-ÊTRE MÊME QU'ELLE SERVIT À FAIRE ÉLIRE PAPE SON AUTEUR [!!!]" (Histoire universelle de l'Église catholique, Rohrbacher, t. XXVII, p. 571). Le scandale de ce sermon était si grand, et d'ailleurs reste-t-il toujours aussi scandaleux malgré le temps écoulé, il servait si bien la cause antichrist, qu'il fut d'instinct exploité par tous les méchants et, non moins instinctivement, conspué avec horreur, voire nié, par tous les gens de bien : "L'abbé Grégoire [illuminé, défroqué, débauché, régicide, franc-maçon de la pire espèce révolutionnaire], non sans malice, traduira et rééditera [ce sermon] en 1818, et le chevalier Artaud, premier biographe de Pie VII, s'efforcera de l'attribuer, bien à tort, à d'autres mains" (Dictionnaire historique de la papauté, Levillain, art. Pie VII, p. 1335, col. 1).

Après une telle trahison de Judas, reprenons nos esprits et analysons ce que nous venons de lire. Ainsi donc, pour le futur pape Pie VII, il ne faut surtout pas se rebeller contre la Démocratie sans-culotte et les gouvernements constitutionnellement athées qu'elle impose de force et dans l'iniquité partout dans le monde européen (Talleyrand en témoignera au Jugement dernier), car alors on se rendrait chrétiennement coupable d'un mauvais usage de... la liberté politique. On ne saurait mieux épouser la cause de Satan, qui accuse Dieu de son propre péché. Le scandale affreux, c'est que la chose fut prêchée dans la chaire in nomine Domini à tout un peuple aux prises avec la Bête, par un cardinal qui deviendra pape.

Mais, dans ce sermon, il y a, s'il se pouvait, je l'ai dit, un scandale beaucoup plus grave encore que la trahison, c'est que Chiaramonti appuie doctrinalement la dérive politique qu'il contient, et qui consiste à soumettre les catholiques aux autorités politiques

issues de la Révolution, sur une hérésie formelle, et formellement professée, ... et avec quelle chaleur!, laquelle hérésie sera dénoncée beaucoup plus tard en Marc Sangnier, bien pharisaïquement, par la papauté (saint Pie X saquera ce laïc, par ailleurs saint homme en son privé, mais se gardera bien de battre la coulpe sur la poitrine de Pie VII...), à savoir : BASER LA LIBERTÉ POLITIQUE DE LA SOCIÉTÉ ET LA RÉALISATION DU BIEN COMMUN, SUR LA VERTU SEULE DE L'HOMME INDIVIDUEL. Chiaramonti, remarquez-le, y insiste même très-fort, en précisant soigneusement que "la vertu SEULE de l'homme (...) doit être le solide fondement de notre démocratie". C'est bel et bien sur cette hérésie majeure qu'il a osé appuyer théologiquement la légitimité du gouvernement démocratique révolutionnaire nouvellement instauré dans le pays dont il avait charge spirituelle, une démocratie qu'il voulait absolument dire et sous-entendre chrétienne (au rebours complet de la simple réalité des choses dont même les méchants qui l'avaient mise en route, ne pouvaient s'empêcher d'en reconnaître la nocivité, tel Talleyrand...!). Car notez bien à quel point le concept que le futur pape se fait de la... "démocratie-chrétienne" avant la lettre, est parfaitement mûri en son esprit, déjà totalement enfanté (ce qui, du reste, ne lasse pas d'étonner les historiens eux-mêmes qui se penchent sur ledit sermon, tel le sociologue Levillain le qualifiant de "réflexion étonnamment moderne" cf. ibid., art. Pie VII, p. 1335, col. 2), et de plus professé avec grande chaleur ("la forme du gouvernement démocratique adoptée parmi nous, ô très-chers frères, non, n'est pas en opposition avec les maximes [évangéliques]": on le voit presque trépigner hargneusement pour ponctuer son dire avec force...). On n'est pourtant qu'en 1798, la Révolution n'est même pas "terminée" (Napoléon se vantera solennellement d'y mettre le point final par le moyen du Concordat), et on croirait déjà du Maritain dernière mouture !!! C'est vraiment dans cet inouï sermon et dans le Concordat qui en sera l'exacte, juridique et logique application à la France toute entière, et par suite au monde entier, que se trouve la racine, le vecteur de la pénétration antéchristique de toute l'Église dont on a constaté dans la première partie de cet article la maturation, l'épanouissement affreux en Jean-Paul II...

"Cette homélie devait être vivement critiquée en Italie et en France", précise quand même Gaston Castella, historien pourtant mondain (Histoire des papes illustrée, 1944, t. II, p. 301). Rapportant lui aussi ce sermon, il cite une phrase de Chiaramonti que je n'ai pas trouvée dans Rohrbacher, mais que Levillain rapporte également, et qui est vraiment incroyable : "SOYEZ TOUS CHRÉTIENS, ET VOUS SEREZ D'EXCELLENTS DÉMOCRATES" !!! C'est l'exact résumé synthétique de la doctrine de Marc Sangnier, CENT VINGT ANS AVANT LUI...!!! "Cette sorte d'équation : christianisme = démocratie, démocratie = christianisme, s'affirme de plus en plus audacieusement [chez Marc Sangnier, à partir de 1905]. «Qui dit démocratie, proclame Marc Sangnier au Congrès de Belfort en 1905, dit catholicisme»... «Le christianisme engendre la vraie démocratie» — «Il ne saurait y avoir de démocratie contre le christianisme» (Pie X, essai historique, Fernessole, pp. 277-278). Cherchez, dans ces formules sangniéristes, où est la différence avec le sermon de Chiaramonti...?

Pour finir ce chapitre, il n'est pas inutile de rappeler que ce sermon scandaleux entre tous fut prêché au moment même où le pape Pie VI était traîné brutalement d'exil en exil par les sbires du Directoire ("l'ambassadeur espagnol écrivait que les traitements inhumains qu'il subissait équivalaient à un lent assassinat", cf. Castella, t. II, p. 274). Au moment même où le pape Pie VI subissait son quasi-martyr par les révolutionnaires œuvrant à main armée pour instaurer partout dans les pays d'Europe des démocraties constitutionnellement athées, Chiaramonti futur Pie VII osait déclarer que "la démocratie, non, mes frères, n'est pas en opposition avec les maximes évangéliques" !!! Pie VI, réduit à n'être plus que le "ci-devant

pape et dernier", put lire cela, emprisonné à la Chartreuse d'Ema, près de Florence... et pleurer d'amères larmes de repentir sur son propre Bref à lui, *Pastoralis Sollicitudo*, qui, quoique destiné "à tous les français" en 1798, avait peut-être inspiré l'italien Chiaramonti, car il en était pratiquement la copie conforme. Notons pour finir que cette politiquement infâme République cisalpine bâtie militairement à chaux & sable dans le nord de l'Italie, pour laquelle s'était dépensé et parjuré ignominieusement non moins qu'hérétiquement Chiaramonti, ne dura pas plus de... vingt mois, "et prit fin le 13 novembre 1799 après les victoires austro-russes qui avaient obligé les français à évacuer l'Italie" (Castella, t. II, p. 275).

Or, et il convient bien sûr de zoomer là-dessus pour bien prendre conscience que tous les papes modernes post-révolutionnaires auront l'esprit chapeauté par "la puissance des ténèbres" antéchristique, aucun des papes qui suivront Pie VII ne reviendra sur sa prise de position de considérer comme partenaires existants, et donc valides et légitimes, les sociétés post-révolutionnaires constitutionnellement athées, basées sur les très-impies "droits de l'homme" déconnectés de Dieu, formatant de soi la Liberté religieuse. Ce qui signifie que l'esprit de l'Antéchrist, à partir de 1801, continuera à progresser par eux, les papes, dans l'Église... jusqu'à ce que l'abcès en crève affreusement à Vatican II. Certes, les papes du XIXème & début XXème siècles condamneront au niveau de la Foi, par de grandes voire vibrantes encycliques, ce qu'ils appelleront l'indifférentisme, c'est-à-dire ce qui deviendra au niveau des États la Liberté religieuse, mais leurs Mœurs pontificales étaient déjà radicalement corrompues de cet indifférentisme par la seule pratique concordataire pontificale avec des États constitutionnellement athées, pratique initiée par Pie VII. Or, on connaît bien le dicton : si je ne vis pas comme je pense, je vais être tôt ou tard obligé de penser comme je vis. C'est là toute la genèse de Vatican II, qui n'est que l'aboutissement obligé du Concordat napoléonien : pratiquant par les Mœurs depuis un siècle et demi la Liberté religieuse au niveau des États, ne revenant jamais là-dessus, notamment sous le bien peu catholique prétexte que ce qu'un pape a fait un autre pape ne peut le défaire, il était forcé que, tôt ou tard, l'Église pensât la Liberté religieuse au niveau cette fois-ci de la Foi et au niveau de l'homme individuel, et ce fut à Vatican II. Or enfin, la Liberté religieuse est le dogme de l'Antéchrist, comme on l'a bien vu plus haut.

J'explique tout cela dans le grand détail dans mon livre *J'accuse le Concordat !*, dont je ne donne ici que quelques rapides aperçus, et qu'on trouvera au lien suivant : http://www.eglise-la-crise.fr/images/pdf.L/J'accuseLeConcordat.pdf. Le titre de mon livre, les connaisseurs s'en doutent bien, est un écho de la vigoureuse et fort remarquable plaquette de Mgr Lefebvre *J'accuse le Concile !*, écrite en 1976, vibrante d'une grande Foi, et mon livre achève le sien. En effet, on ne saurait accuser Vatican II, accusation parfaitement fondée, sans accuser *en même temps* le Concordat qui en est la genèse, comme on vient de le voir.

Or donc, tous les papes succédant à Pie VII continueront sur sa damnée pente, disais-je. Pour ne pas faire trop long, je passerais sur tous les papes du XIXème siècle lui succédant directement, Léon XII, l'éphémère Pie VIII, Grégoire XVI, Pie IX, mais non sans faire remarquer que tous et chacun d'entr'iceux, épousant la nouvelle donne concordataire indifférentiste initiée par Pie VII, signeront un ou plusieurs concordats avec des gouvernements soit hérétiques, soit schismatiques, soit constitutionnellement athées, soit même... catholiques !, je les énumère dans J'accuse le Concordat !, et ne saurai les reproduire ici. "De 1800 à 1830, l'Église conclut avec les diverses nations plus de trente concordats dont le modèle est le Concordat signé le 15 juillet 1801 par le pape Pie VII et le premier consul Bonaparte" (Ecclesia — encyclopédie populaire des connaissances religieuses,

1941, p. 461). "Le Concordat fera, en France, système ; à l'extérieur, exemple, à travers l'Europe d'abord, plus tard, au début du règne du pape Pie IX, en Amérique latine même" (Claude Langlois, directeur d'études à l'École pratique des hautes études-Sciences religieuses, art. "Le Concordat et le régime des cultes reconnus"). L'historien Michel Mourre aura le mot de commentaire heureux : "L'accord de 1801 ouvrit en Europe l'«ère des concordats». Mais ces traités, signés entre le pouvoir spirituel et des puissances temporelles laïcisées, parfois non-catholiques, étaient tout différents des concordats des siècles passés, du type de celui de 1516 entre Léon X et François 1<sup>er</sup>" (Le petit Mourre — dictionnaire de l'Histoire, art. Église, pp. 244-245). Et la grande différence, c'est celle-ci : alors qu'avant la Révolution, l'Église ne traitait concordat qu'avec des nations constitutionnellement catholiques, après la Révolution, l'Église le fait immédiatement dans l'indifférentisme le plus total, avec des nations constitutionnellement hérétiques, schismatiques, ou constitutionnellement athées, alors qu'elle n'y était pas, de par la Foi, autorisée...

Ce mauvais pli est encore plus suivi avec le pape Léon XIII (1878-1903) et son putain de Ralliement, qui était rien moins qu'une réactivation musclée d'un Concordat napoléonien devenu affaibli, essoufflé, sur la fin du XIXème siècle, et, pour ne pas trop m'énerver, il n'est certes nul besoin d'en outre gloser de ce putain de Ralliement dont tous les aspects sont plus que révoltants. Léon XIII, répétant le morceau sublime de Pie VII, se dépêcha en effet de dire aux catholiques français que la haine des chefs républicains en France envers la Religion, si marquée quand il monte sur le Siège de Pierre, provenait de l'attitude politique pas assez zélée, loyale, des... catholiques français, envers... la République. Et non l'inverse. Le fin du fin était donc de leur prouver notre bonne volonté en se sacrifiant généreusement sur l'autel de leurs pires diktats... contre la Religion. Car ne l'oubliez surtout pas les amis, la République constitutionnellement athée en France existe métaphysiquement, elle est légitime, valide, il faut donc lui obéir sous peine de la damnation évoquée contre les récalcitrants par saint Paul dans Rom. XIII ! Car "tout pouvoir vient de Dieu" !!!

Léon XIII, l'œil fixé sur la chimère républicaine, n'hésita donc pas une seconde à sacrifier généreusement ses enfants, ses meilleurs enfants, ceux qui, instinctivement, repoussaient, au moins pratiquement, tout (prétendu) ordre politique en France qui n'était pas explicitement ordonné au Christ. Albert de Mun, par exemple. "En défendant son élection [à la Chambre des députés], le comte Albert de Mun trouva l'occasion d'expliquer hautement à la tribune même le programme de la Contre-Révolution, adopté par l'œuvre des cercles catholiques qu'on avait mise en cause, ce programme qu'il devait fièrement et noblement défendre, avec un éclat incomparable, pendant plusieurs années, jusqu'à ce qu'une orientation différente de la politique religieuse, conseillée par Léon XIII, le fit se transformer en apôtre du ralliement, puis de l'Action libérale" (Histoire du catholicisme libéral et social, abbé Emmanuel Barbier, p. 411, note 11). Huit ans après le Ralliement, de fières et valeureuses figures françaises, bien catholiques dans leurs motivations, tel le P. Vincent de Paul Bailly, fondateur de Bayard-Presse et du journal La Croix et Le Pèlerin, se virent elles aussi débauchées par Léon XIII, pour la même maudite cause républicainedémocrate : "La plume brisée. — Le travail du père Bailly à la tête de La Croix et de la Bonne Presse dure dix-sept ans. Le 24 février 1900, la Congrégation des Assomptionnistes est dissoute par la justice française. Le 17 mars, un message oral de Léon XIII parvient au père Picard [le supérieur du P. Bailly] : le pape demande aux Assomptionnistes de se retirer de la rédaction de La Croix. Le père Bailly se rend dans la salle de rédaction, s'y agenouille puis se retire en essuyant ses larmes. Il ne remettra plus jamais les pieds en ces lieux" (bulletin Fideliter n° 155, p. 72).

Tout le mal, disaient les cardinaux, expliquant fort laborieusement, en suant, la pensée de Léon XIII, venait de ce qu'on n'était pas assez... républicain, démocrate, quand on était... chrétien. Bref, comme disait le futur Pie VII trois ans avant de monter sur le Siège de Pierre : "Soyez de bons chrétiens, et vous serez d'excellents démocrates !" La Lettre sur le ralliement à la République de Léon XIII réitéra donc dans l'impénitence perseverare diabolicum le Concordat de Pie VII. Il était temps d'ailleurs, cent ans après la Révolution, de mâter définitivement le sentiment très-chrétien qui sourdait naturellement dans les veines françaises (si naturellement, tellement naturellement, que les français ne le sont tout simplement plus quand ils ne sont plus très-chrétiens... et pas plus ne peuvent-ils être des hommes), de même et semblable manière qu'on a vu Pie VII le faire avec les Imoliens. C'est-à-dire en les... immolant.

... Apprenez, "frères très-chéris tant de fois" (Chiaramonti), à faire bon usage de la liberté chrétienne dans la Politique ! Elle consiste, bons chers enfants du Seigneur, à être soumis à la Démocratie, VOTRE gouvernement mes très-chers frères! Elle consiste plus encore, c'est votre devoir nouveau et exaltant, chères petites brebis toute blanches du Seigneur, à pénétrer intimement de l'esprit chrétien les structures républicaines-démocrates! Amen! Après la très-dangereuse tentative royaliste de 1872-73, avec le comte de Chambord, fort heureusement bien impuissante, la philippique léontine contre les royalistes français, ou bien plutôt contre tout tenant de l'ordre politique de droit divin, quel qu'il fut et pas même forcément royaliste, cassa les reins définitivement à ce qui, politiquement, pouvait encore rester de sain dans les français de valeur après la Révolution, capable tout au moins de refuser le mal absolu en Politique. C'en fut fini et bien fini, le soubresaut malsain ou plutôt le hoquet maladif et convulsif maurrassien n'étant, quelqu'un demi siècle plus tard, qu'un nabot de réaction, pouvant certes mener parfois au meilleur, mais beaucoup plus souvent... au pire, au fascisme, inconsciemment ou non. Le siècle infernal était à peine commencé. Après Léon XIII, la pénétration antéchristique dans l'Église et dans le monde entier, put, "grâce" à la papauté, donner sa pleine mesure, se faire appeler bien et s'élever librement jusqu'au Trône de Dieu. Jusqu'à "séduire les élus s'il se pouvait" (Matth. XXIV, 24).

Le pauvre Léon XIII, par ailleurs homme spirituel excellentissime tel Pie VII, était si illuminé de la forme républicaine, tel Pie VII donc là encore, qu'il s'imaginait qu'elle ne pouvait... qu'être bonne, même dans les républiques qui se sont érigées sur les principes de la Révolution, et c'est pourquoi, à propos de la république... post-révolutionnaire constitutionnellement athée de France, donc mauvaise en soi, il posait, atrocement aveuglé, ce principe ahurissant : "Respectez la constitution, mais changez les lois". Comme si, dans le cadre d'une constitution républicaine donnée à Satan et à l'esprit de l'Antéchrist par les "droits de l'homme" déconnectés par principe de Dieu et de son Christ, on pouvait faire... de bonnes lois chrétiennes !!! A-t-on déjà vu un arbre mauvais pouvoir donner de bons fruits ? Notre-Seigneur Jésus-Christ, dont Léon XIII n'était que le Vicaire, ne le pensait pas tellement, dans l'Évangile...

Mais même son successeur Pie X (1903-1914), dont on voudra voir en lui le fer de lance de l'anti-modernisme, ne reviendra pas, lui non plus, n'en ayant ni la grâce ni la force ou l'intelligence je ne sais Dieu le sait, sur le fait de considérer comme existants les soit disant "pouvoirs politiques de fait" issus de la Révolution, très-notamment en France. Tu quoque filii, toi aussi mon fils. Lui qui avait pourtant fait de l'omnia restaurare in Christo la devise de son pontificat... Il me semble important de nous arrêter sur le pape Pie X, car, de toute la papauté moderne post-révolutionnaire, c'est bien celui qui est le mieux "connoté" si je peux dire, sur le plan tradi. Ce qui nous fera bien comprendre à quel point la papauté

post-concordataire est sous "la puissance des ténèbres" puisque même ceux qui sont les plus saints d'entre les Vicaires du Christ y sont plongés eux aussi!

Or, voici la position de ce saint patron des tradis de toute obédience, en matière de politique constitutionnelle, et elle est loin d'être *chrétiennement* glorieuse, c'est parler par euphémisme. Hélas!, hélas!, même ce grand pape n'est pas en reste de l'antéchristique discours *rallié*. La mort dans l'âme, on ne peut que constater qu'il est bien fort éloigné de dénoncer l'indifférentisme en matière de politique constitutionnelle dans les nations.

Commençons par nous pencher sur ce qu'il écrit dans sa lettre condamnant Le Sillon : "Ce que nous voulons affirmer encore une fois après Notre prédécesseur [Léon XIII...], c'est qu'il y a erreur et danger à inféoder par principe, le catholicisme à une forme de gouvernement" (Pie X, essai historique, P. Fernessole, t. II, p. 297). Certes, Pie X dénonçait ici Marc Sangnier qui professait que le catholicisme supposait nécessairement la forme démocratique de gouvernement, mais remarquez bien comme il prend l'idée de fond à son propre compte de pape, remarquez comme il professe, au moins négativement, que les formes de gouvernements sont indifférentes pour l'Église. Ce qui est faux... et même moderniste (un comble, pour Pie X!). Vous en doutez ? Éh bien, comparez son discours avec celui d'un autre grand pape, qui n'était pas moins saint que lui, Grégoire IX (1227-1241), lequel écrivait ceci à notre saint roy Louis IX dans une célèbre lettre : "Le Fils de Dieu constitua [non seulement] les différents États, mais encore les régimes particuliers de chacun d'eux". Quel abîme entre les deux formules des deux saints papes, l'un du Moyen-Âge, l'autre de la période moderne post-révolutionnaire, n'est-ce pas ? Pour Grégoire IX, les formes de gouvernement ne sauraient être indifférentes, puisque c'est Dieu qui les choisit pour chacune des nations! Ce qui veut dire, si l'on veut encore bien comprendre ce qu'on lit, qu'il ne saurait être question pour un peuple quelconque, de choisir lui-même la constitution qui lui plaît, même pour (prétendre) faire le bien politique, comme le suppose ici Pie X s'appuyant, remarquons-le bien, sur son prédécesseur de sinistre mémoire politiquement parlant, Léon XIII, le pape du Ralliement. En vérité, mais hélas le pape Pie X ne saura pas le dire, tout peuple, selon la doctrine catholique merveilleusement bien synthétisée par son prédécesseur Grégoire IX, doit choisir la constitution que le Christ lui a prédestinée. Exactement comme un être humain doit choisir librement la vocation que le Bon Dieu lui a prédestinée. Loin donc qu'il y ait, dans le principe catholique de la chose, "erreur et danger à inféoder par principe, le catholicisme à une forme de gouvernement", comme le dit Pie X, il y a tout au contraire devoir, un devoir qui, précisément, regarde éminemment le souverain pontife, gardien de l'Ordre très-chrétien universel, à surveiller si les Nations choisissent bien la forme de gouvernement qui leur est prédestinée à chacune d'elle par le Christ...

Et si l'on peut entretenir encore quelque doute sur l'hétérodoxie de la formule employée par le pape Pie X dans l'affaire Sangnier, elle va être formellement explicitée et confirmée par lui dans le très-mauvais sens lors de la crise de la séparation de l'Église et de l'État, que ce pape dut affronter (1904-05). Pie X va y professer en effet sans équivoque aucune le discours pro-concordataire pontifical invariable et antéchristique depuis Pie VII, peu ou prou commun à tous les papes post-concordataires, en ce compris les plus saints comme c'est avec lui bien sûr le cas : "... Ce que vont être, contre Notre présent décret et Nos ordres, les récriminations des ennemis de l'Église, il n'est point difficile de le prévoir. Ils s'efforceront de persuader au peuple que Nous n'avons pas en vue uniquement le salut de l'Église de France ; que Nous avons eu un autre dessein, étranger [!] à la religion ; que la forme de République en France Nous est odieuse, et que Nous secondons, pour la renverser, les efforts des partis adverses ; que Nous refusons aux Français ce que le Saint-Siège a, sans

difficulté [!], accordé à d'autres [à savoir, veut dire Pie X, de créer et de choisir leur forme de gouvernement, et saisissons bien qu'il s'agit des formes républicaines-démocratiques modernes basées sur les "droits de l'homme" athées, sans bien entendu aucune référence à celle que Dieu leur a prédestinée, puis d'aller demander un concordat et un coup de goupillon à l'Église; ce que donc, l'Église... accepte "sans difficulté", c'est Pie X qui ose nous le dire !]. Ces récriminations et autres semblables (...), Nous les dénonçons d'ores et déjà et avec toute Notre indignation, comme des faussetés" (Pie X, essai historique, P. Fernessole, t. II, p. 393).

Le pape Pie X donc, là encore si on accepte d'avoir le grand courage de bien lire ce qu'on lit, dénonce "avec toute Notre indignation", c'est lui qui le dit, le fait qu'on veut lui imputer, à lui pape, que la forme républicaine en France lui est odieuse... et il ne faudrait surtout pas s'amuser à jouer malhonnêtement sur les mots pour "blanchir" le pape, au moment où il parle, je le dis pour les distraits, "la forme de République en France" est celle post-révolutionnaire constitutionnellement athée! En outre, Pie X ose déclarer "étranger" aux sollicitudes de l'Église, la forme des gouvernements adoptée dans les nations... en contradiction flagrante et radicale, remarquons-le, avec son saint prédécesseur Grégoire IX, autrement inspiré que lui... Il ose se féliciter des concordats d'essence napoléonienne impie passés avec les gouvernements des autres nations, dont les constitutions sont pourtant sans AUCUNE allégeance à l'origine divine du pouvoir politique. Tu quoque filii, toi aussi mon fils... En vérité, comment ne point voir ici que les vicaires du Christ-Roy après Pie VII, en ce compris les plus saints, ont préparé *de leurs propres mains pontificales* les conditions politiques idéales pour le triomphe de la subversion de la Liberté religieuse à Vatican II, l'indifférentisme dans le Politique constitutionnel amenant infailliblement à l'indifférentisme dans la Religion, étant en fait rien moins que l'indifférentisme religieux de facto ne pouvant qu'engendrer tôt ou tard celui de jure, le tout devant finir par le règne de l'Antéchrist.

Dans la question politique constitutionnelle inhérente aux Mœurs, il n'est donc que trop vrai hélas de dire que Pie X, avec le boulet du Ralliement au pied, fut aussi lamentable que son prédécesseur, de sinistre mémoire sur le plan politique constitutionnel. Ainsi, toujours dans cette crise de la Séparation de l'Église et de l'État en 1904-05, l'on voit le saint pape réunir un consistoire secret, faire calmement devant ses cardinaux le constat de l'antichristianisme virulent du gouvernement français, et poursuivre : "... Tandis que les actes publics du Saint-Siège disent hautement [!] qu'à ses yeux la profession du christianisme peut s'accorder parfaitement avec la forme républicaine, ceux-là [le gouvernement Combes], semble-t-il, veulent, au contraire affirmer que la République, telle qu'elle existe en France, ne peut avoir rien de commun avec la religion chrétienne. Double calomnie [!!] qui blesse les Français, à la fois comme catholiques et comme citoyens" (Pie X, essai historique, P. Fernessole, t. II, p. 372). Quelle pénible devoir d'avoir à commenter ici, que Pie X, ... à la suite de Léon XIII!, ... à la suite de Pie VII!, se trompait bougrement, le plus imbécilement du monde, en voulant s'imaginer que les Républiques après la Révolution, très-singulièrement celle de France, pouvaient être constitutionnellement compatibles avec la Religion catholique, et que les sectaires avaient par contre cent mille milliards de fois raison de le nier en mettant avec haine les yeux du pape sur cette grande vérité que, profondément aveuglé, il ne voulait point voir, à savoir que toute république post-révolutionnaire en France ne peut qu'être d'essence antichrétienne, antichristique! Quelle chose affreuse de voir ici que les méchants crient la VÉRITÉ!! Et que le pape ne l'entend pas!! Oh, combien se vérifie douloureusement, une nième fois de plus sur le Siège de Pierre depuis le Concordat napoléonien, que "les enfants de ce siècle sont, dans leur monde, plus habiles que les enfants

de lumière" (Lc XVI, 8) !!! La Providence divine, cela criait dans l'occurrence, voulait réapprendre une bonne leçon au Saint-Siège défaillant depuis Pie VII. Or, l'on voit fort bien dans ce passage que le pape Pie X sentit l'aiguillon de la providentielle leçon, mais... n'y comprit rien de rien, las !, lui non plus, lui surtout. La preuve, c'est sa conclusion : "double calomnie!", s'écrie-t-il, indigné. Pour lui donc, c'est une calomnie de dire qu'en France il ne peut pas y avoir une république... chrétienne, de forme post-révolutionnaire moderne, "telle qu'elle existe en France", c'est-à-dire constitutionnellement... athée !!! Comme si, voyons, l'on pouvait marier le Christ... à Bélial.

L'on est donc bien obligé hélas d'en prendre acte : le mariage gay, contre-nature, entre l'esprit de l'Antéchrist et l'Esprit-Saint DANS l'Église, *ne date pas de Vatican II,* il est initié, et c'est tout l'objet de ce présent chapitre de le bien montrer, par Pie VII et TOUS les papes qui le suivront sans exception aucune, en ce compris les plus saints, comme on est en train de le voir ici avec *saint* Pie X... Certes, au XIXème siècle, il est pontificalement initié seulement *dans les Mœurs*, par le biais du Politique constitutionnel, mais celles-ci, par la nature des choses, ne peuvent qu'aboutir à la subversion *dans la Foi*, ce qui donc arrivera à Vatican II après un siècle et demi de subversion dans les Mœurs...

... Après cela, à quoi peut bien servir la grande envolée pontificale mystique sur la mission divine de la France, lors de la canonisation de sainte Jeanne d'Arc le 29 novembre 1911...? Laquelle avait dit aux Anglais et aux Bourguignons très-exactement le contraire de ce que le pape Pie X osait dire, y sacrifiant de par Dieu sa pure vie de jeune vierge française soit dit en passant, à savoir qu'en France il ne saurait y avoir qu'un Roy et un Roy très-chrétien, c'est-à-dire représentant théocratiquement le Christ, en fait et en droit seul vrai chef d'État en France, parce que... c'est le régime que Dieu a choisi pour la France ?! Ce que le gouvernement Combes répètera avec une grande clairvoyance et à sa façon de sectaire, au pape Pie X... qui, dans l'affaire, fut, ô douleur !, ô mille hontes !, le seul à ne rien de rien comprendre à rien!? Envolée lyrique et mystique sur la France, que Pie XII réitèrera, plus enflammé encore, lors de la canonisation de sainte Thérèse de Lisieux en 1937, mais dont on est forcé de dire qu'elles sont l'une et l'autre toute sentimentales dans la bouche de ces papes post-révolutionnaires pro-concordataires, puisque démenties dans la pratique de leurs actes pontificaux dès lors que les évènements les obligent à des prises de position politiques constitutionnelles concrètes... Hélas, hélas, que d'inconséquences sur le Siège de Pierre, depuis la Révolution !!! Ainsi, toujours dans l'occasion de la canonisation de sainte Jeanne d'Arc, martyre du droit divin direct en Politique (lequel, il m'est fort agréable de le rappeler ici, gît et réside en France et nulle part ailleurs, et ce, pour tout le Temps des nations en ce compris sa fin que nous vivons présentement, cf. sur cela, mon grand Traité de la religion royale française ou le vrai visage de Clovis, au lien suivant : http://www.eglise-lacrise.fr/images/pdf.L/TRRFCompletDuToutAvecNDDeGraçayA4.pdf), ne voit-on pas notre très-inconséquent et très-irréfléchi Pie X, après avoir proféré son sermon enthousiaste sur la vertu française, aller... baiser le drapeau tricolore républicain comme je ne le ferai pas avec une prostituée, en descendant les marches de son trône pontifical, ce qui, à l'époque, était très-exceptionnel, pour ne pas dire du jamais vu?

Voilà donc, sur ce terrible chapitre de l'acceptation des formes politiques postrévolutionnaires par les Pontifes romains après Pie VII, ce que vaut Pie X, le *meilleur* des papes modernes post-concordataires... cesdites formes politiques qui, je le rappelle, sont des outils de l'Antéchrist pour faire prévaloir l'homme sur Dieu, aux fins de faire advenir son règne maudit dénoncé dans la sainte-Écriture... Si l'on passe à présent aux papes suivants, c'est bien pire : non seulement ils continuent de réputer *l'existence* à toutes ces sociétés démocratiques post-révolutionnaires pourtant constitutionnellement athées, désormais triomphantes, comme à l'accoutumée désormais depuis le pape Pie VII, mais ils en deviennent véritablement et honteusement *si entichés* (au point de les empêcher de s'écrouler quand il y a risque qu'elles le fassent...), que je crois bien que les pires ennemis de la Religion ne pourraient pas faire pire que ces malheureux papes post-concordataires pour faire avancer le règne de l'Antéchrist dans le monde et dans l'Église... même dans leurs rêves les plus fous. Qu'on en juge, par les quelques exemples et illustrations suivantes (et je suis loin de prétendre établir l'exhaustivité des collusions pontificales avec ces régimes donnés à l'homo antechristus, il y en a bien d'autres hélas, ce qui suit n'en va être que quelques exemples... car faire un historique détaillé de cette horrible évolution dans l'Église catholique est, je le confesse bien volontiers, tout-à-fait au-dessus de mes forces).

Et passons au pape Pie XI (1922-1939). Ce pape, véritablement obsédé de la forme démocratique moderne, lui aussi lui encore, ne cessera de passer ou de vouloir passer des concordats ou du moins des *modus vivendi* avec les républiques constitutionnellement athées modernes, même quand ces maudites "filles de Babylone" (Louis Veuillot) sont ouvertement carrément antichrétiennes radicales.

Exemples: "... Malgré le laïcisme très marqué de la république tchèque, Pie XI passa en 1928 un *modus vivendi* avec ses dirigeants francs-maçons, Mazaryk et Benès. Le gouvernement tchèque voulait cet accord afin d'assurer son autorité sur les fortes minorités, particulièrement sur les populations slovaques, qui constituaient un danger permanent pour l'existence même de la république de Tchécoslovaquie. (...) *Par ses tractations et ses accords avec les «diaboliques», le pape Pie XI favorisait et maintenait les francs-maçons au pouvoir.* Ainsi, en Tchécoslovaquie, quand Mazaryk se retira, Benès fut élu le 18 décembre 1935, président de la république, *grâce à l'appui du parti catholique de Mgr Schramek* [= il s'agissait du parti pro-concordataire soutenu par le pape]" (*Il est ressuscité !* n° 17, décembre 2003, p. 14). Même cas de figure avec la Pologne dont Pie XI favorisa en mai 1926 le socialisme franc-maçon au détriment de la résistance catholique nationale derrière Mgr Sapieha... Mais qu'attendre d'autre d'un Vicaire du Christ qui avait osé dire : "*Pour la paix du monde et son avancement spirituel* [?], je signerai un concordat avec le diable s'il le fallait"!

Il poussa l'obsession pontificale envers ce que déjà Pie VI en 1796 appelait "les autorités constituées" (à propos du Directoire ! qui, de tous les gouvernements révolutionnaires en France, fut peut-être le plus antichrétien !) à un point tel, que, pour respecter les chéris tigres féroces et autres cochons de boue, truands et francs-maçons composant le gouvernement des années 1930 qui s'étaient hissés au pouvoir au Mexique, Pie XI donna l'ordre aux vaillants "Cristeros" qui, tels des Chouans modernes, défendaient la VRAIE liberté religieuse dans leur pays, de... déposer les armes. Pour obéir au gouvernement mexicain qui l'avait demandé. Résultat : les francs-maçons au pouvoir firent un horrible et affreux carnage des Cristeros désarmés par le pape...

Il vous en faut encore, pour bien comprendre à quel point *incroyable* les papes postconcordataires ont tête & cœur abominablement plongés dans l'utopie antéchristique d'une société de l'homme qui se réalise eschatologiquement... sans Dieu ?

Philippe Levillain, dans son *Dictionnaire historique de la papauté*, à l'art. *Paul VI*, résume pudiquement ainsi les sources de l'*Ostpolitik*, c'est-à-dire la politique pontificale concordataire avec... l'URSS, par cette phrase : "... Mais [en 1922] le Saint-Siège avait en tête une éventuelle reconnaissance de la Russie [nenni! il s'agit alors de la léniniste et

bolchévique URSS, pas de la Russie! Mais voyez comme la collusion Vatican-URSS est tellement contre-nature, répugne tellement, que même la plume de l'historien honnête se refuse inconsciemment à écrire ce qui n'est pourtant que la stricte réalité, à savoir que le Vatican se proposait bel et bien de reconnaître... I'URSS !] contre un concordat garantissant les libertés dans l'aire bolchévique [ah!ici, l'auteur, en revient à la réalité soviétique du contexte...!]" (p. 1275, 2e col.). Pie XI, en effet, c'est hélas historique, n'aurait pas répugné, par la nouvelle méthode concordataire napoléonienne réprouvée susdite, à reconnaître existence (et donc validité, légitimité) au nouveau gouvernement des Soviets, qui en avait fichtrement besoin à ce moment-là pour s'affirmer politiquement devant les Nations, contre la liberté des chrétiens de l'Est... Ce n'est que par des circonstances tout-à-fait indépendantes de la volonté pontificale, que cet abominable concordat parmi les plus abominables, qui aurait donné une force politique inouïe aux bolchéviques ouvertement anti-Dieu, qui scandalisait même les républiques démocrates MAIS PAS LE PAPE, ne fut pas signé. Le scandale pour les âmes fidèles fut en tout cas immense et d'ailleurs l'est toujours pour qui prend connaissance de la chose. Mais saisissons bien que le pape Pie XI ne faisait là que mener au bout du toub, au fond du donf, la logique concordataire napoléonienne : si toute "autorité constituée" (Pie VI) en ce monde est en soi métaphysiquement existante et vient de Dieu, selon la très-fausse interprétation pontificale et philosophico-scolastique de Rom. XIII (car c'est la scolastique intellectualisée, l'abus de la philosophie, qui a trompé les papes sur ce sujet, je l'explique dans mon livre St Thomas et les scolastiques ont trompé les papes qui nous ont trompés en Politique, qu'on trouvera au lien suivant : http://www.eqlise-lacrise.fr/images/pdf.L/StThomas&LesScolastiquesOntTrompéLesPapesQuiNousOntTrompésEn Politique.pdf), alors bien sûr, aussi... l'autorité politique qui est... antichrist ("Ces négociations du Vatican avec les bolcheviques suscitèrent les protestations indignées des Russes émigrés : «Les mains qui touchent la sainte Hostie serrent maintenant celles ensanglantées des assassins», écrivit Merejkovski dans une lettre ouverte à Pie XI" Cf. Il est ressuscité! n° 17, décembre 2003, pp.19-20).

Comportement concordataire pontifical du pape Pie XI identique avec le gouvernement... nazi, qui, cette fois-ci, ... aboutit, le concordat étant bel et bien signé, quelques lustres ecclésiastiquement enténébrés plus tard. "En Allemagne, le concordat de 1933, à peine signé [avec, donc, le gouvernement nazi...!], fut violé par Hitler, qui supprima les mouvements d'Action catholique et de jeunesse chrétienne, et s'efforça d'éliminer tout enseignement religieux. Il est incontestable que Pie XI, en signant les accords du Latran [avec l'Italie mussolinienne en 1929] et le concordat allemand de 1933 [avec l'Allemagne nazie], a pu contribuer, à l'époque, À RENFORCER LA POSITION MORALE DES RÉGIMES FASCISTES ET HITLÉRIEN" (Dictionnaire de l'Histoire — Petit Mourre, p. 184, à l'art. «Concordat»). C'est tellement évident que la pratique pontificale concordataire post-révolutionnaire avec des "pouvoirs politiques de fait" non-chrétiens voire anti-chrétiens radicaux, soutient le parti de Satan, qu'il n'est même pas besoin d'être catholique pour s'en rendre compte, même des historiens laïcs simplement honnêtes s'en font la pénible réflexion...!

Cependant, ne quittons pas Michel Mourre, que je viens de citer, pour constater à quel point la pratique pontificale concordataire post-révolutionnaire avec des états pas forcément catholiques voire même ouvertement et radicalement opposés au Christ, a perverti les meilleurs esprits. Notre historien, en effet, après n'avoir pu s'empêcher de constater que les concordats passés avec Mussolini et Hitler avaient renforcé "la position morale des régimes fascistes et hitlérien", se dépêche, pour se rassurer et rassurer son lecteur, d'écrire : "... Mais un concordat est un accord international signé entre le Saint-Siège

et *un État* [en italiques dans le texte]; il n'implique, de la part de l'Église, aucune marque de sympathie particulière pour le gouvernement ou le régime politique de cet État..." (Mourre, p. 184, 2e col.)! Hélas non mon bon Monsieur, catholiquement parlant, un concordat n'est pas du tout ce que vous dites, un concordat est un accord signé entre le Saint-Siège et un État constitutionnellement CATHOLIQUE, sinon c'est un acte de haute-trahison envers le Christ et la Religion, carrément une *apostasie* dans les faits! La raison théologique fondamentale à cela, c'est qu'une puissance qui représente *immédiatement* Dieu sur cette terre (= l'Église) ne saurait traiter avec une puissance naturelle de péché, comme le sont tous les pouvoirs politiques post-révolutionnaires basés sur les réprouvés "droits de l'homme", cristallisant dans cette charte moderne toute la rébellion de l'homme pécheur s'érigeant en face de Dieu. Car alors, cela donne une existence métaphysique au péché... Ce serait exactement le même cas de figure, si l'Église reconnaissait la légitimité à un couple de concubins, au même titre qu'à un couple marié légitimement...

Mais voyez ici, ô lecteur, comme la pratique pontificale concordataire napoléonienne indifférentiste avec des États constitutionnellement athées, malhonnêtement considérés comme des "pouvoirs politiques de fait", a pu pervertir les meilleurs esprits... Ainsi faussement rassuré dans sa Foi, notre historien peut conclure son article par cette dernière phrase : "... C'est dans le même esprit que le 18 février 1984 les accords du Latran ont été remplacés en Italie par un nouveau concordat. Le catholicisme n'est plus la seule religion de l'État italien, et l'État renonce à tout contrôle politique ou administratif sur l'Église" (ibid.). Les tradis se sont pâmés de colère sur ce concordat de 1984, faisant haro sur Jean-Paul II, et ils ont raison bien sûr, mais ce qui est assez curieux, c'est que la plupart d'entre eux n'ont pas du tout pris conscience que cette abomination de la désolation concordataire existe bien avant la "crise de l'Église" des années 1965 et ce qui s'en est suivi, et que le haro en question, s'ils veulent être logique avec eux-mêmes et leur Foi, ils doivent le faire autant sur Pie VII et son Concordat ainsi que sur TOUS les papes qui l'ont suivi jusqu'à nos jours en ce compris les plus saints, tel Pie X! Car qu'est-ce que le concordat italien de 1984, sinon un énième copiercoller de celui français de 1801 qui déclare formellement, par l'organe de "l'illustre et trèsdistingué Commettant" (c'est par cette formule de flagornerie, de flatterie honteuse, qu'un cardinal de Pie VII appelait Napoléon...), ne point vouloir que le catholicisme soit Religion d'État, ce dont le pape s'est... "contenté" ?!!

Les conséquences pratiques de cette abominable doctrine pontificale concordataire menée à fond du donf sont tout simplement monstrueuses : le pouvoir politique d'Hitler par exemple, pour ne citer que lui, devient existant, légitime et valide... Et l'on verra l'Église, par le nonce Pacelli futur Pie XII très-fervemment mandaté à cet effet par Pie XI, signer un concordat le 20 juillet 1933 avec ce précurseur de l'Antéchrist. On dira haut et fort qu'Hitler ne l'a pas respecté, ce putain de concordat, et que, subséquemment, il en devint caduc. Éh bien, mais, heureusement qu'Hitler... ne l'a pas respecté! Car du côté du Vatican, on l'avait contracté... POUR QU'IL LE RESPECTE!!! En droit donc, le Saint-Siège ne voyait pas la moindre objection théologique à signer un acte juridique solennel, vrai et authentique, "de puissance à puissance", avec un gouvernement politique... ouvertement anti-Dieu, lui réputant ipso-facto, par-là même, existence, légitimité & validité. Or, ce concordat nazi était vraiment scandaleux, plus encore que les Accords du Latran avec Mussolini. Mais en vérité, que bien attendre d'un pape lancé à toute vapeur concordataire, qui ne voit plus que cela tel taureau devant chiffon rouge, et qui, contre les reproches de pactiser trop loin avec les forces politiques du mal, que lui faisaient certains de ses cardinaux tel Billot, se récriait en

colère : "Pour le bien et la paix du monde, je signerais un concordat avec le diable s'il le fallait !" (Pie XI).

Ce concordat allemand nazi, "pour le bien et la paix du monde" en effet on l'a vu, "avec le diable" ça c'était beaucoup plus sûr, eut pour principal effet de sacrifier d'un trait de plume... le grand parti catholique en Allemagne, le Zentrum. Une des raisons principales d'Hitler de vouloir ce concordat avec l'Église, en effet, était "le désir évident des nazis de se débarrasser, une fois pour toutes, du parti du Centre catholique, qui avait tenu si longtemps en échec le parti national-socialiste. Si l'on pouvait obtenir du Saint-Siège la dissolution de ce parti, il y avait bien des chances que les voix catholiques, en disponibilité pour ainsi dire, se reportassent sur un parti qui aurait fait ouvertement et officiellement alliance avec l'Église [... et voilà comme la signature d'un concordat répute ipso-facto la légitimité du contractant civil auprès des fidèles, et d'ailleurs de tous les hommes censés !]. On obtiendrait ainsi l'appoint qui manquait encore pour atteindre et dépasser la majorité au sein du corps électoral [très bon raisonnement, je veux dire... de la part des nazis, naturellement! Eux, au moins, savaient raisonner!]. De fait, on lit dans le concordat allemand, ce qui suit: «En raison des circonstances actuelles et particulières des affaires en Allemagne, et en considération des garanties créées par les dispositions du présent concordat d'une législation qui sauvegarde les droits et les libertés de l'Église catholique dans le Reich et dans ses États, le Saint-Siège édictera des dispositions excluant pour les ecclésiastiques et religieux l'appartenance aux partis politiques et leur activité à cet égard». Un texte tout semblable se lit au concordat du Latran [mussolinien]. Il en ressort que le Saint-Siège voit, non sans raison, de graves inconvénients à l'entrée des ecclésiastiques dans la mêlée politique [commente, le plus imbécilement du monde, le prêtre rédacteur de l'Ami du Clergé qui écrit en 1933! Puisque, dans les faits concrets, il s'agissait d'interdire aux clercs de soutenir le parti... catholique, pour empêcher le triomphe du parti... nazi !!]. (...) L'art. 32 du concordat allemand ratifie la disparition du Centre catholique. On sait comment finit ce grand parti. L'obéissance à Rome fut entière. Le Centre catholique rentra dans l'ombre et passa à l'histoire. On ne peut pas dire qu'il est vaincu. Il a combattu vaillamment. Il meurt en donnant sa vie pour le concordat [!!!]. Les catholiques allemands ont déjà tiré la conclusion logique : tourner vers l'activité spirituelle et charitable des énergies qui jusqu'ici se consacraient peut-être un peu trop exclusivement à l'action politique extérieure [on croit cauchemarder de lire une telle glose : mais le rédacteur écrit en 1933, et les esprits peu éclairés, comme le sien le manifeste avec un éclat certes incomparable, ne sont pas encore déniaisés d'Hitler... ni des papes concordataires].

"(...) Les nouveaux élus [les clercs nommés nouvellement aux sièges épiscopaux, et "prélats de toute nature"] doivent prêter serment au gouvernement établi [... nazi !!!], en ces termes : «Devant Dieu et les Saints-Évangiles, je jure et promets, comme il convient à un évêque, fidélité au Reich allemand et à l'État. Je jure et promets de respecter et de faire respecter par mon clergé le gouvernement établi suivant les lois constitutionnelles de l'État. Me préoccupant, comme il est de mon devoir, du bien et de l'intérêt de l'État allemand, je chercherai, dans l'exercice du saint ministère qui m'est confié, à empêcher tout préjudice qui pourrait le menacer». Cette formule est à peu près identique à celle qui est insérée au Concordat italien" (L'Ami du Clergé, n° 48, 30 novembre 1933, pp. 795-796). L'auteur aurait plus justement encore précisé qu'elle est la décalcomanie de celle du Concordat de 1801... J'explique dans J'accuse le Concordat! à quel point un tel serment prêté à un gouvernement anti-Dieu, est sacrilège, blasphématoire... surtout, surtout quand il prétend s'appuyer sur le fameux Omnis potestas a Deo de saint Paul. En tous cas, après un tel serment, l'on

comprend très-bien à combien juste titre Napoléon pouvait parler, satisfait, se frottant les mains, de "mes curés et mes gendarmes"...

Terminons là, avec Pie XI.

Quant au pape Pie XII (1939-1958), c'est le rouge de la honte au front que je dois dire que, fort loin de répudier enfin cette abominable pratique pontificale concordataire avec des États constitutionnellement athées, il va tout au contraire en désenvelopper et développer plus encore "I'humanisme intégral" (Maritain) qu'elle contient, en essayant de faire naître à partir des États post-révolutionnaires non moins constitutionnellement athées que désormais quasi tous concordatisés, un "nouvel ordre mondial" dynamique, notamment en remplaçant l'ordre surnaturel par l'ordre simplement moral et la dignité humaine (suivez mon regard)...

C'est ainsi qu'on le voit appeler à cors et à cris, dans tous ses Noëls de guerre, de 1939 à 1945, l'instauration "d'un organisme juridique international" pour régler les problèmes de paix dans le monde, en grande amitié qu'il était avec le président des États-Unis Roosevelt, le franc-maçon Roosevelt, qu'il appelait "mon cher et noble ami", ne reculant pas même devant la suppression de la souveraineté des Nations, dont il n'hésite pas à admettre, dans le Noël 1944, qu'elle ne doit plus être que, ... ô mot peu croyable sous la plume d'un pape !, *relative.* C'est bien triste à dire, mais il n'est que trop vrai que l'on voit Pie XII ambitionner ardemment de se montrer au coude à coude avec les visées mondialistes maçonniques voulant réaliser par les forces exclusivement humaines, l'unité universaliste de la tour de Babel dans sa version moderne onusienne.

Avec le pape Pie XII donc, un terrible pas est franchi dans la dynamique du mal antéchristique. Non seulement les États constitutionnellement CONTRE Dieu sont reconnus légitimes devant Lui, comme à mauvaise accoutumée désormais depuis le concordat de 1801, mais le pape va leur prêter une mission prophético-politique de faire advenir une nouvelle ère pour le monde, une sorte de troisième âge de l'Église à la Joachim de Flore (c'est très-exactement ce projet piedouzien que Jean-Paul II continuera avec sa "civilisation de l'amour"...), dont l'essence sera d'être une société de l'homme vivant par, avec et pour l'homme ; c'est-à-dire que les seules vertus morales pratiquées sociopolitiquement vont être censées suffisantes pour révéler le Règne du Christ parmi les hommes, sans qu'il soit plus besoin de sa proclamation officielle ni dans la constitution ni dans la vie publique des hommes. Rien de plus logique, il faut le reconnaître : puisque l'extrinséité du Règne du Christ-Roy n'est plus considérée par les papes comme théologiquement nécessaire à la légitimité des gouvernements, l'intrinséité de la chose inhérente auxdits gouvernements devient inéluctable (en effet, le Politique est un domaine "contiguë au divin" comme dit saint Thomas d'Aquin, ici très-éclairant, dans son de Regno : si donc on ne le divinise pas extrinsèquement par le Christ, il va infailliblement finir par se diviniser tout naturellement intrinsèquement de par lui-même, en lui-même, tout seul, par la déité qui lui est naturelle). En d'autres termes, si ce n'est pas Dieu qui crée la politique de l'homme, c'est l'homme qui, avec son semblable, va finir par SE créer christ-dieu dans la Politique qu'il SE crée lui-même. Le problème, c'est que c'est Pie XII le premier pape qui va pousser à ça...

On sent en effet déjà dans les Noëls de guerre de Pie XII le Redemptor Hominis de Jean-Paul II et sa définition de "la civilisation de l'amour", ainsi définie par ce dernier : "Le message d'amour qui est propre à l'Évangile donne vie à des modèles et à des valeurs humaines, comme la solidarité, l'aspiration à la liberté et à l'égalité, le respect pour le pluralisme des formes expressives [!]. Le pivot de la civilisation de l'amour est la reconnaissance de la valeur de la personne humaine et, concrètement, de toutes les

personnes humaines. La grande contribution du christianisme se reconnaît justement sur ce terrain. En effet, c'est précisément de la réflexion sur le mystère du Dieu trinitaire et sur la personne du Verbe fait chair que s'est progressivement formée la doctrine anthropologique de la personne comme être de relation. Cette précieuse acquisition a fait mûrir la conception d'une société qui établit dans la personne son point de départ et l'objectif à atteindre" (Jean-Paul II, audience générale du 15 décembre 1999 - "édifier la civilisation de l'amour")... Comprenons bien ce que nous dit en termes à peine voilés Jean-Paul II : il s'agit de créer une société où l'homme est cause première et fin ultime (et il ne s'agit pas de l'homme racheté par la grâce, mais de l'homme taré du péché originel, de tout homme et de tout dans l'homme). Notez bien comme Jean-Paul II fait venir ici d'une manière involutive, Dieu et son Christ vers l'homme, et non l'inverse, vous savez bien, cette "route qui conduit du Christ à l'homme, sur cette route où le Christ s'unit à chaque homme, l'Église ne peut être arrêtée par personne". Notez presque la hargne avec laquelle la papauté emprunte cette nouvelle voie, déjà notée dans le sermon de Chiaramonti futur Pie VII, comme aussi dans ce dernier membre de phrase de Jean-Paul II, et qu'on trouve déjà dans Pie XII, comme nous allons le voir maintenant... Or donc, dans leur projet antéchristique, ce n'est plus la terre qui est faite pour le Ciel, c'est le Ciel qui est fait pour la terre...

Pie XII va être une cheville ouvrière très-importante de ce mouvement sataniquement inverse, antéchristique, c'est lui que l'on verra dans ces scandaleux six Noëls 1939-45, le promouvoir, l'accélérer furieusement, fébrilement, par tous les moyens en son pouvoir, même les pires (comme par exemple le fameux silence dans la question juive, jusqu'ici si mal compris, et que cette nouvelle gnose humaniste intégrale dans la tête des papes décode si bien...). Nous arrivons donc dès avant Paul VI et Vatican II, bien avant Jean-Paul II, qui ne fera que mettre *en avant toute* au moteur de la machine ainsi lancée, à ce que *les papes vont paver la voie pour l'arrivée de l'Antéchrist...* Car bien entendu, c'est lui, le maudit, qui va récupérer en finale cette mission que les hommes, sous haute et chaleureuse bénédiction pontificale, se sont sacrilègement arrogés, à savoir de diviniser et christifier intrinsèquement leur vie sociopolitique en supprimant complètement le Règne extrinsèque du Christ dans leur vie politique et individuelle!

Dans un gros livre paru à la fin de la guerre, *Exigences chrétiennes en Politique*, l'abbé Charles Journet, qui sera fait cardinal par Paul VI en 1965, s'inspirant entre autres des Noëls de guerre de Pie XII dont il admire sans réserve la nouvelle doctrine, se fera le chantre trèsenthousiaste de cette gnose pontificale d'un nouveau genre que je vais à présent étudier très-soigneusement à travers lui, pour comprendre qu'elle mène en droite ligne à la Liberté religieuse de Vatican II et au *Redemptor Hominis* de Jean-Paul II, eux-mêmes prodromes certains du règne de l'Antéchrist-personne.

Le pape Pie XI mourut fin 1938, et l'on a pu dire qu'il fut la première victime de la seconde guerre mondiale, qu'il avait voulu empêcher par "MA politique", comme il disait en tapant du poing sur la table, c'est-à-dire déjà celle de la gnose humaniste intégrale qui s'initie et se développe dans le monde et l'Église par la technique concordataire pontificale napoléonienne désormais hélas plus que rôdée. Pie XII va maintenant la développer à plein, cette politique. Il monte sur le trône de Pierre, le 3 mars 1939. C'est pour y faire, dès le premier Noël de son pontificat, un exposé démocratique sur la terrible situation politique internationale du moment, avec la solution onusienne à y apporter, et déjà insinuer, plus pratiquement que théoriquement, la gnose du troisième âge historique de l'Église où l'humanisme intégral sera enfin vécu par les hommes (... ô terrible date que celle de *la Noël* choisie par Chiaramonti futur Pie VII puis Pie XII pour abolir *urbi et orbi* devant les peuples la

grâce sociopolitique universelle apportée par Dieu à tous les peuples par l'élection de celui franc, à la Noël 496 !!!). Pie XII ne put s'empêcher de tomber, dès la première année de son Pontificat, dans l'utopie sangniériste-moderniste qui veut que l'homme a le pouvoir d'instaurer un nouvel ordre politique universel TOUT SEUL, sur sa vertu humaine-chrétienne. Ces sermons de Noëls de Pie XII sont l'exact écho du sermon de Pie VII qu'on a lu que dessus. Ô lecteur! Ce que même les juifs de l'Ancien-Testament révoltés contre le gouvernement théocratique des Juges instauré par Yahweh et louchant sur les royautés des peuples païens les entourant, ne s'étaient pas permis de faire, à savoir s'autocréer en politique, sentant le blasphème sacrilège et de toutes façons le caractère viscéralement impuissant de la chose, même dans leur révolte (ils ne créèrent pas en effet la lignée royale davidique, ils allèrent demander à Dieu de leur instaurer un régime royal pour remplacer les Juges dont ils ne voulaient plus...), LES PAPES POST-RÉVOLUTIONNAIRES INCITENT LES PEUPLES À LE FAIRE!

Lisez ce Noël 1939 de Pie XII, et dites-vous bien que si vous y trouvez du Wojtyla avant la lettre, vous n'avez pas tort : c'est avant, bien avant Jean-Paul II, que l'humanisme intégral est injecté dans les veines de l'Église :

"Les cinq conditions fondamentales d'une juste paix.

"Dans son discours de Noël 1939, commente le futur cardinal Charles Journet dans *Exigences chrétiennes en Politique*, le souverain pontife mettait le doigt sur le mal le plus profond du monde politique présent : le manque d'un principe suprême de légitimité, le manque d'une assise sur quoi bâtir un ordre temporel. Une telle assise ne pourrait être que spirituelle : on ne bâtit pas le temporel sur le temporel [très-beau commencement... comme dans le sermon de Chiaramonti !]. Il reste à déterminer, pour l'heure propice, «les points fondamentaux d'une paix juste et honorable» (Pie XII). Le pape, continue Journet, les ramène à cinq :

- «1. Le droit à la vie pour chaque nation [ceci, voyons, n'est qu'une cause seconde, une conséquence d'une cause première, ce n'est pas du tout une... "assise spirituelle", tâche que pourtant le pape nous a dit s'être assignée dans son préambule!? Ou alors, pour Pie XII, ce "droit à la vie, etc." serait EN LUI-MÊME une... "assise spirituelle"?! Hélas, oui, justement, c'est cela, c'est bien cela, on est en plein dedans, et c'est précisément là tout le venin humaniste intégral qui veut que, de nos jours, le droit naturel ou moral, le droit de l'homme autrement dit, suffise à manifester le droit surnaturel, le droit de Dieu; dans un tel contexte, il ne faut évidemment pas s'attendre à lire que l'Ordre très-chrétien fondé à la Noël 496 est de par Dieu cette "assise spirituelle", cette cause première qui fonde et donne "le droit à la vie pour chaque nation", comme c'est le cas (l'Histoire montre, démontre et surdémontre en effet à l'envie que, loin d'être une pétition de principe basée sur un chauvinisme primaire, il en est bien ainsi: Charlemagne, successeur glorieux du droit divin direct déposé par Dieu dans Clovis, a vraiment été au berceau de chacune des principales nations d'Europe)].
  - «2. La réduction des armements [même réflexion de fond que précédemment...].
- «3. La constitution d'un organisme juridique international [là, cela devient très-grave ; Pie XII sort tout soudain des causes secondes pour préciser le moyen coercitif métaphysiquement nécessaire à la concrétisation de toute Politique de paix ici-bas. Or, comme il ne veut pas en revenir à l'Ordre très-chrétien QUE DIEU, POURTANT, N'A PAS REMPLACÉ, il est obligé de trouver un AUTRE moyen ; or encore, quand on quitte Dieu, on trouve infailliblement Satan. Il est en effet symptomatique au plus haut point de voir que la solution de Pie XII rejoint le programme... maçonnique, les francs-maçons en effet, n'ayant rien de plus pressé, comme chacun sait, que de créer cet "organisme juridique international" au-dessus de toutes les nations ! Pour un point si grave et si important, cernons bien le texte

pontifical, scrupuleusement et fidèlement rapporté par le futur cardinal Journet :]. Sa mission [celle de cet "organisme juridique international"] est haute et difficile [... comme on s'en doute !, puisqu'il s'agit ni plus ni moins que de supplanter sacrilègement Dieu dans un domaine qui Lui appartient en propre, à savoir de *créer en Politique*, ce qu'avaient si bien compris, mieux que Pie XII, les juifs rebelles au temps de Samuel ! On conçoit que ce soit "haut" et surtout "difficile", à la vérité "impie" et "sacrilège" auraient beaucoup mieux convenu, comme qualificatifs...]. On devra faire état des expériences résultant de la défectuosité des initiatives antérieures [Pie XII fait là allusion à la défunte SDN]».

"Dans la pensée du pape, commente Journet, cet organisme devrait présider à l'élaboration du traité de paix : «Comme il est difficile à la nature humaine (faut-il dire impossible ?) de tout prévoir et de tout assurer au moment des négociations de paix, dont il faudrait bannir toute passion et toute amertume [... comme si on ne s'en doutait pas, de ces très-sottes précisions !], il est d'une importance décisive, en vue d'une honorable acceptation d'un traité de paix, et pour prévenir soit les entorses futures soit les interprétations arbitraires et unilatérales, *que soient constituées des institutions juridiques* capables de garantir la loyale et fidèle application des conventions, voire, en cas de nécessité manifeste, de les réviser et de les corriger [c'est, rappelons-le, Pie XII, en 1939, qui parle ainsi ; on le voit : il incite fortement à la création PAR L'HOMME d'un nouvel ordre politique universel ("il est d'une importance décisive", dit-il). Et Pie XII ne sent nullement l'impiété fondamentale d'une telle intention... Évidemment, aucune allusion à la "mission divine de la France" que Dieu a prédestinée à cela pour tous les temps qu'auront à vivre les Nations jusqu'à la Parousie, mission divine qu'il avait pourtant exaltée dans des dithyrambes inouïes et presque hors de mise deux ans auparavant à Lisieux...!].

«4. L'examen bienveillant des justes requêtes des peuples et des minorités ethniques. [cf. notre réflexion du § 1 ; mais lisons le développé que donne Pie XII lui-même de ce 4e point :] un point particulier mérite l'attention de qui souhaite une meilleure organisation de l'Europe : à savoir les vrais besoins et les justes requêtes des nations et des peuples, comme aussi des minorités ethniques. Si elles ne suffisent pas toujours à fonder un droit strict, à l'égard soit des traités reconnus et sanctionnés, soit des autres titres juridiques qui pourraient s'y opposer, ces requêtes méritent toutefois un bienveillant examen, un effort qui aille au-devant d'elles par des voies pacifiques, et même, là où cela apparaît nécessaire, par une révision équitable, sage et concordante des traités. En rétablissant ainsi un véritable équilibre entre les nations et en reconstituant les bases d'une mutuelle confiance, on éliminerait beaucoup de désirs de recourir à la violence [on le voit : il y a là une réflexion de tout refondre l'ordre géopolitique universel, toujours uniquement en confiant cette refonte... à l'homme, et à l'homme seul ; le vicaire du Christ ne sait-il donc pas ce que le Saint-Esprit enseigne: "Voici ce que dit le Seigneur: Maudit l'homme qui se confie dans l'homme, qui se fait un bras de chair, et dont le cœur se retire du Seigneur" (Jér. XVII, 5) ?]». La vieille notion d'un "équilibre européen" revient ainsi sous la plume de Pie XII, glose notre Journet, commentant le pape ; mais ce n'est plus le mécanique équilibre des forces, c'est un vivant équilibre de la justice et de l'esprit [notez bien : ni le Christ ni son Règne ne sont invoqués ni nommés, pas plus par Pie XII que par son disciple Journet! Les seules vertus morales ou naturelles dérivées de l'homme sont mises en avant !]. Tant qu'on ne se sera pas haussé à ce niveau, toute l'histoire de nos catastrophes sera à recommencer : jusqu'au jour où la terre sera devenue tellement inhabitable qu'il faudra bien se ressouvenir du ciel [ah? tiens? Voudrait-on enfin rappeler le droit divin direct en Politique, déposé dans la France par Dieu à la Noël 496 ?...]. D'où le dernier point, hors-pair, du message pontifical :

«5. La foi en la valeur transcendante des exigences de la justice [... zut, c'est vraiment rapé-raté! Au lieu de la foi en la Noël 496, on a droit à la foi humaniste! "Les exigences de la justice"! Pour une assise spirituelle, c'est une assise spirituelle! Et c'est Pie XII qui parle! La première année de son pontificat! Citons le commentaire que Pie XII lui-même donne de cet humaniste 5e point :] Mais même les règlements les meilleurs et les plus complets seront imparfaits et condamnés en définitive à l'échec, tant que ceux qui conduisent les destinées des peuples, et tant que les peuples eux-mêmes, ne se laisseront pas pénétrer toujours davantage : a) par cet esprit qui peut seul infuser la vie, l'autorité et le pouvoir de lier, à la lettre morte de chaque paragraphe des ordonnances internationales [... est-ce le Christ, cet esprit ? Un simple esprit de morale abstraite, genre instituteur laïcard de la IIIe République chère à Vincent Peillon ? C'est volontairement que Pie XII ne le dit pas, car il est convenu, pour suivre la gnose humaniste intégrale, que notre temps est assez mûri pour qu'il soit devenu inutile d'invoquer explicitement le Christ pour Le manifester...]; b) par ce sentiment d'intime et de vive responsabilité, qui mesure et pèse les conventions humaines selon les saintes et inébranlables normes du droit divin [idem! Quel baratin, nom d'un chien, quand on veut vivre de concepts seulement humains !] ; c) par cette faim et cette soif de justice qui sont proclamées bienheureuses dans le Sermon sur la Montagne, et qui ont, comme présupposé naturel, la justice morale [idem !] ; d) par cet amour universel [!!!], qui est le résumé et la limite la plus extrême de l'idéal chrétien, et qui, de ce fait, jette un pont même vers ceux qui n'ont pas le bonheur de participer à notre foi [remarquez bien comme le dérapage politique entraîne celui religieux : APRÈS avoir promu un ordre politique humaniste intégral et universaliste excluant la proclamation du Règne du Christ, Pie XII en arrive tout naturellement à entr'ouvrir la porte œcuméniste que Paul VI, à Vatican II, puis évidemment les suivants tout particulièrement Jean-Paul II bien sûr, enlèveront carrément de ses gonds...]".

Journet, converti avec grand enthousiasme à la gnose humaniste intégrale, par ailleurs grand ami de Maritain, s'en faisant l'ardent propagandiste dans tout son livre, glousse de plaisir; il n'a plus qu'à enluminer les propos du pape, la bouche en cœur, sans y rien retoucher: "Ainsi, le pape en appelle ultimement à une force spirituelle [laquelle?!], à un esprit de justice [idem ?!], sans quoi toute entreprise temporelle resterait vaine. Il précise que les sources profondes de cet esprit sont cachées en Dieu [... et, selon nos grands-clercs, DOIVENT RESTER CACHÉES EN DIEU puisque, on nous le dit, il s'agit de "force spirituelle" et d'"esprit de justice" SANS LA MENTION EXPLICITE DU CHRIST et, évidemment, sans celle de l'Ordre très-chrétien qui fonde pour notre Temps des Nations, de par Dieu, les "vertus sociopolitiques"]. Il laisse entendre ici, mais il le dit ailleurs expressément, que nous pourrons joindre, en cet esprit, même ceux qui n'ont pas notre foi [notez bien, ô lecteur, le "f" minuscule... et croyez bien que rien n'est l'effet du hasard, dans ce pieux commentaire du texte pontifical...], et qui voudront travailler avec nous à la reconstruction de la cité charnelle [Journet bien sûr, n'a pas manqué de remarquer le prodigieux petit d) du § 5.!: «Ne l'empêchez pas... Qui n'est pas contre vous est pour vous » (Mc IX, 40) ; peut-être même ignoreront-ils (mais nous chrétiens le saurons bien) que la justice sociale et politique, dans la mesure où elle est authentique, est déjà une réfraction, sur le plan inférieur de la vie temporelle, de la sainte justice de la grâce, et de la béatitude du Sermon sur la Montagne [ô péché de malice de ces clercs possédés de l'esprit malin! Qui s'imaginent vicieusement, après avoir rejeté le Plan divin, tromper Satan et être plus malin que lui !]".

Fin du premier message de la Noël 1939, s'achevant "sur des remerciements chaleureux au président des États-Unis, M. Roosevelt, qui venait de désigner M. Myron Taylor comme son représentant près le Saint-Siège" (Castella, p. 244).

Pie XII attache une telle importance à ce penser politique nouveau, que le cryptolibéral Journet précise qu'il récidivera sur le même sujet À TOUS LES NOËLS DES ANNÉES DE GUERRE, faisant d'ailleurs référence à son Message de Noël 1939, y renvoyant les fidèles pour qu'ils comprennent bien que c'est LA ligne fondamentale de conduite de son Pontificat, consacré, sa devise en fait foi, à la justice et à la paix... Il est bon de préciser ici d'ailleurs, que ledit message de Noël 1939 n'était lui-même, dans la pensée de Pie XII, qu'un complément de la première Encyclique de son pontificat, Summi Pontificatus, lorsqu'il monta sur le trône de Pierre. Elle parut "moins de deux mois après l'ouverture des hostilités. La pensée de Pie XII qui s'exprime dans ces documents et qu'il développera dans beaucoup d'autres messages, constitue un système théologique, philosophique, juridique, politique et moral rigoureux, nuancé et sans faille. La tâche, qu'il s'était assignée et qu'exigeait la grande misère du monde, fut d'édifier un véritable ordre international [en italiques dans le texte...]. C'EST AVEC RAISON QU'ON A SALUÉ *SUMMI PONTIFICATUS* COMME LA VÉRITABLE «CHARTE DE LA MORALE INTERNATIONALE», qui pose les fondements de l'édifice doctrinal du Pontife au début même du conflit universel. Les messages de Noël et d'autres documents encore, qui se superposeront à l'Encyclique, seront autant «d'assises successives» du même et grandiose monument. Opus justitiae pax n'est-elle pas la règle d'or du pontificat ?" (Castella, p. 241)!

"Second Message, Noël 1940 : Les présupposés spirituels d'un ordre nouveau ou les cinq victoires de l'esprit [!] sur la barbarie. Le discours de Noël 1940, continue d'analyser Journet, rappelle que les précédentes déclarations de principe n'ont rien perdu de leur valeur (AAS, 1941, p. 5, sq). Il constate partout, mais surtout dans les milieux des travailleurs manuels, l'existence d'une communis opinio d'après laquelle l'Europe d'avant-guerre et ses institutions sont bien finies [... Traduisez : tout ce qui pouvait rester des structures trèschrétiennes dans la société après la Révolution, vestige qui, dans l'esprit perverti, traître et tordu des ecclésiastiques, doit disparaître. En tous cas, combien est méprisable l'hypocrisie d'attribuer aux "travailleurs manuels", qui avaient la cote dans les années 50, son propre et pervers désir de mettre au rancart l'ancien Ordre très-chrétien !... Quelle basse flagornerie de la part des grands-clercs! C'est scandaleux de voir Pie XII invoquer une soi-disant "communis opinio" (!), invention maligne de scribes vicieux derrière laquelle on déguise sa propre apostasie personnelle, pour rejeter l'Ordre très-chrétien. Et quand bien même ce serait vrai, ce serait s'appuyer sur l'opinion du monde condamné par le Christ pour juger d'un principe, et non sur une loi divine], et qu'elles doivent faire place «à quelque chose de nouveau, de meilleur, de plus évolué, d'organiquement plus sain, plus libre et plus fort [l'utopie ne peut se définir que par une diarrhée de mots, mais on reste toujours dans le vague... jusqu'à l'application pratique où, soudain, tout devient affreusement concret, effroyablement concret : patientons un peu et on verra en toute clarté la religion antéchristique de l'homme jaillir tout-à-l'heure, dans sa plus criante impiété]».

«Moins que personne, l'Église ne s'en étonnera, comme Mère, elle sait comprendre le cri qui s'échappe de l'âme tourmentée de l'humanité [cette phrase romantique et sentimentale du pape Pie XII est scandaleuse au plus haut point : l'Église, ose-t-il dire, se réjouit de ce que l'humanité désire autre chose que ce que le Christ a établi par l'Ordre trèschrétien !!!]. Il faut espérer que les nations sortiront assagies de cette sanglante école, et qu'elles prendront au sérieux les exigences du droit et de la justice, non seulement quand

elles seront en leur faveur, mais aussi quand elles seront en faveur d'autrui [sans le pouvoir politique très-chrétien initié par le Christ à la Noël 496, ayant SEUL le pouvoir d'actualiser la grâce dans l'ordre sociopolitique universel, faire vibrer une telle espérance relève de la plus criminelle tromperie ; mais précisément, nous y sommes : dans l'optique humaniste concordataire, il ne faut jamais invoquer explicitement le Règne du Christ, "les exigences du droit et de la justice" devant prétendument y suffire...]». Le pape énumère alors, non plus comme l'année précédente, les «cinq points fondamentaux d'une juste paix», mais les «cinq présupposés (spirituels) indispensables à un véritable ordre nouveau [... ah !, enfin !, se diton, le pape va là nous parler des assises théologiques de cet "ordre politique nouveau" qu'il envisage, et évidemment ce sera : 1. Tout restaurer dans le Christ ; 2. Tout restaurer spirituellement par l'Église ; 3. Tout restaurer politiquement par l'ordre Très-Chrétien. Éh bien non. On sera aussi déçu que les ouailles d'Imola avaient pu l'être de Chiaramonti à la Noël 1798. Voici donc ces cinq points... spirituels (si !, si !) de l'ordre nouveau selon Pie XII :]»

- «1. La victoire sur la haine qui divise aujourd'hui les peuples.
- «2. La victoire sur la défiance qui opprime d'un poids accablant le droit international et rend irréalisable toute vraie entente.
- «3. La victoire sur le funeste principe que l'utilité est la base et la règle des droits, que la force crée le droit.
- «4. La victoire sur ces germes de conflit que sont les inégalités (divergenze) trop criantes dans le domaine de l'économie mondiale [le capitalisme provient en droite ligne de l'abolition de l'ordre très-chrétien qui traitait très-sévèrement les avares et autres usuriers...! Pour quoi ne pas le dire ? Et surtout pour quoi n'y pas revenir ?].
- «5. La victoire sur un esprit de dur *(freddo)* égoïsme [un esprit de *doux* égoïsme est admis]».

Sic. C'est à peu près sidérant, quand même, ces cinq points... spirituels, d'une prodigieuse et si honteuse débilité. Aucun cardinal n'a donc fait remarquer au pape Pie XII qu'il s'agissait là de causes secondes, de surcroîts du Royaume de Dieu qu'il n'était pas même besoin d'exposer? De non-dits psychologiques inutiles pourvu que le Royaume de Dieu est prêché ? Mais ici encore, se discerne très-bien la cause d'une telle logorrhée, d'un tel verbiage insipide très-humiliant à lire pour des fidèles aimant sincèrement l'Église et la papauté : pour nos grands-clercs imbus de la société de l'homme, les "présupposés spirituels" de l'"ordre politique nouveau" se traduisent suffisamment, de nos jours, par les "vertus politiques" naturelles sans plus de référence au Royaume de Dieu ni au Christ. La vacuité de ces "présupposés spirituels" est en tous cas infinie et nous mène déjà aux délires humanistes verbeux de Paul VI dans les années 65-75. Journet ne fait que gâter un peu plus la sauce, en commentant comme suit : "En formulant ces cinq présupposés de l'ordre nouveau, le pape a touché à des réalisations politiques [?!?]. Néanmoins, et ceci nous paraît caractériser le message pontifical, ces réalisations sont chaque fois touchées d'en-haut [??], à propos de l'esprit qui les anime ou qui devrait les animer. Directement, les cinq points concernent l'esprit d'où doit procéder la vie politique : 1. esprit d'amour, de véracité, de courtoisie [mais les francs-maçons ne contrediraient pas cela...]; 2. esprit de confiance réciproque [idem...] ; 3. esprit de respect du droit [itou...] ; 4. esprit d'humanité, d'équité, de charité [item... les frères trois-points remplaçant simplement ce dernier mot, tout-de-même gênant, par celui, plus humain encore, de "solidarité"...]; 5. esprit de collaboration internationale [... mais dites-moi quel franc-maçon n'applaudirait des deux mains et des deux pieds un tel programme ?!].

Puis, suivons-le très-attentivement, Journet enseigne son lecteur de ce qu'il faut comprendre des propos de Pie XII. C'est fort intéressant car là, il nous parle à l'oreille, il nous met dans la confidence pour qu'on comprenne bien. "Il importe en outre de relever que le pape a cité (pour la joie des juristes et, sans doute, le scandale des luthériens et des calvinistes) deux auteurs païens : Horace et Cicéron. Qu'est-ce à dire ? Voici : l'esprit de justice, d'humanité, de loyauté, de fidélité, de bienveillance, qui préside à la formation et à la conservation immédiates des sociétés temporelles, EST DE SOI D'ORDRE NATUREL, il relève directement des «vertus politiques», qui peuvent exister chez les Gentils (dans le cas même où on les supposerait privés de la charité), mais alors sans y être orientées ultimement vers les biens célestes. Que fait la charité, que fait le christianisme, en qui toute la charité qui fut jamais dispersée dans le monde trouve son foyer ? Il fait passer ces «vertus politiques» de l'état simplement humain à l'état chrétien [Plus loin dans son étude, Journet exprime carrément que, dans ce "troisième âge de l'Église" dans lequel nous rentrons, humain = chrétien : " ... Il est désormais devenu impossible de se dresser contre le christianisme sans porter atteinte à l'humain lui-même ; et, d'autre part, il est désormais devenu impossible de travailler en vue de ce qui est véritablement humain, sans travailler, du même coup, pour le christianisme" (p. 430)! Comme, tout soudain, revient en mémoire la thèse de De Lubac mélangeant l'ordre surnaturel et celui naturel !, dont Jean-Paul II fut lui-même si imprégné dans Redemptor Hominis, avec tout l'homme qui doit être "la route de l'Église" !], il les conforte d'en-haut, il les illumine, il les rend plus délicates et plus exigeantes, il les «sublime» [comprenons bien ce que veut dire Journet emboîtant le pas de Pie XII : les "vertus politiques" naturelles deviennent SURNATURELLEMENT "chrétiennes" par le christianisme SANS QU'IL SOIT NÉCESSAIRE QUE CEUX QUI LES PRATIQUENT EN AIENT CONSCIENCE OU QU'ILS LE RECONNAISSENT EXPLICITEMENT; d'où sa conclusion :]. C'est pourquoi, dans le premier message, le souverain pontife pouvait en appeler, à propos de la justice politique, à la sainte justice du Sermon sur la Montagne [... c'est-à-dire, veut dire Journet, sans qu'il soit utile de montrer l'adéquation, la relation FORMELLE ET EXPLICITE des "vertus politiques" à DIEU, comme à leur divine source...]".

L'appel papal au nouvel ordre humaniste intégral se peaufinait encore à... la Noël suivante :

«Troisième message, 1941:

«Les cinq obstacles majeurs à un véritable ordre international.

"Le message radiophonique de Noël 1941, continue à commenter Journet, reprend, sous une forme négative et par conséquent plus absolue, l'examen des conditions fondamentales d'une juste paix, en modifiant partiellement la disposition adoptée dans le texte de 1939. Les obstacles à l'instauration d'une paix durable sont introduits par une même formule, répétée cinq fois : «Dans le champ D'UN ORDRE NOUVEAU FONDÉ SUR LES PRINCIPES MORAUX, il n'y a pas de place pour...» [notez bien, lecteur : dans cette formule capitale, sorte de prolégomènes qui fondent tout son radio-message, le pape Pie XII ne s'appuie pas sur Dieu mais, agnostiquement, sur les "principes moraux" chers à l'humanisme intégral...] :

- «1. L'atteinte à la liberté politique des nations [vœux pieux, vains et trompeurs, quand ils sont professés hors de l'Ordre sacral yrès-chrétien].
- «2. L'oppression des minorités nationales [... cela va sans dire, voyons, dans un ordre politique international honnête! On s'en doute bien!! Que d'âneries, grand Dieu du Ciel!!! Faut-il parler de la mule du pape, ou est-ce le pape qui...].

«3. L'accaparement des richesses économiques par certaines nations [Idem ! Les hommes sont-ils assez *cons*, qu'on veuille bien me passer le mot, pour s'imaginer qu'un ordre politique international authentiquement moral, puisse permettre "l'accaparement des richesses économiques, etc." ?!].

«4. La course aux armements et la préparation d'une nouvelle guerre totale [on croirait le pape raisonnant dans une bulle de savon remplie de lapalissades! Tonnerre de Boanergès !, j'en viendrais, Dieu me pardonne, à regretter le guerrier pape Jules II devant tant de sottises et de débilité. Pour qu'on ne m'accuse pas de proférer des propos calomnieux, je continue à citer le très-étonnant Pie XII qui, dans un irénisme incroyable, commente ainsi lui-même ce dernier § :] «Pas de place pour une guerre totale ni pour une course effrénée aux armements. On ne doit pas permettre que le malheur d'une guerre mondiale, avec ses ruines économiques et sociales, ses aberrations et ses perturbations morales, déferle une troisième fois sur l'humanité [... comme si on ne s'en doutait pas! Enfin, voyons, ce n'est pas ces lapalissades ingénues qu'on attend d'un Pape, mais qu'il nous dise COMMENT l'empêcher! Or, voici :] Pour tenir celle-ci à l'abri d'un tel fléau, il est nécessaire qu'on procède, d'une façon sérieuse et honnête à une limitation progressive et adéquate des armements. Le déséquilibre entre l'armement exagéré des États puissants et l'armement insuffisant des États faibles crée un danger pour la conservation de la tranquillité et de la paix des peuples, et conseille d'en venir à une restriction considérable et proportionnelle de la fabrication et de la détention des armes offensives. Dans la mesure où le désarmement sera réalisé, ON DEVRA TROUVER DES MOYENS APPROPRIÉS, honorables pour tous [... on s'en doute, encore une fois!] et efficaces [...!!], de rendre à la règle pacta sunt servanda, il faut observer les traités [... humains, bien sûr, ces traités, purement humains, veut dire Pie XII!], la fonction vitale et morale qui lui revient dans les relations juridiques entre États [revenons sur le membre de phrase effarant qu'on vient de souligner : "on devra trouver... des moyens... appropriés" ?!? Mais... mais DIEU, fondement métaphysique de la confiance entre toutes les Nations, cause première de la stabilité des traités humains dans tous les ordres possibles des choses, n'existe donc plus, pour le pape Pie XII ?!? Ainsi donc, son propos, dans tous les sens où on le tourne, oblige à conclure que Dieu est révélé dans et par l'homme politique en soi, qui n'a plus qu'à manifester l'ordre qui lui est intrinsèque, et c'est précisément là que se situe le venin mortel de l'humanisme intégral]. Cette règle, qui dans le passé a subi des crises inquiétantes et des infractions indéniables, s'est achoppée à l'incurable défiance des divers peuples et de leurs dirigeants respectifs [... mais forcément, ô utopique Pie XII!, une fois Dieu et l'Ordre très-chrétien abolis parmi les peuples des Nations, il n'y a plus que l'enfer entre elles! La confiance ne règne plus! Exactement comme entre les personnes d'une même famille autrefois pieuse mais devenue apostate! Comme de nos jours, les peuples qui cohabitaient pacifiquement sous l'empereur très-chrétien d'Autriche-Hongrie, se déchirent à présent à belles dents comme des loups enragés dans les Balkans, à cause du démantèlement maçonnique de l'Autriche-Hongrie, en 1917 !]. Pour que renaisse la confiance réciproque, IL FAUT CRÉER **DES INSTITUTIONS** [ô impensable!, ô sacrilège blasphème de franc-maçon dans la bouche du vicaire du Christ-Roy !!, quand il s'agissait de dire : il faut restaurer l'Ordre très-chrétien !] qui, s'attirant le respect général, se vouent à la mission très noble soit de garantir le sincère accomplissement des traités, soit d'en promouvoir, selon les principes du droit et de l'équité, la correction ou la révision lorsqu'elles deviennent opportunes".

En vérité, il m'est impossible, en tant que catholique, d'aller plus loin sans péril immédiat, grave et prochain, d'explosion. Le lecteur n'est certainement pas sans remarquer,

tout comme moi, que derrière les lapalissades naïves, sentimentales, ingénues et débiles de M. Jourdain-Pie XII, il y a l'énorme péché pontifical de vouloir promouvoir la création d'un nouvel ordre politique international sur une base toute humaine, sans aucune allégeance au Christ-Roy ni à ce qu'll avait divinement institué pour le salut des Nations par l'Ordre trèschrétien initié à la Noël 496. Et ceci, parce que le pape veut se persuader, par gnose humaniste intégrale, qu'il n'y a plus besoin de la proclamation extérieure du Christ dans la vie des hommes pour Le manifester, que le moment est venu pour l'humanité d'entrer dans "la troisième ère historique de l'Église" qui révèle anonymement le Christ. Il ne me reste plus la force que de laisser Journet faire tinter la sonnette du serpent, pour que tout le monde l'entende bien : "La pensée du pape est nette [hélas, c'est par trop vrai...!]. Il demande la naissance d'un ESPRIT de politique chrétienne, créant un organisme juridique international, pour lutter contre l'accaparement des richesses économiques (3e obstacle) et contre la course aux armements (4e obstacle). Sinon, c'est, à bref délai, une nouvelle guerre totale". Hélas, hélas!, c'est bien vrai, Journet n'invente rien, la pensée du pape Pie XII est par trop claire! Et notez bien l'ordonnance significative de son commentaire synthétique, trèsimportante à considérer : le pape Pie XII, nous explique-t-il fort bien, AVANT de demander la création toute humaine d'un nouvel ordre politique universel tout humain, milite pour la naissance d'un **"esprit** de politique chrétienne", c'est-à-dire, qui soit naturellement chrétien, c'est-à-dire enfin humaniste intégrale. C'est cela, remarque fort bien Journet, qui intéresse AU PREMIER CHEF Pie XII, qui est le but profond de ses encycliques de Noël : faire rentrer l'humanité dans une nouvelle ère humaniste intégrale par le moyen occurrentiel de la fondation d'un nouvel ordre politique international.

«5. La persécution religieuse. Pas de place pour la persécution religieuse [ce serait à mourir de rire si ce n'était à pleurer : comme s'il n'était pas ÉVIDENT, dans un Ordre politique international basé sur d'authentiques principes moraux, que toute persécution religieuse doit être abolie !!!]»" (Journet, pp. 289, sq).

Sic. Fin (fort souhaitée) du pensum des grandes vérités qui vont sans dire. Mais hélas, Pie XII préfère ces lapalissades insensées, ridicules et honteuses, plutôt que le rappel de ce qui est et existe en Politique réelle, de par Dieu. Pas un moment, heureusement pourrait-on dire car ce serait sûrement pour le traiter de vieille lune, le pape n'a rappelé, par exemple quant à ce dernier § 5, qu'il existe déjà un Ordre politique universel très-chrétien qui, de par Dieu qui l'a voulu et ordonné ainsi pour tout le Temps des Nations jusqu'à la Parousie, a la grâce exprès et le pouvoir militaire et militant de faire respecter la Religion et l'ordre naturel dans l'humanité, à rude main et gantée de fer s'il le faut (le Sacre du roy très-chrétien en faisait le premier devoir du roy de France...!). C'est même une, voire LA caractéristique essentielle des peuples élus par droit divin direct, la tribu de Juda comme la France, que de faire respecter la vraie Religion et subséquemment l'ordre naturel dans le monde entier! Pour ne pas vouloir en remonter là, Pie XII, après avoir versé dans des évidences évidentes qui nous couvrent de honte, nous catholiques, et dont en tous cas devaient bien se gausser les francs-maçons derrière son "cher et noble" ami Roosevelt, finissait par rejoindre leurs objectifs: SUPPLANTER SACRILÈGEMENT DIEU DANS LE DOMAINE POLITIQUE CONSTITUTIONNEL QUI LUI EST EXPRESSÉMENT RÉSERVÉ (ce que même les juifs rebelles au temps de Samuel, ne s'étaient pas permis de faire...). Comme il était obligé qu'il le fasse.

N'ayant pas sous la main les messages des Noël 1942 et 1943, j'avoue sans honte aucune n'avoir pas le moindre courage d'aller les chercher. Je confesse au lecteur que ces textes tautologiques, vrai prose maçonnique où l'homme prétend créer son espace de vie, me procurent une lassitude, une pénitence extrêmes. Qu'ils restent où ils sont, qu'ils

dorment de leur sommeil pharaonique de mort et de néant ("Les radio-messages de Noël de 1939 à 1944 constituent "un corps homogène de doctrine politique internationale" Cf. La communauté humaine selon l'esprit chrétien, abbé Emile Marmy, p. 851. Ce sont : In questo giorno (1939), Grazie (1940), Nell'alba (1941), Con sempre (1942), Benignitas (1944)" (Castella, p. 243). Le Noël 1942, pour sa part, est consacré par Pie XII à traiter de "l'ordre intérieur des nations, où la paix sociale entre comme élément essentiel. [Il est] lié indissolublement aux rapports internationaux. C'est le thème que Pie XII développe la veille de Noël 1942 en exposant les cinq points fondamentaux [... en-co-re !!!] pour l'ordre et la pacification de la société humaine : 1. Le respect de la dignité et des droits de la personne humaine [!] ; 2. La défense de l'unité sociale et particulièrement de la famille [!] ; 3. La dignité et les prérogatives du travail [... en rétablissant les corporations ?] ; 4. La reconstitution de l'ordre juridique [?] ; 5. La conception chrétienne de l'État [non-sacrale, bien entendu, cette conception, c'est-à-dire dans l'apostasie de l'Ordre très-chrétien !]" (Castella, t. III, p. 253)...!

On poursuivra seulement avec le radio-message de Noël 1944. Pie XII, à la fin de la guerre, dans l'espèce d'émoustillement tellement malsain et mensonger de la soi-disant "Libération" qui hypnotise tout le monde, ne se retient plus. Dans cette dernière allocution urbi et orbi, immédiatement après un petit préambule sur l'espérance surnaturelle apportée par Noël dans les âmes, il ose en faire abruptement l'application à l'avènement du... nouvel ordre international, que fait miroiter la prochaine création de l'ONU, dont tout le monde parle : "Aurore d'espérance. — Béni soit le Seigneur! Des lugubres gémissements de la douleur, du sein même de l'angoisse déchirante des individus et des pays opprimés, se lève une aurore d'espérance. Dans une partie toujours croissante de nobles esprits [?], surgissent une pensée, une volonté de plus en plus claire et ferme : faire de cette guerre mondiale, de cet universel bouleversement, le point de départ d'UNE ÈRE NOUVELLE POUR LE RENOUVELLEMENT PROFOND, LA RÉORGANISATION TOTALE DU MONDE. À cet effet, tandis que les armées continuent à s'épuiser en luttes meurtrières, avec des moyens de combat toujours plus cruels, les hommes de gouvernement, représentants responsables des nations, se réunissent pour des conversations, pour des conférences, en vue de déterminer les droits et les devoirs fondamentaux sur lesquels devrait être reconstruite une communauté des États, de tracer le chemin vers un avenir meilleur, plus sûr, plus digne de l'humanité. Antithèse étrange, cette coïncidence d'une guerre dont l'âpreté tend au paroxysme, et du remarquable progrès des aspirations et des projets vers une entente pour une paix solide et durable! On peut bien discuter sans doute la valeur, l'applicabilité, l'efficacité de tel ou tel projet, le jugement à porter sur eux peut bien rester en suspens ; MAIS IL N'EN RESTE PAS MOINS VRAI QUE LE MOUVEMENT EST EN COURS".

... Tonnerre de tonnerre de Boanergès! Mais personne, personne dans son entourage de hauts-clercs, n'a donc dit à Pie XII qu'il s'agissait, autour de son "cher et noble ami" Roosevelt, de projets... purement maçonniques ("La diplomatie vaticane trouve en même temps un allié précieux, et de taille, dans le Président des États-Unis [dès le début de la guerre]. Le pape accueille avec une joie profonde l'envoi d'un représentant personnel de Roosevelt auprès du Saint-Siège, Myron C. Taylor. Trois ans plus tôt, lors de la légation du cardinal Pacelli aux États-Unis, les deux hommes d'État avaient rendu manifeste *la conformité essentielle de leurs vues sur la reconstruction du monde [!!!].* Roosevelt n'avaitil pas qualifié le légat de "mon bon, mon vieil ami" ?" (Castella, t. III, p. 237) ?!? On tremble, à lire ça... Mais qu'à cela ne tienne, Pie XII aime mieux s'enferrer, s'enfermer, dans l'utopie de l'humanisme intégral. Après s'être illusionné sur le caractère réprouvé de ces réunions

internationales fomentées par de sacrés, bien plutôt de satanés, "nobles esprits" en effet, il veut s'imaginer, on l'a déjà vu, que ce sont... les peuples, de plus en plus mûrs, politiquement parlant, qui veulent, qui réclament ce nouvel ordre mondial... et donc ces réunions, c'est la fameuse *communis opinio* épinglée que dessus :

"En outre, et ceci est peut-être le point le plus important, à la lueur sinistre de la guerre qui les emporte, dans la chaleur cuisante de la fournaise où ils se trouvent emprisonnés, les peuples se sont comme réveillés d'une longue torpeur [quel lyrisme châteaubriandesque !]. Ils ont pris en face de l'État, en face des gouvernants, une attitude nouvelle, interrogative, critique, défiante. Instruits par une amère expérience, ils s'opposent avec plus de véhémence aux monopoles d'un pouvoir dictatorial, incontrôlable et intangible, et ils réclament un système de gouvernement qui soit plus compatible avec la dignité et la liberté des citoyens. Ces multitudes, inquiètes, bouleversées par la guerre jusqu'en leurs assises les plus profondes, ont acquis aujourd'hui l'intime persuasion (auparavant peut-être vague et confuse, mais désormais incoercible), que, si la possibilité de contrôler et de corriger l'activité des pouvoirs publics n'avait pas fait défaut, le monde n'aurait pas été entraîné dans le tourbillon désastreux de la guerre, et qu'afin d'éviter à l'avenir qu'une pareille catastrophe se répète, il faut CRÉER dans le peuple lui-même des garanties efficaces [... toujours cette sacrilège et blasphématoire prétention que l'homme puisse se donner à lui-même, rien moins que CRÉÉR lui-même, la paix du monde...]".

Et Journet, commentant Pie XII, de préciser un peu plus loin : "Cependant, quand on réclame «plus de démocratie et une meilleure démocratie», cette exigence ne peut avoir d'autre sens que de mettre le citoyen toujours plus en mesure d'avoir une opinion personnelle propre, et de l'exprimer, et de la faire valoir d'une manière correspondant au bien commun"... Car ne nous y trompons pas, la démocratie, pour l'humaniste intégral que fut en Politique le pape Pie XII, comme pour le cardinal Chiaramonti futur Pie VII, correspond à une maturation de l'homo politicus, en même temps qu'à un temps de progrès spirituel de l'humanité tout entière. Voyez comme il conclut son Message pontifical : "Nous avons voulu, chers fils et chères filles, profiter de l'occasion de la fête de Noël pour indiquer par quels chemins une démocratie qui corresponde à la dignité humaine peut, en harmonie avec la loi naturelle et avec les desseins que Dieu manifeste dans la Révélation, parvenir à de bienfaisants résultats [notez bien l'ordonnance : la dignité humaine d'abord, l'adéquation à la loi divine après. Exactement comme saint Thomas cite dans le de Regno les auteurs antiques avant la sainte-Écriture... Cela ne paraît de rien, et pourtant toute la gnose humaniste intégrale est là en gestation dans cette façon de faire. Le pape Pie XII, sans mettre explicitement de nom sur cette nouvelle doctrine, la véhicule bel et bien, et... combien fervemment, le lecteur peut s'en rendre compte!]. Nous comprenons profondément, en effet, l'importance suprême de ce problème pour le progrès pacifique de la famille humaine ; mais Nous connaissons en même temps les hautes exigences que cette forme de gouvernement impose à la maturité morale de chacun des citoyens. C'est une maturité à laquelle on se flatterait en vain de pouvoir parvenir si la lumière de la grotte de Bethléem n'éclairait pas le sentier obscur par lequel les peuples s'acheminent vers un avenir qu'ils espèrent plus serein". Saisissons bien ce que veulent dire ces lignes pontificales : la Foi ne sert plus, pour Pie XII, qu'à infuser un esprit chrétien dans la Démocratie, ultime perfection de l'ordre sociopolitique universel (comme tout cela rappelle Chiaramonti : "Soyez de bons chrétiens, et vous serez d'excellents démocrates"!), ladite Démocratie restant, après l'opération, telle quelle, c'est-à-dire un pouvoir politique uniquement aux mains des hommes qui, du reste, l'ont créé : la Foi n'a pas, n'a plus le rôle d'en être le fondement

constitutionnel, elle "irrigue" seulement la société en sous-rôle et sous-main, le chrétien, quant à lui, devant "inculturer" cette Foi dans les structures "sécularisées", pour reprendre certains verbiages épiscopes actuels qui, comme l'on voit par les Noëls piedouziens, n'ont pas tiré de leur besace ce casse-croûte immangeable...

Puis, d'exalter le principe de "l'unité du genre humain et de la famille des peuples" : "De la reconnaissance de ce principe dépend l'avenir de la paix. Si cette exigence morale trouvait sa réalisation dans une société des peuples qui saurait éviter les défauts de structure et les faiblesses des solutions précédentes, alors, la majesté de cet ordre réglerait et dominerait également les délibérations de cette société et l'application de ses moyens de sanction [... comme ça? tout seul entre humains? par un coup de baguette magique? Encore une fois : la "tranquillité de l'ordre", est d'ordre et de réalisation exclusivement et strictement divins, il ne saurait être vécu par les peuples qu'au moyen d'une grâce divine toute-puissante extrinsèque dans l'ordre sociopolitique : pour en rester à la France, l'unité politique ne put être concrétisée en Gaule que par la grâce divine toute-puissante de la Noël 496... qui la réalisa instantanément après les échecs impuissants successifs de Vercingétorix et surtout du géant romain étalés sur plusieurs siècles! Quelle impiété de supposer, comme le pape Pie XII le fait ici, que la tranquillité de l'ordre et l'unité du genre humain puissent être réalisées par les hommes entre eux! Ne se rappelle-t-il donc plus l'épisode biblique de la tour de Babel où, justement, les rebelles à l'Ordre divin voulaient par eux-mêmes réaliser l'unité du monde, Dieu les châtiant comme on sait, et... condamnant par avance le projet piedouzien ?!?]. Pour la même raison, on comprend que l'autorité d'une telle société des peuples devra être réelle et effective [!??] sur les États qui en sont les membres, de manière pourtant que chacun d'entre eux conserve un droit égal à sa souveraineté RELATIVE [oui, oui, vous avez bien lu : r-e-l-a-t-i-v-e]. C'est seulement de cette manière que l'esprit d'une saine démocratie pourra pénétrer également dans le domaine vaste et épineux de la politique extérieure".

Ô lecteur! On vient de lire, ahuri, que pour Pie XII, il ne s'agit rien moins que d'abolir le principe de souveraineté nationale, puisque celui-ci est absolu ou... bien sûr, n'est pas, n'existe pas!!! Si l'on parle de "souveraineté relative", cela signifie en effet l'abolition du pouvoir politique constitutionnel des Nations, d'une chacune et de toutes. MAIS ALORS, COMPRENONS BIEN CE QUE NOUS LISONS, LE PAPE PIE XII, TOUT INGÉNUEMENT, EN DES TERMES DOUX, CHATTEMITES ET À PEINE TOUCHÉS DE LA PLUME, EST EN TRAIN DE NOUS DIRE FORMIDABLEMENT QU'IL DÉCLARE ABOLI LE TEMPS DES NATIONS. Par son projet, le pape Pie XII entend donc bel et bien professer, prêcher et promouvoir carrément un changement d'économie politique universelle.

Puis encore, de parler des tentatives pour faire échouer la guerre : "Toutes ont échoué. Et elles échoueront toujours toutes, aussi longtemps que la partie plus saine du genre humain ne sera pas fermement résolue, et saintement obstinée, comme par un devoir de conscience, à remplir la mission que les temps passés avaient commencée sans assez de sérieux et de résolution", c'est-à-dire, mais vous l'avez bien sûr deviné, de fonder une "société des États" un peu plus réussie que la SDN de l'entre-deux guerres... Tiens donc ! Mais, mais, fonder le salut politique sur la sanior pars des peuples, c'est-à-dire la partie la plus saine du genre humain qui n'est pas forcément la majorité, n'était-ce pas très-exactement la thèse de fond de Marc Sangnier... telle qu'elle fut ANATHÉMATISÉE par le pape Pie X... ???

Et Pie XII de conclure le radio-message de Noël 1944, par ce que l'on peut appeler son idée fixe en matière de politique internationale, à laquelle il se dit attachée... plus que personne: "Formation d'un organisme commun pour le maintien de la paix. — Les décisions connues jusqu'ici des Commission internationales [celles qui aboutiront, suivez le guide pontifical, au très-maçonnique et abominablement inique Yalta!] permettent de conclure qu'un point essentiel de tout aménagement futur du monde serait la formation d'un organisme pour le maintien de la paix ; d'un organisme investi de commun accord d'une autorité suprême [!!!] et qui aurait aussi dans ses attributions d'étouffer dans son germe toute menace d'agression isolée ou collective. PERSONNE ne pourrait saluer cette évolution AVEC PLUS DE JOIE que celui [Pie XII parle de lui-même] qui a défendu DEPUIS LONGTEMPS le principe que la théorie de la guerre comme moyen apte et proportionné de résoudre les conflits internationaux, EST DÉSORMAIS DÉPASSÉE [... ah bon ?! Nous sommes donc dans une nouvelle économie de salut ?? C'est inouï de lire cela sous la plume d'un Vicaire du Christ !!! Car là encore, comme pour l'unité des peuples, la paix universelle entre les peuples est une réparation des effets du péché originel que seul Dieu peut opérer...!! Dieu seul peut engendrer une nouvelle économie de salut où les effets du péché originel seront abolis dans l'humanité : voyez comme les gens de la tour de Babel ont été punis d'avoir voulu réparer par eux-mêmes les effets du péché originel! Il y a là un orgueil et une impiété inqualifiables, inconcevables de la part d'un... pape !!! Lorsque Notre-Seigneur a prédit qu'il "n'y aura plus qu'un seul troupeau, un seul Pasteur", c'est un futur qui concernait le Millenium où l'Unité métaphysique sera vécue ici-bas, pour la première fois depuis le péché originel, dans tous les ordres possibles des choses, religieuse, politique, culturelle, artistique, etc. Mais c'est un très-grand miracle apocalyptique, que seule une nouvelle économie de salut instaurée parousiaquement par le Saint-Esprit peut permettre ici-bas, et que l'Apocalypse ouvrira ; ce n'est pas le "progrès" historique des peuples qui l'accomplira, encore moins la volonté humaine collective. Quelle impiété dans cette formule de Pie XII : "Organisme investi de commun accord d'une autorité suprême" : comme s'il était au pouvoir de l'homme de s'investir lui-même d'une telle autorité !], (...) PERSONNE ne saurait souhaiter plus ardemment plein et heureux succès que [Nous-même, à cette évolution aboutissant à la création d'un organisme juridique international s'arrogeant sacrilègement à la Face de Dieu et des hommes le droit de gérer politiquement les Nations... et de prétendre réparer ainsi pour sa part les effets du péché originel]. (...) Car si s'ajoute la menace d'une intervention juridique des nations et d'un châtiment infligé à l'agresseur par la Société des États, alors l'humanité pourra sortir de la nuit obscure où elle est restée si longtemps submergée ; elle pourra saluer l'aurore d'une nouvelle et meilleure époque de son histoire. (...) Il y a une chose que Nous savons, c'est que le moment viendra, et peut-être plus tôt qu'on ne pense, où les uns et les autres reconnaîtront que, tout considéré, il n'y a qu'un moyen de sortir du réseau embrouillé dans lequel la lutte et la haine ont enlacé le monde, c'est le retour à une solidarité trop longtemps oubliée, à une solidarité ne se limitant pas à tels ou tels peuples, mais universelle, fondée sur la connexion intime de leurs destinées et sur les droits qui appartiennent également à chacun d'eux [... Mon Dieu, mon Dieu!, mais quelle fougue! mais quel enthousiasme! mais quelle ferveur non-dissimulée! mais quel éclat illuminé dans cet œil pontifical FIXÉ SUR UNE CHIMÈRE, comme disait Pie X des... modernistes !]".

... Oh! Quelle tristesse de voir que ce sont les papes qui réalisent les prophéties concernant les derniers Temps: "Quand les hommes diront «paix et sécurité», subitement la catastrophe les saisira comme les douleurs prennent la femme qui va enfanter et ils n'échapperont pas" (I Thess. V, 3). Combien saint Paul nous révèle là que les hommes

déclenchent la Sainte-Colère de Dieu sur eux lorsqu'ils veulent établir *par eux-mêmes* la paix babelesque mondiale...! Alors, voir que ce sont *les papes* qui les poussent à cela...!!! Soit dit en passant, nous sommes encore là en présence d'un Signe eschatologique accompli...

Et, en finale, dans une apothéose exaltée et exaltante dont Pie XII était coutumier, de sublimer un progrès des peuples très... humanisme intégral : "En un temps où les peuples se trouvent en face de devoirs comme ils n'en ont peut-être jamais rencontré aux tournants de leur histoire, ils sentent bouillonner dans leurs cœurs tourmentés le désir impatient et comme inné de prendre les rênes de leur propre destin avec plus d'autonomie que par le passé [quelle belle chose pour un pape, que de flatter et caresser les mauvais penchants démocratiques des peuples...!]. (...) Grâce à Dieu, on peut croire passé le temps où l'appel aux principes de la morale et de l'Évangile pour la vie des États et des peuples était dédaigneusement exclu comme utopique [voyez comme le pape s'illusionne honteusement sur des États naturellement chrétiens !]. (...) Si l'avenir appartient à la démocratie, un rôle de premier ordre dans sa mise en œuvre devra revenir à la religion du Christ et à l'Église, comme messagère de la parole du Rédempteur, et comme continuatrice de sa mission de salut. C'est elle, en effet, qui enseigne et qui défend la vérité ; c'est elle qui communique les forces surnaturelles de la grâce, pour réaliser l'ordre des êtres et des fins établi par Dieu, comme fondement dernier et norme directrice de toute démocratie. (...) L'Église a la mission d'annoncer au monde désireux de formes meilleures et plus parfaites de démocratie, le message le plus élevé et le plus nécessaire qu'il puisse y avoir : la dignité de l'homme, la vocation à la filiation de Dieu"... sans pour autant qu'il soit question, pour Pie XII, de mettre le Christ au fronton de la Constitution, mais simplement de faire servir l'énergie, le principe chrétiens au bon succès de la Démocratie...

Pour l'humaniste intégral, en effet, non seulement la guerre est dépassée, non seulement les valeurs morales suffisent à manifester le Christ parmi les hommes, mais, et c'est un aspect très-important auquel Pie XII apporte dans son enseignement une grande application, l'unité géopolitique sera réalisée entre les races et les peuples... par-dessus même les différences de Religion. OR, Ô LECTEUR, TOUS CES POINTS, IL FAUT LE REMARQUER SOIGNEUSEMENT ET LE SURLIGNER EN ROUGE VIF, SONT DES PLAGIATS IMPURS, DES CLONES HÉTÉRODOXES DU MILLENIUM ANNONCÉ FORMELLEMENT PAR SAINT JEAN L'APÔTRE DANS L'APOCALYPSE (chapitre XX). Pie XII, dans toutes ses Allocutions sur le sujet politique, fait en effet une très-grande place à cette unité des peuples... cependant qu'à aucun endroit de son discours, on ne discerne les bornes catholiques qui différencient le projet de l'unification des peuples dont il parle, bon en soi quand il fait référence à l'espérance millénariste orthodoxe (nouvelle ère eschatologique non-advenue et à advenir par une exclusive Geste divine apocalyptique), de celui... de l'unification hétérodoxe de la tour de Babel dans sa version moderne humaniste intégrale, c'est-à-dire onusienne (dont on déclare l'ère advenue, à charge pour l'homme de la mettre en œuvre).

En tous cas, et aucun lecteur ne s'en étonnera, ce point unitariste ne pouvait qu'être très-bien saisi par l'homo modernus : "De l'analyse des messages que nous venons d'esquisser, il ressort à l'évidence que Pie XII se situe à l'échelle mondiale. La pensée fondamentale qui s'en dégage est que le genre humain doit s'unir sur le plan du droit naturel et que les chrétiens, animés par la charité du Christ, doivent être les premiers à promouvoir cette action... C'est une pensée très neuve et on n'en a pas toujours saisi la nouveauté [!]. Elle apparaît comme une trame dans toute son œuvre tant doctrinale que politique. Le problème d'une communauté des peuples n'est plus aujourd'hui celui d'une république chrétienne, d'un ordre chrétien, ayant à sa tête le pape et l'empereur, comme

l'Europe s'en était formée l'idée [!] au Moyen-Âge [... quelle mensongère et scandaleuse présentation des choses! Quel mépris inqualifiable du Don de Dieu et de Dieu Lui-même! Ce n'est pas, en effet, l'homme du Moyen-Âge qui s'est inventée une métapolitique, c'est Dieu qui la lui a fournie libéralement !]. On se trouve en présence d'un genre humain dont les quatre/cinquièmes sont étrangers à l'Église, et les circonstances de notre temps commandent d'unir tous ces peuples rapidement, sous peine d'effondrement de la civilisation. L'Europe a d'ailleurs perdu l'hégémonie à la suite des deux guerres mondiales. Elle est pratiquement évincée de l'Asie et de l'Afrique ; les empires coloniaux ne sont plus qu'un souvenir, et des événements d'une ampleur et d'une portée sans précédent, dans la perspective ouverte par la physique de l'atome, se déroulent à nos yeux, sur tout le globe, à un rythme accéléré. Il n'en était pas ainsi il y a un demi-siècle. Tous les papes de l'époque contemporaine ont certes travaillé pour la paix. Mais lorsque Léon XIII à la fin du siècle dernier apportait son adhésion morale à la première Conférence de la paix [... fort révélatrice, déjà, cette "adhésion morale" !] (dont les influences hostiles à l'Église le tenaient à l'écart), lorsque le pape Benoît XV tentait en vain son entremise pour la paix en 1917, et que Pie XI exhortait à restaurer la paix du Christ, ils parlaient encore «d'un point de vue européen, en fonction d'une Europe aux traditions chrétiennes, infidèle peut-être à ses traditions, mais qu'on peut inviter à y revenir». PIE XII, EN SE SITUANT À L'ÉCHELLE MONDIALE, PENSE QUE la plus grande partie du genre humain «ne peut être invitée à revenir aux traditions chrétiennes puisqu'elle n'a jamais été chrétienne» et que comme on vient de le mettre en évidence : LE GENRE HUMAIN DOIT S'UNIR SUR LE PLAN DU DROIT NATUREL, LES CHRÉTIENS MONTRANT LA VOIE. Dans tous les domaines, social, politique, économique, national, international, c'est UNE DOCTRINE DE L'HOMME".

... Une doctrine de l'homme. Voilà, le mot est lâché. Et c'est effectivement bien ce qui se tire de l'enseignement nouveau de Pie XII, la déduction la plus obvie de la doctrine piedouzienne qu'on en peut faire (quand bien même Pie XII n'a nullement l'intention profonde de subvertir le Message chrétien, pas plus qu'avant lui, Pie VII ou après lui, Paul VI ou Jean-Paul II d'ailleurs, et justement, tout le drame, le nœud gordien de "la crise de l'Église", est là).

Après la guerre, Pie XII n'est pas guéri de son utopie humaniste intégrale, c'est parler par antiphrase. "Le 24 décembre 1945, le radio-message au Sacré-Collège Negli ultimi reprend le thème de 1939 et rappelle dans sa dernière partie les trois présupposés moraux fondamentaux d'une paix vraie et durable : une bonne volonté réciproque [!] ; ne pas créer artificiellement une opinion publique [!]; renoncer au totalitarisme [!]. L'injuste et dure condition d'innombrables prisonniers de guerre et de détenus politiques est également réprouvée [!]. À sa lecture, on pense invinciblement à la devise Opus justitiae pax qui exprime l'œuvre entière d'un pontificat voué à la restauration de l'ordre [oh non, il ne s'agit pas de restauration, mais d'instauration d'un nouvel ordre mondial]. Plus on médite les documents pontificaux, mieux apparaît la synthèse et l'unité de la pensée [oh oui, hélas!]" (Castella, t. III, p. 244). "La condition humaine, la dignité humaine, considérées sous tous leurs aspects (personnel, social, national et international) sont donc l'objet des considérations exposées, avec quelle force persuasive! [souligne l'auteur qui remarque bien lui aussi l'exaltation exaltée de Pie XII pour la doctrine humaniste intégrale], dans l'encyclique Summi Pontificatus et dans tous les messages et interventions de diverses natures, de Pie XII. (...) On n'est pas plus formel, ni plus pressant" (Castella, t. III, pp. 254-255.83). C'est très-clair en effet, et ce n'est pas moi qui le dit.

Certes, Pie XII se rend bien compte qu'on n'y est pas encore, dans cette ère nouvelle, "le Souverain Pontife n'a garde d'oublier que l'organisation internationale, si elle est en voie de réalisation, n'est encore qu'un idéal : la Société Des Nations, fondée en 1919, était morte, et l'Organisation des Nations Unies vit le jour en 1945 à la conférence de San Francisco. La perspective de l'Ordre futur ne peut donc être la seule valable, et Pie XII ne pourra pas se dispenser d'indiquer, dans des messages subséquents, des directives sur le droit de guerre contemporain concernant des situations actuelles, BIEN QUE CONSIDÉRÉES PAR LUI COMME DE JURE DÉPASSÉES. Aussi, dans ses messages d'après-guerre, surtout celui de Noël 1948, envisage-t-il la menace de guerre contemporaine dans ses dimensions «atomiques» ; et devant cette effrayante réalité, loin de se complaire dans les visions réconfortantes de l'Ordre futur, il engage résolument la lutte contre les perturbateurs actuels de la fragile paix mondiale... Barrant la route aussi bien au bellicisme qu'au pacifisme naïf, Pie XII [... au nom de son pacifisme humaniste intégral pas moins... naïf] affirme avec netteté la Volonté chrétienne de paix, qui met la force au service du droit" (Castella, t. III, p. 255), commente notre historien.

Bien sûr, Pie XII, acculé par les conflits toujours là, plus que jamais là, au sortir de la seconde guerre mondiale, est bien obligé d'admettre que les temps nouveaux ne sont pas encore advenus définitivement, dans lesquels toute guerre serait pour jamais "dépassée", comme il ose le dire lui-même, se prenant pour Dieu capable de changer une économie de salut par une autre. De même, pour la création de l'ONU, il se rend bien compte que ce n'est pas encore parfait. Cependant, si les bas instincts de l'homme ne sont pas encore jugulés de facto, le pape Pie XII veut, et notre commentateur l'a bien compris, qu'ils le soient de jure. Le jésuite que cite en note notre historien, pourra bien, appuyé sur Pie XII, intituler un chapitre de son livre : "Peut-on encore parler de guerre juste ?" (R.P. Paul Duclos, op. cité, p. 207). Et, appuyé sur Pie XII, de répondre par la négative, dans ce chapitre. Et effectivement, NON, dans l'optique humaniste intégrale, il n'y a plus de guerre juste. Pie VI en 1794 le pensait déjà (!!!), et osait condamner pour ce motif même le providentiel projet du ministre anglais William Pitt, osant appeler son projet de coalition militaire européenne pour abattre la Révolution en France, auquel il proposait au pape de prendre moralement la tête : une "querre plus ou moins juste" !!! Car il est capital de bien comprendre que pour Pie XII, cette nouvelle ère humaniste intégrale qu'il prêche est de droit commencée. À nous de la relayer, à nous, par notre "volonté chrétienne de paix" comme il dit, de faire en sorte qu'effectivement cela soit ainsi... à nous donc, de contribuer à, puis carrément d'abolir la guerre, de recréer l'unité du monde... en attendant qu'une encyclique pontificale déclare abolies de jure les douleurs de l'enfantement pour les femmes, le travail servile pour les hommes, les ronces dans les jardins, les infâmes et déprimantes maladies, et... LA MORT aussi, la très-inhumaine mort, pourquoi s'arrêter en si bon chemin!

Maurice Pujo, auteur de "droite profonde" (j'aime mieux ce terme que : "extrêmedroite"...), prendra très-bien conscience de cet humanisme intégral des papes, dans son livre écrit en 1929, Comment Rome est trompée (... dont, en fait, le titre exact aurait dû être Comment Rome se trompe elle-même par ses papes) : "Les vieilles nations que rongeaient déjà la démocratie et le socialisme, mais qui voulaient revivre, voilà que, pour réaliser son rêve, Rome va les empêcher de réagir ; elle va leur interdire de se défendre. Elle leur imposera la chimère pacifiste, privant la paix de ses garanties matérielles, la fondant sur la seule force morale des engagements. (...) Rome aujourd'hui, ne condamne pas moins les principes de la démocratie [elle ne le fait plus, maintenant, après Vatican II], parce qu'elle y avait vu justement la divinisation de l'homme, mais le fait de la démocratie lui est apparu

comme devant être non seulement accepté, mais encore maintenu et cultivé [et ce, depuis le Concordat, depuis 1801]. (...) Dira-t-on que nous inventons et que nous calomnions quand nous constatons ce qui est sous les yeux de tous ? Restant condamnée en principe, la doctrine des droits de l'homme est non seulement tolérée, mais encouragée en pratique : on nous impose de prendre le suffrage universel au sérieux, de reconnaître son droit, de participer à son exercice et on nous défend de mettre en pratique un autre moyen de réaliser le salut de notre pays. (...) On sacrifie les revendications anti-laïcistes et on interdit de réclamer autre chose que la neutralité et le droit commun, dont l'Église proclamait autrefois le mensonge et la foncière injustice" (pp. 304-307).

La maladie pontificale, quelque soit du reste celui qui est assis sur le Siège de Pierre après Pie VII, est de toutes façons incurable. Pie XII, à la fin de son pontificat, de revenir encore et toujours sur cette idée fixe qui ne l'a donc jamais quittée pendant les quasi vingt ans de son pontificat, qui en fut la ligne de conduite la plus fondamentale, celle à laquelle il tint le plus. C'est ce qu'on est bien obligé de conclure après lecture étonnée, étonnante, détonante surtout, de ces discours humanistes sans cesse répétés. Voyez encore, deux ans avant de mourir, ce dernier radio-message de Noël 1956 (... Noël, Noël, toujours et encore Noël!, comme pour mieux enfouir l'extraordinaire grâce divine apportée dans la sphère sociopolitique universelle à la Noël 496, ô abomination de la désolation pontificale !...). Le pape y disait : "... Si Nous faisons allusion à ces aspects défectueux [Pie XII venait de critiquer l'ONU], C'EST PARCE QUE NOUS DÉSIRONS VOIR RENFORCER L'AUTORITÉ DE L'ONU, surtout pour l'obtention du désarmement général qui Nous tient tant à cœur. (...) En effet, c'est seulement dans le cadre d'une Institution comme celle des Nations-Unies que l'engagement de chacun des États (...) pourra être pris d'un commun accord et transformé en obligation stricte de droit international" (AAS, vol. XLIX, pp. 5-22). Pie XII ressemblait là à Israël s'appuyant sur l'Égypte, "un bâton qui te percera la main" lui avait pourtant annoncé le Prophète... c'est-à-dire, qui te CRUCIFIERA. Oui, malheur à l'homme qui se confie dans I'homme! Parce que tout homme est menteur, omnis homo mendax, et plus encore quand l'homme se réunit ensemble avec son semblable, le mensonge devenant alors plus invincible, plus puissant, plus impie, moins décelable... plus antéchristique pour dire la chose d'un seul mot.

La visite de Paul VI à l'ONU en 1965, à juste titre tant décriée par les tradis, ne fut donc, c'est maintenant, après mon exposé, d'une criante évidence, que l'achèvement d'une très-longue, très-homogène pratique des papes depuis le Concordat, sans aucune faille pontificale. Quand le pape Paul VI dira : "Nous, plus que quiconque, avons le culte de l'homme", comprenons bien qu'il ne parlera pas là en son SEUL nom propre de pape, non, il parlera AU PLURIEL, c'est-à-dire AU NOM DE TOUS SES COLLÈGUES DE PAPES POST-CONCORDATAIRES, SURTOUT LES DERNIERS VOIRE LES PLUS SAINTS (je me suis arrêté surtout sur Pie XII, mais il n'est lui-même que la suite de Pie XI et encore bien de Benoît XV, il fut d'ailleurs l'inspirateur de ces deux papes ; quant à ce dernier pape, dont la majorité du pontificat se déroula durant la première guerre mondiale, voyez que "dans son message de paix aux chefs des nations belligérantes «Dès le début», daté du 1er août 1917, il préconisait déjà l'institution d'une procédure internationale d'arbitrage qui viendrait en substitution des forces armée, rétablissant la «force suprême» du droit", cf. Levillain, art. Benoît XV, p. 220, 2e col. Le projet de Pie XII est donc déjà là parfaitement exprimé... dès 1917 !!).

"Nous, TOUS les Vicaires du Christ modernes depuis Pie VII, savons fort bien ce que c'est que l'humanisme intégral, venez et voyez", était le vrai sens de la célèbre phrase de Paul VI... En fait, il faisait de la retape publicitaire aux onusiens en vantant la pratique

humaniste intégrale des Vicaires du Christ-Roy (!), déjà longue, par laquelle il suffit de manifester l'homme pleinement homme, tout l'homme, pour que le Christ soit révélé. Au fond, voulait insinuer Paul VI, se croyant subtil, possédé de cet esprit malin déjà discerné et dénoncé chez les humanistes intégraux, les vicaires du Christ et les onusiens employant strictement les mêmes moyens basés sur la dignité humaine, pourquoi ne pas faire cause commune? Les meilleurs des onusiens, sûrement d'innocents et gentils "chrétiens anonymes" comme disait Karl Rahner, envahis par d'obscurs et anachroniques préjugés contre l'Église, ne pouvaient-ils pas, pensait-il, être charmés par cette soudaine révélation (qu'on aurait très-bien pu trouver dans la bouche de Pie XII), ce qui pouvait entraîner, qui sait ?, leur conversion au Christ. N'oubliez pas : l'humaniste intégral s'imagine être un gros malin. Bien plus malin en tous cas que Dieu et le simple fidèle. Journet, commentant Pie XII, disait tout-à-l'heure: "Ainsi le pape en appelle ultimement à une force spirituelle, à un esprit de justice sans quoi toute entreprise temporelle resterait vaine. Il précise que les sources profondes de cet esprit sont cachées en Dieu [... et doivent rester cachées en Dieu puisqu'on invoque volontairement d'agnostiques principes moraux]. Il laisse entendre ici, mais il le dit ailleurs expressément, que nous pourrons joindre, en cet esprit, même ceux qui n'ont pas notre Foi, et qui voudront travailler avec nous à la reconstruction de la cité charnelle : «Ne l'empêchez pas... Qui n'est pas contre vous est pour vous» (Mc IX, 40); peut-être même ignoreront-ils (mais nous chrétiens le saurons bien) que la justice sociale et politique, dans la mesure où elle est authentique, est déjà une réfraction, sur le plan inférieur de la vie temporelle, de la sainte justice de la grâce, et de la béatitude du Sermon sur la Montagne". Le problème, c'est qu'une telle pastorale inclut qu'une révélation supérieure du Saint-Esprit à tout homme, par laquelle il est pénétré invinciblement de la voie de salut, individuelle et universelle, qui révèle en soi le Christ, qui rend donc tout homme moralement responsable, est intervenue sur la terre. Or, ELLE N'EST PAS ENCORE INTERVENUE, cette révélation nouvelle. Si un jour nous devons la connaître (et nous ne la connaîtrons qu'en passant par la très-purificatrice Apocalypse pour arriver au Millenium), ce qui est plus sûr encore, c'est que... nous n'y sommes pas. La gnose humaniste intégrale ou "chrétienne-laïque" se présente donc vraiment comme une anticipation à la fois sentimentale et intellectuelle impure d'un Temps nouveau qui n'est pas advenu, et qu'il appartient à Dieu, et à Dieu seul, d'instaurer, à son bon et saint Plaisir, parousiaquement.

J'en terminerai là quant à ma démonstration comme quoi tous les papes modernes à partir de Pie VII, peu ou prou, ont versé de plus en plus dans l'humanisme intégral derrière lequel se cache, presque transparent, le règne de l'Antéchrist, les pires au for externe étant bien sûr, en passant par Vatican II, les derniers de la liste. Et tout cela par le "péché originel" de la pratique pontificale concordataire avec des États constitutionnellement athées, lesquels bien sûr n'admettent que l'existence d'hommes déconnectés de Dieu...

Non cependant sans rajouter ceci: non seulement les papes post-concordataires à partir de Pie VII sont pervertis par l'humanisme intégral au niveau étatique, mais ils tâchent d'en corrompre les États qui ne le sont pas encore, autant qu'ils peuvent, surtout les papes qui viennent après Vatican II. On les voit en effet, atterrés, effarés, honteux, se montrer *la locomotive du mal,* traînant derrière eux les wagons des nations encore trop "Ancien-Régime"... comme on l'a certes vu dans l'horreur avec Pie XI qui scandalisait les nations pourtant démocratiques en voulant signer en 1922 un concordat avec l'URSS bolchévique. Ce sont donc les papes modernes qui avancent le plus vite vers le règne de l'Antéchrist, et y poussent les nations "paresseuses". C'est très-évident au niveau de la pratique concordataire. Déjà, Vatican II osait affirmer dans la conclusion de *Dignitatis Humanae* 

Personae: "Il est manifeste que l'homme souhaite, aujourd'hui, pouvoir librement professer la religion, en privé et en public; bien plus, que la liberté religieuse est maintenant proclamée dans la plupart des Constitutions comme un droit civil, et qu'elle est solennellement reconnue par des documents internationaux" (§ 15). Le concile, pour cette affirmation, faisait référence à Pacem in terris de Jean XXIII. Or, ce qui était en 1965 un peu faux, deviendra de plus en plus vrai après le concile... grâce au Vatican qui va pousser à cela. Quelques exemples seulement.

"En 1973, modification du Concordat avec la Colombie, à la demande du Vatican. «Les deux parties contractantes ont été poussées par la volonté d'adapter les dispositions en matière de rapports entre l'Église et l'État, aux principes énoncés par le concile Vatican II et aux réalités sociales actuelles de la Colombie» (DC n° 1638 des 9-23/9/73, p. 790). Le document, signé le 12 juillet 1973 par le Vatican et par le gouvernement colombien, fut ratifié par la Chambre des représentants de Colombie (...). Ainsi donc, en Colombie, État catholique à 98 %, on a, à la demande du Saint-Siège, retiré l'article de la constitution affirmant que la religion catholique était la seule reconnue par l'État, et cela au nom de la dignité de la personne humaine et de la liberté religieuse! Mgr Lefebvre apprit, du Secrétaire même de la Conférence épiscopale colombienne, que le Vatican avait fait le siège de la Présidence de la République durant deux ans pour parvenir à cette suppression (conférence de Mgr Lefebvre à Barcelone du 29 décembre 1975). En 1974, suppression, dans la constitution de l'État du Valais en Suisse, de l'article 2 fixant que la Religion catholique était la religion de l'État. Ce fut à la demande de Rome, selon ce que le nonce apostolique en Suisse, Mgr Ambrogio Marchioni, affirma le 31 mars 1976 à Berne à Mgr Lefebvre (conférence de Mgr Lefebvre à Écône du 1er avril 1976)" (Pierre, m'aimes-tu?, abbé Daniel Le Roux, p. 21). En 1975, l'abbé Le Roux expose que c'est toujours Rome qui fait supprimer un article constitutionnel au Portugal interdisant aux catholiques d'actuer juridiquement une demande de divorce civil ; c'est encore Rome qui demande la révision du concordat espagnol en 1976, pour supprimer l'article qui déclarait la Religion catholique comme étant celle de l'État espagnol, toujours, bien sûr, au nom de la Liberté religieuse de Vatican II. Idem-itou en 1980 avec le Pérou, etc., pour arriver en 1984 à la révision des Accords du Latran en Italie, y supprimant la Religion catholique comme Religion d'État...

... L'on comprend donc certes à quel point les mauvais pouvaient bien battre les mains de plaisir, de cette nouvelle profession de foi pontificale humaniste intégrale, devenue ecclésiale par la force des choses. Par exemple les francs-maçons dans leurs infâmes loges. Avec une prescience vraiment satanique, ils entrevoyaient déjà le triomphe du laïcisme sur le Siège de Pierre, dès le pontificat de Pie XI. "L'Église a été détrônée, s'écriait, au convent de 1936, le franc-maçon Aubertin, les peuples n'y croient plus. Elle ne parle plus religion à ses fidèles, MAIS MORALE ET SOCIOLOGIE" (cité dans Pour qu'Il règne, Jean Ousset, p. 360). Après le pontificat du pape Pie XII, c'est un vrai feu d'artifice dans leurs âmes maudites. Un certain M. Bru, vice-président de la "Ligue française de l'Enseignement", lors d'un Congrès en 1959, déclarait : "Je tiens à souligner devant vous ce fait, disait-il, que les porte-parole de la morale catholique [le laïcard de service désigne ici les papes] ne s'expriment plus, aujourd'hui, comme autrefois... Les premiers catholiques qui ont osé, comme Lamennais, comme Marc Sangnier, faire entendre dans leurs écrits le souffle vivifiant de la morale ouverte, ont été désavoués par la Papauté... mais regardons de plus près [le franc-maçon, avec une terrible clairvoyance, veut récapituler ici les vingt ans de pontificat de Pie XII...] : Y A-T-IL AUJOURD'HUI UNE QUESTION DE POLITIQUE SOCIALE QUI SE DISCUTE EN D'AUTRES TERMES QU'EN TERMES DE MORALE PROFANE, C'EST-À-DIRE LAÏQUE ? NOS JUGEMENTS

SONT À PEU PRES ADOPTÉS PAR TOUS, SEMBLE-T-IL... CE N'EST PLUS, AUJOURD'HUI, LA MORALE CHRÉTIENNE QUI INSPIRE LA MORALE LAÏQUE ; C'EST LA MORALE LAÏQUE QUI, PAR SON DYNAMISME CONQUÉRANT, SA PUISSANCE DE RENOUVELLEMENT, SON UNIVERSALITÉ, S'IMPOSE À LA MAJORITÉ DES CROYANTS COMME DES NON-CROYANTS ET REND VAINES OU ANACHRONIQUES LES DOCTRINES DÉPASSÉES" (Pour qu'Il règne, Jean Ousset, p. 360). Il n'est certes nul besoin de commenter. Oui, comme dit un proverbe chinois : "Si tu veux te connaître toi-même, va chez ton ennemi", on n'est jamais si bien renseigné sur ce qu'on vaut vraiment, que par son ennemi...

Et nous refaisons ici, après Pie XII, le lien avec Vatican II, dont nous avons vu plus haut à quel point il est infesté d'humanisme intégral inextricablement enlacé dans des formules de Foi catholique, ce sacrilège mariage de l'esprit de l'Antéchrist avec l'Esprit-Saint...

Voilà, fin du film d'horreur.



L'on comprend aisément la raison des longs développements qui précèdent : c'est afin de bien montrer que le "problème Jean-Paul II" n'est pas tant son problème que celui de... toute l'Église catholique, apostolique et romaine. C'est en fait toute l'Église en corps d'institution, toute une génération ecclésiale donnée, qui est enténébrée, qui a l'esprit sous "la puissance des ténèbres", et surtout les Vicaires du Christ de cette génération-là (ceci, bien sûr, sous la haute-Main du Saint-Esprit : il ne faudrait surtout pas s'imaginer que c'est Satan le maître d'œuvre dudit enténèbrement, c'est Dieu Lui-même, par le truchement des causes secondes et singulièrement par l'aveuglement complet de tous et chacun des papes post-révolutionnaires, qui fait rentrer l'Épouse très-sainte du Christ dans l'économie propre de la Passion, comme pour Jésus il y a 2 000 ans, afin de la faire devenir co-Rédemptrice, aux termes de sa Passion et de sa mort qui aura lieu sous le règne de l'Antéchrist).

Jean-Paul II certes apparaît comme le pire des papes de cette Église enténébrée. Et il l'est sûrement sur le plan doctrinal, on lui donne volontiers le 1er accessit avec les félicitations du jury. Mais... n'est-ce pas tout simplement parce qu'il est le dernier de la maudite liste? Si plusieurs générations de papes font pousser un arbre mauvais, celui qui apparaîtra le plus mauvais sera évidemment celui qui viendra en dernier sur le Siège de Pierre, alors que l'arbre est déjà poussé, parvenu à l'âge adulte, toutes ramures déployées, dans son plein épanouissement. Cependant que ce n'est pas lui qui l'aura fait pousser, il n'aura fait que prendre le mauvais arbre parvenu à maturité que lui auront livré ses prédécesseurs qui, eux, l'auront fait pousser... en y rajoutant certes sa touche personnelle qui est, comme par hasard, en parfaite adéquation avec cette pleine maturité d'iniquité de ce mauvais arbre. Le prêche pontifical public de Jean-Paul II est en en effet, on l'a vu, abominable, d'une dernière et indépassable abomination de la désolation dans le Lieu-Saint. Mais... il ne fait que parachever dans l'horreur antéchristique ce que Pie VII a planté, ce que Léon XIII, Pie XI, et surtout Pie XII et Paul VI ont fait pousser et arrosé. Quant à lui, on pourrait dire qu'il prend l'arbre en pleines fleurs et lui fait produire son fruit maudit. Quoique saint Paul applique le passage suivant à la bonne semence, la même règle s'applique à la mauvaise semence : "L'un dit : Moi, je suis à Paul ; et l'autre : Moi, à Apollo. (...) Qu'est-ce donc qu'Apollo ? Et qu'est-ce que Paul ? Moi j'ai planté, Apollo a arrosé. (...) Ainsi ce n'est pas celui qui plante qui est quelque chose, ni celui qui arrose (...). Celui donc qui plante et celui qui arrose ne sont qu'une même chose" (I Cor. III, 4-8). Donc, c'est un vain raisonnement, quant à la croissance du mauvais arbre dont le nom est *mysterium iniquitatis* dans l'Église, de l'attribuer à Pie, Léon ou Jean-Paul...

Mais transplantons-nous aux temps affreux de la Révolution. Celle-ci fait un horrible et universel carnage, tant moral que physique, d'absolument tout l'Ordre très-chrétien initié par le Christ à la Noël 496, et, pire encore s'il était possible, prétend créer sur ses cendres et ruines un nouvel ordre politique tout donné à Satan par les "droits de l'homme" athées, radicalement contraire au Christ et ouvertement contre Lui. Non seulement en effet tout est saccagé, violé, assassiné, tant des structures institutionnelles basées sur le Christ que des personnes, mais un novus ordo saeculorum est bâti ayant pour base l'homo antechristus : désormais, l'homme seul existe et vit, le Dieu vrai et réel n'existe pas... ou seulement si l'homme le veut, et à son entière discrétion. Renversement revolvere incroyable dans sa radicalité. Pour bien prendre la mesure de l'inouï bouleversement à l'époque, rappelonsnous que les mois qui suivirent la décapitation de Louis XVI le 21 janvier 1793, symbole personnel vivant et récapitulatif de tout cet Ordre très-chrétien multiséculaire bâti sur le Christ, il y eut un grand nombre de morts subites dans toute la France, tellement le choc moral fut grand pour les gens de bien. C'était la fin du monde. Tout s'écroulait et, pire, Satan triomphait. C'était comme si les portes de l'enfer avaient enfin réussi à prévaloir sur l'Église et la société qui allait avec.

Un pape arrive. Et que fait-il devant pareille situation ? Il donne la main le plus vite qu'il peut à... la Révolution, il attache les âmes des fidèles aux nouveaux pouvoirs politiques du mal qui se sont érigés sur la haine du Christ et de son Ordre très-chrétien... sous peine de la damnation éternelle en cas de désobéissance, liant *hérétiquement* les âmes, sans miséricorde, aux menaces de Rom. XIII. Pour concordatiser, j'allais écrire prostituer, l'Église de France avec ce nouveau pouvoir constitutionnellement athée, on le voit, effaré puis encoléré d'une sainte-colère Boanergès, attenter sans vergogne ni scrupule, il n'hésite pas une seule seconde en effet, aux principes les plus sacrés de la Foi et de la constitution divine de l'Église, comme par exemple quant à l'institution épiscopale, les livrant à la Prostituée de Babylone "ivre du sang des saints et du sang des martyrs de Jésus" (Apoc. XVII, 6) !

J'ai lu les "Réclamations des évêques de France, etc.", rédigées collectivement par les évêques français de Louis XVI et adressées à Pie VII suite à la brutale démission qu'il avait exigée d'eux en corps d'institution sans... les consulter aucunement auparavant (!), aux fins de pouvoir mettre en route sa nouvelle Église gallicane prostituée au principe républicain révolutionnaire représentée par Napoléon, le pape l'obligeant en effet à reconnaître, rien que par la structure juridique concordataire, validité et légitimité aux gouvernements constitutionnellement... athées (c'était ce but affreux que Pie VII osait appeler "le bien supérieur de l'Église"...). Ces "Réclamations" terribles de l'innocent persécuté qui en appelle au pape... qui les persécute, de la bonne justice de sa cause, doucement et avec tant de respect de la fonction pontificale que c'en est touchant au possible (ô qu'il est puissant sur le Cœur de Dieu, le cri de l'innocent qu'on étrangle, et qui en appelle à Sa Justice!), avec ce bêlement doux et sans haine de la brebis qu'on mène à l'abattoir sans faute de sa part, respectant tellement le pape qui les exécutait sans appel et contre toute justice, que les évêques français faisaient semblant de supposer qu'on l'avait mal conseillé ou qu'il n'avait pas pris en compte toutes les pièces du dossier, cesdites "Réclamations" disais-je, étaient plus que parfaitement fondées dans l'ordre théologique et canonique.

Les thuriféraires imbéciles, corrompus et/ou vicieux du Concordat, avec ou sans soutane, ont trop dit que le pape avait droit de juridiction absolue sur les évêques, et qu'il

pouvait, si les circonstances l'exigeaient, destituer un ou des évêques à sa guise sans avoir aucun compte à rendre à personne sinon à Dieu (... et pourquoi pas, n'est-ce pas, tout un corps épiscopal national ?, et quel corps national puisqu'il s'agissait de celui de la France, base et fondement sociopolitique de la Religion durant le Temps des nations : ainsi donc, le pape, en détruisant l'épiscopat français d'Ancien-Régime en corps, détruisait par-là même et par ce seul acte, tout l'Ordre très-chrétien du Temps des nations !!!). C'est parfaitement faux, à cause même de l'institution divine de l'épiscopat par Jésus-Christ, sur lequel le pape n'a pas du tout droit de vie et de mort à sa discrétion, parce que l'évêque, une fois légitimement intronisé dans un diocèse par le pape, est canoniquement l'Époux de son Église particulière, et que le pape n'a nul droit de casser le lien conjugal de l'Évêque avec son Église s'il n'y a pas faute grave de sa part, canoniquement dûment constatée devant les tribunaux ecclésiastiques romains ; ou alors, si l'évêque pressenti par le pape ne donne son accord pour sa démission ou sa translation.

Or, l'on était exactement dans ce cas de figure avec les évêques français : loin d'avoir commis la moindre faute (... c'est tout simplement indécent de le supposer de la plupart de ces évêques qui avaient tenu bon dans la Foi dans l'horrible tourmente révolutionnaire, la plupart exilés, et parfois au risque de leur vie), ces évêques de la France de Louis XVI étaient dans leur grande majorité, à l'instar du roy-martyr, sinon des saints, à tout le moins de trèsdignes évêques. Le pape n'avait donc théologiquement aucun droit, ni divin ni canonique, de les destituer d'office sans leur accord, aucune faute grave n'ayant été commise par eux. Et c'est cette règle de droit divin que, doucement, ils rappelaient au pape gravement fautif et défaillant, dans lesdites "Réclamations". Ils lui demandaient donc, avec une humilité touchante, qu'il veuille bien instruire leur cause, alors qu'ils auraient très-bien pu, ils y étaient tout-à-fait fondés, lui demander vertement de revoir sa copie pontificale, sa demande de démission de leur épiscopat étant absolument illégitime et par ailleurs moralement inqualifiable, puisqu'en fait, c'était pour obéir à Napoléon que Pie VII agissait ainsi, un Napoléon dont le seul but était de "faire du passé table rase". C'est-à-dire supprimer l'ordre très-chrétien basé sur le Christ pour le remplacer par l'ordre révolutionnaire basé sur l'Antéchrist via les "droits de l'homme".

Évidemment, Pie VII se garda bien, par-dessus tout, de répondre aux évêques français d'avant la Révolution : ç'aurait été faire éclater aux yeux de tous non seulement leur innocence mais leur vertu... et donc faire ressortir l'impossibilité canonique et théologique de les démissionner de force... et donc, donc, tout son plan de prostitution de l'Église de France avec la démocratie révolutionnaire représentée par Napoléon était foutu en l'air irrémédiablement! C'est donc ainsi que l'Église de France post-révolutionnaire put "repartir", le pape violant et bafouant les lois fondamentales les plus sacrées de la constitution divine de l'Église quant au sacrement de l'Ordre. Et le nouvel épiscopat gallicanorépublicain mis sur pied quasi sacrilègement (qu'on songe que c'est l'ex-évêque défroqué d'Autun, le franc-maçon Talleyrand, qui ne savait même plus trop dire une messe, qui sacra un grand nombre des nouveaux évêques institués de par le Concordat...!), fut en vérité un mélange ignoble, voulu par Napoléon et imposé au pape, qui laissa faire la chose, d'évêques d'Ancien-Régime s'étant soumis, d'évêques constitutionnels civils n'ayant jamais voulu faire amende franche et honorable d'avoir souscrit à la constitution civile du clergé que Pie VI avait déclarée hérétique, et surtout, surtout, par-dessus tout, pour tous ces évêques-là, de faire allégeance obligatoire à un gouvernement constitutionnellement athée qui pratiquait la Liberté religieuse, lui reconnaissant validité et légitimité, là étant en effet le devoir le plus important pour un évêque concordataire... avant même d'adorer Dieu. L'Église de France

concordatisée fut donc la toute première église "antéchristisée" à prendre corps en ce trèsbas monde, DE PAR LE PAPE, engendrant ainsi le commencement de l'abomination de la désolation dans le Lieu-Saint, qui ne fera bien sûr que progresser plus les temps avanceront (car la pratique concordataire avec des États constitutionnellement athées se répandra à l'univers entier, par le modèle archétypal napoléonien de 1801, pendant tout le XIXème puis encore le XXème siècles).

... Éh bien! Est-ce qu'on comprend à présent, pourquoi ces "Réclamations" du plus glorieux et sacré épiscopat national en ce monde, admirables de grâce, de piété et d'humilité, furent mises... à l'Index... dès la Restauration? Comme s'il s'agissait d'écrits d'évêques marginaux indignes attentant coupablement à l'autorité sacrée du pape?! Interdiction pour tout catholique de les lire! Et je me demande même s'il n'y a pas une excommunication pour qui les lit. Tant mieux!, je le suis donc, puisque j'ai lu à genoux dans mon âme ces mandements admirables de Foi, de soumission, de douceur et d'humilité, de mes Pères français dans la Foi d'Ancien-Régime.

On s'est beaucoup lavé la tête, chez les tradis, avec de sordides histoires du genre de celle des illuminés Nubius et Volpe, issus du carbonarisme italien des années 1820, prédisant qu'ils finiraient par asseoir l'un des leurs sur le Siège de Pierre, ou du moins un pape acquis à leurs idéaux maçonniques. Sornettes qui nous ont empêchés de voir que c'est LE PAPE luimême qui a fait pénétrer l'ennemi des âmes, Satan, dans le collège cardinalice, c'est-à-dire qu'il l'a mis au plus proche du Siège de Pierre lui-même, dès 1801, par les articles concordataires! Les Nubius et autres Volpe, pouvaient bien aller se rhabiller, le pape avait fait le travail pour eux, et... bien avant eux ! Dans le Concordat, le pape en effet "reconnaît dans le premier Consul de la République française les mêmes droits et prérogatives dont jouissait l'ancien gouvernement [quel scandale, soit dit en passant, de lire sous la plume du pape, qu'il traite la royauté sacrale très-chrétienne, d'ancien gouvernement! On voit trèsbien que dès 1801, la papauté avait d'ores et déjà pris fait et cause pour la démo(n)cratie...] (art. 16)" (J'accuse le Concordat !, p. 40). Or, quels étaient lesdits droits et prérogatives accordés de temps immémoriaux par le Saint-Siège aux roys très-chrétiens en vertu de la Foi et surtout de l'élection divine de la France issue de Clovis ? Droits et prérogatives sacrés que donc le pape osait le plus sacrilègement possible mettre dans les mains impies de Napoléon et du gouvernement constitutionnellement athée qu'il représentait, telles quelles, brut de brut ?! "Voici le détail de ces prérogatives d'après Boulay de la Meurthe : «La principale est d'avoir des cardinaux [!] ; il faut aussi mentionner le droit pour le gouvernement français d'avoir à Rome un cardinal-protecteur, un auditeur de Rote, un ambassadeur avec des préséances, une juridiction et l'exclusive dans le conclave [!!], des établissement, une académie des arts et une poste particulière [dans Rome] »" (Documents, t. III, p. 758, cité par DTC, art. "Concordats", col. 753). Tuediable & morsangbleu! Est-ce qu'on se rend bien compte de ce qu'on vient de lire ?!! Le pape Pie VII, de par le Concordat, plus satanique encore en vérité que la Révolution ne le fut car elle, au moins, affichait couleur et gonfanon de Satan, accordait en droit à la République française constitutionnellement athée, dont Satan est le maître, des... cardinaux ayant droit d'exclusive dans le conclave !!!" (J'accuse le Concordat !, p. 41, note 43).

Le péché de Pie VII n'était-il pas, en soi, *plus grand contre la Foi* que celui du dernier pape arrivant quelque deux siècles plus tard et qui ne fera que porter à l'ultime degré, la perversion du départ ? Quand bien même, pour l'heure, son péché ne touchait pas encore à la Foi mais seulement aux Mœurs, auxquelles est inhérente la Politique constitutionnelle ? Allons, faites un effort, mettez-vous à la place du simple fidèle français vivant à l'époque du

Concordat... Considérez un moment en esprit, par exemple, le chouan qui avait lutté héroïquement et sans compter pour l'Ordre très-chrétien, pour le roy de France, "vive image" du Christ qui ne meurt pas plus que Lui parce qu'il est sa manifestation PERSONNELLE dans la chose politique, digne et simple héros qui ne se soutenait moralement qu'en pensant au pape, l'autre "vive image" du Christ, heureusement encore bien assis làbas sur le Siège de Pierre, ce qui donnait, pensait-il, bien de l'espoir pour le combat trèschrétien (le chanoine Billaud, arrière-petit-fils de catholiques chouans qui avaient rejoint les rangs de l'anticoncordataire Petite-Église de Vendée, décrit dans son ouvrage, que, loin de croire que Pie VII avait signé le Concordat avec Napoléon, ces braves gens avaient tous accroché au-dessus de leur lit son portrait et faisaient leurs prières du soir à genoux devant lui, ne le différenciant quasi nullement avec les saints du Ciel dans leur Foi simple... Les malheureux! Si on leur avait dit à quel point le pape les TRAHISSAIT!!). En rentrant chez lui en 1801 après de longs mois d'atroces et terribles luttes, dans sa Vendée natale (... que dis-je chez lui?, quand le pauvre malheureux ne trouvait plus ni sa chaumière, ni sa femme, ni ses enfants, tout ayant été rasé, détruit, violé, atrocement martyrisé, tué à petits feux, cuit dans le four à pain familial, la peau de leurs fesses tannée pour faire des culottes aux... sansculottes -hélas je ne fais pas là un jeu de mot douteux, c'est exactement ce qui est arrivé à Nantes-, lui-même, pauvre et héroïque victime, perclus de douloureux rhumatismes pour le reste triste de ses tristes jours parce qu'il avait passé ses nuits pendant de longs mois dans un terrier qu'il s'était creusé en forêt : cela s'est vu), en revenant chez lui disais-je, harassé, exténué, famille et chaumière affreusement décimées, ruinées, il pouvait trouver pour le consoler de son dévouement héroïque de martyr à l'Ordre très-chrétien, sous la pierre calcinée, fendue et inutilisable de l'âtre, un exemplaire du... Concordat signé de son père spirituel qui... le menaçait des plus terribles foudres ecclésiastiques, des anathèmes les plus formels, du feu éternel de l'enfer, s'il résistait aux "nouvelles autorités constituées" !!! Il y avait de quoi perdre la Foi ou tourner fou furieux. Ou plutôt aller trucider le pape et toute la cour romaine, faire ce que Cadoudal appelait quant à Napoléon, "le coup essentiel".

En tous cas, certains, à l'époque, ont pensé que le pape, par cet infâme Concordat napoléonien, avait **perdu la Foi.** Oui ! Déjà ! Avant même que la Reine des prophètes vienne le vaticiner de par Dieu en 1846 à La Salette, en disant lapidairement : "Rome perdra la Foi, et deviendra le siège de l'Antéchrist" !

Il existe une tradition romaine originale et plaisante : le peuple, lorsqu'il est mécontent, placarde une épigramme sur une statue antique, place Saint-Pierre, la statue de Pasquino, en vers latins choisis et lapidaires qu'on appelle des pasquinades, disant en peu de mots ciselés le fond du mécontentement. Or, suite à la signature du Concordat, une main anonyme grava sur la statue la pasquinade vengeresse suivante, qui "traduisait le mécontentement général des romains, par rapport aux concessions faites par le pape au maître de la France, qui avaient paru excessives à beaucoup" (Castella, p. 313) : "Pio per conservar la fede, perdè la sede ; Pio per conservar la sede, PERDÈ LA FEDE". "Pie (VI), pour conserver la Foi, perdit le Siège ; Pie (VII), pour conserver le Siège, PERDIT LA FOI". Cité par Hayward : Le dernier siècle de la Rome pontificale I, p. 172. Mais... était-ce bien le pape seul qui avait perdè la Fede par le Concordat, ou... tout le haut-clergé romain avec lui, c'est-à-dire en fait... toute l'Église avec lui ? Hélas ! C'était bien l'Église toute entière avec lui. On lit en effet que Pie VII, avant de signer le Concordat, le soumit à "la petite, puis à la grande Congrégation [commissions cardinalices ad hoc que le pape avait créées pour régler la question du Concordat], et même de tout le Sacré-Collège" (DTC, art. "Concordats", col. 754), lequel, après quelques discussions rapides sur certains articles, l'accepta pleinement... Il est

donc trop vrai que c'est toute l'Église en corps d'institution qui se met elle-même sous "la puissance des ténèbres" dès la Révolution terminée.

En France, chez nous les franchouillards, on se pique pas de mots latins, on boit, on rigole à la gauloise, et... on discerne autant le fond des choses que les italiens. Suite à la signature du Concordat, un français fit paraître à Paris une gravure populaire qui circula furtivement dans toute la ville sous le manteau, où l'on voyait seulement... une belle pistache, avec cette légende vitriolesque et lapidaire comme seuls les français ont le grand art d'en brocarder sur les revers de veste : "PIE S'TACHE"... Et voyez comme le français avait bien compris que le péché concordataire commis ne l'était pas par Napoléon, mais par le pape, par Pie VII (soit dit en passant, le français disait en deux mots seulement ce que l'italien disait en seize !). Mais oui. Ce n'est pas Napoléon qui se tachait par le Concordat, c'était Pie VII. Vox populi...

Mais peut-être me direz-vous que nous sommes là, justement, dans des réactions populaires d'humeur, ne comprenant pas ce que Pie VII osait appeler, à propos du Concordat, "le bien *supérieur* [!!!] de l'Église". Alors, voyons comment Joseph de Maistre, ce grand prophète de la contre-révolution, qui était tout sauf un petit esprit, jugeait le Concordat. C'est très-simple. Cela l'avait mis si en colère contre Pie VII, qu'il avait tenu ces propos : "Je souhaite au pape de tout mon cœur **la mort**, de la même manière et par la même raison que je la souhaiterais à mon père s'il venait à me déshonorer demain" (cité par Jean Tulard, *Les révolutions, de 1789 à 1851*, p. 206).

Donc, en vérité, il est bien possible que le Concordat napoléonien fut devant le Trône de Dieu un péché *dans les Mœurs* plus grave pour l'Église que ne le fut Vatican II hérétique, qui n'en est que le développé *dans la Foi,* la subséquence, la conséquence obligée. Et si vous aviez vécu en 1800, vous fidèle catholique, peut-être auriez-vous encore plus mal jugé le pape Pie VII que le pape Jean-Paul II...

... Mais alors, alors, justement, le pape Pie VII était donc sûrement un franc-maçon de haut grade, un affreux "initié-infiltré-comploteur" pour avoir fait tant de mal à l'Église ? Oh mais non les amis !, vous n'y êtes pas !, c'était un homme pieux, spirituel et doux, tendre, voire faible. Il n'aurait pas fait de mal à une mouche. Son portrait ressemble d'ailleurs étonnamment à celui de Paul VI, et, à lire sa biographie, on souscrit sans difficulté à l'historien, lorsqu'il dit de lui, dans une langue romantique achevée : "Le lait de la bonté humaine lui coulait de la bouche" (Crétineau-Joly). Tenez, puisqu'on est sur le sujet de la canonisation des papes, on aurait très-bien pu le mettre, lui aussi, sur les autels. Simplement, il avait l'esprit déjà complètement enténébré de la bête démocratique... Comment ne pas conclure ici par l'adage antique : Jupiter aveugle d'abord ceux qu'il veut perdre, quos vult Jupiter perdere dementat prius (il ne s'agit évidemment pas ici, quant aux papes de l'ère moderne, d'une perdition éternelle, mais d'une perdition temporelle : Dieu "perd" les papes pour faire rentrer l'Église dans l'économie de la Passion, comme II a "perdu" son Fils bien-aimé dans Lequel II mettait toutes ses complaisances, en L'abandonnant à la "puissance des ténèbres", pour sa glorification et notre Rédemption... Mais n'oublions pas ce que Jésus dit : "Si vous étiez des aveugles, vous n'auriez point de péché" - Jn IX, 41- : au temps de la Passion de l'Église, où tout le monde à commencer par les papes, est, peu ou prou, aveuglé par la "puissance des ténèbres" sans forcément en avoir conscience ni le vouloir, voilà qui est réconfortant...).

Vous voulez condamner Jean-Paul II, le pape de la très-apostate réunion interreligieuse d'Assise en 1986 ? Éh bien, mais, mais, après avoir condamné le pape du très-abominable Concordat de 1801, Pie VII, n'oubliez surtout pas de condamner aussi Léon XIII,

le pape du très-affreux Ralliement de 1892. Alors là, avec lui, Léon XIII, la "si grande contradiction" (He XII, 3) est telle dans l'Église, que les pauvres curés de campagne n'y comprenaient plus goutte (déjà), de ses distinguos subtils et de ses subtils distinguos dans le domaine politique constitutionnel. Tel par exemple, l'énergique abbé Combe, curé tradi avant l'étiquette, qui avait charitablement recueilli Mélanie Calvat la bergère de La Salette dans les dernières années de sa vie. Léon XIII allait sur ses 92 ans, et, incidemment, l'abbé Combe apprend de Mélanie qu'elle vient d'avoir une vision de sa mort, ce qu'il relate ainsi dans son Journal, au 29 juillet 1903 (il commence par la faire parler): "Hier soir, je priais pour l'Église et spécialement ses Ministres. Je me disais : Comment se fait-il que les fidèles soient comme ça? Cela doit venir des Chefs! Aussitôt après mes prières, je ne sais si c'était vers minuit, j'entendis : «Voici que Je vais appeler à Moi mon Vicaire !» En même temps, je vis le pape qui se tordait sur son lit. Ses yeux tournaient à droite et à gauche, si entièrement qu'il n'en restait que le blanc. Je disais à Notre-Seigneur : «Je ne veux pas voir cela» (en le répétant, elle était encore effrayée!). Dans la chambre du pape, il n'y avait qu'un Monsignor ; il alla vite chercher, il appela. (...) — Pourquoi se tordait-il ainsi et tournait-il les yeux d'une manière si effrayante ? Était-ce par souffrance physique ou par épouvante de l'état dans lequel il laissait l'Église? — (Avec effroi) Mon Père, laissez cela! — Je ne me trompe pas, chère Sœur, ce ne sont point les souffrances physiques qui le tordent, mais... — (Ne me laissant pas achever et tout bas) Oui — Il se reprocha bien des choses, n'est-ce pas ? — (Silence) — Si les catholiques ne se sont pas défendus, à lui la faute! Aucun pape n'a demandé plus de sacrifices à ses amis, ni fait plus de concessions à ses ennemis. Vous appelez ça de la bonté ? Vous dites qu'il est très bon ? — Il avait de bonnes intentions. — Ses encycliques sont magnifiques, mais il les a constamment démenties dans la pratique! Les fidèles n'y comprennent plus rien, c'est la bouteille à l'encre. Un évêque ajoute dans son catéchisme un chapitre contre le divorce, le pape le lui fait retrancher pour ne pas déplaire au gouvernement! Il a attaché la Croix de l'Ordre du Christ sur la poitrine de Bismarck! Ses nonces s'assoient aux banquets, à la droite des femmes illégitimes de nos ministres! La politique exige cela ? Dieu lui fera voir en quel état il a mis l'Église par sa savante politique, sa politique à "longue portée", comme il l'a définie (...). Léon XIII eut cette crise effroyable. On ne sut pas ce qu'il avait vu, mais on l'entendit, à la fin de la crise, dire humblement : «J'avais de bonnes intentions»" (Dernières années de Sœur Marie de la Croix, bergère de La Salette, Journal de l'abbé Combe, p. 181, sq).

Cette "si grande contradiction" pontificale, commencée avec le Concordat, il ne faut donc pas s'étonner de la constater dans le pontificat... actuel de François, les papes ne pouvant plus faire autrement que d'y être *crucifiée*, et aucun n'y peut échapper, attendu qu'ils ont voulu eux-mêmes marier l'esprit de l'Antéchrist avec le Saint-Esprit, "la religion de l'homme qui se fait dieu" avec "la Religion du Dieu qui s'est fait homme", et qu'ils n'ont jamais voulu en revenir. On n'en citera qu'un simple exemple, concernant notre pape actuel.

François, donnant à manger à "la religion de l'homme qui se fait dieu", a osé dire : "Si une personne est gay et cherche le Seigneur avec bonne volonté, qui suis-je pour la juger ?", formule "employé[e] par le pape lui-même une première fois lors de la conférence de presse donnée à bord de l'avion qui le ramenait de Rio de Janeiro puis une seconde fois lors de l'interview qu'il a accordée à La Civiltà Cattolica" (Joie et douleurs du magistère de François, par Sandro Magister, 15 avril 2014). Cependant, donnant cette fois-ci la parole à "la Religion du Dieu qui s'est fait homme", le pape François, "pendant une période de 36 heures, entre le jeudi 10 et le vendredi 11 avril, s'en est pris tout d'abord (et ce n'était pas la première fois) à «la dictature de la pensée unique» qui supprime «la liberté des peuples, des gens, des

consciences». Ensuite, il a défendu avec vigueur «le droit qu'ont les enfants de grandir dans une famille comportant un papa et une maman, en étant confrontés à ce que représentent la masculinité et la féminité d'un père et d'une mère, se préparant ainsi à la maturité affective». Un peu plus tard, il a exprimé des jugements extrêmement sévères contre «les horreurs de la manipulation éducative» qui, «sous prétexte de modernité, pousse les enfants et les jeunes à s'engager dans la voie dictatoriale de la pensée unique». (...) Et, en dernier lieu, il a réaffirmé son opposition à la destruction de tout «enfant à naître dans le sein maternel» et il a cité à ce propos le jugement lapidaire qui avait été émis par le concile Vatican II : «l'avortement et l'infanticide sont des crimes abominables». Les allusions à des faits, à des lois, à des décisions de justice, à des campagnes d'opinion se rattachant à l'idéologie du «genre», dont il a été question récemment en Italie, en France, ainsi que dans d'autres pays, étaient transparentes dans ce qu'a dit le pape François" (ibid.).

Il n'est qu'à peine besoin de faire remarquer la ressemblance avec les papes du XIXème siècle faisant de "magnifiques encycliques" (abbé Combe) et les contredisant par leur pastorale politique près les gouvernements démocratiques constitutionnellement athées qu'ils avaient en face d'eux... En fait, les papes modernes sont dramatiquement, tragiquement, aux prises avec la contradiction dans laquelle ils se sont enferrés, enfermés, enclavés eux-mêmes par la pratique concordataire pontificale avec des États constitutionnellement athées, laquelle les oblige à prendre en compte "la religion de l'homme qui se fait dieu" (Paul VI). Depuis ce moment, ils sont obligés de juxtaposer dans leurs magistères, la "Religion du Dieu qui s'est fait homme" avec l'autre, celle de "l'homme qui se fait dieu", mariant ainsi dans l'abomination de la désolation puisque c'est au sein de l'Église, le Saint-Esprit avec l'esprit de l'Antéchrist. Jusqu'au règne de l'Antéchrist.

... Alors, pour repartir maintenant sur le sujet principal de mon article (qui est devenu un livre), l'arbre doit-il cacher la forêt, ou bien, la forêt doit-elle cacher l'arbre ? C'est-à-dire : la perversion et prévarication magistérielles du pape Jean-Paul II doit-elle faire paravent de celles de toute l'Église post-concordataire et de tous les papes de cette période en ce compris les plus saints (en leur privé), ou alors, la perversion et prévarication de l'Église postconcordataire et de tous les papes de cette période en ce compris les plus saints (en leur privé), doit-elle faire paravent de celles du pape Jean-Paul II ? Se focaliser sur la seule personne pontificale de Jean-Paul II, comme je l'ai fait dans la première partie de mon travail, c'était zoomer sur l'arbre ; maintenant, après avoir regardé la situation ecclésiale post-concordataire, on se rend compte que c'est la forêt elle-même qui est contaminée... au point de faire paraître l'arbre Jean-Paul II comme presque dérisoire devant un tel enténèbrement de toute l'Église. Bien sûr, si l'arbre ne doit pas cacher la forêt, il ne faut pas non plus que la forêt fasse oublier l'arbre : l'enténèbrement ecclésial collectif de l'Église ne saurait supprimer celui de Jean-Paul II. Comme toujours en la matière, la vérité se situe dans le juste milieu, qui est "le chemin des crêtes" comme disait saint Grégoire de Nazianze, c'està-dire là où se situe la perfection de l'homme. Ne pas s'obséder d'un aspect de la question au point d'en oublier l'autre aspect, aussi important à considérer.

"Mais, mais, la doctrine de Jean-Paul II est vraiment abominable, vous l'avez d'ailleurs fort bien montré dans la première partie de votre article-livre! Comment donc celui qui la professe pourrait-il être... saint en son privé?"

Mais, mais, le Concordat passé par Pie VII avec Napoléon et une société diaboliquement basée sur les "droits de l'homme" sans Dieu, était aussi une pure abomination dans le domaine des Mœurs (et je vous rappelle que, devant Dieu, l'Église n'est pas moins garante des Mœurs que de la Foi), laquelle fut, croyez-le bien, autant ressentie

par les contemporains catholiques de ce "pape napoléonien" que par nous, quant aux abominations de Jean-Paul II; mais, mais, le Ralliement de Léon XIII, réactivation scandaleuse du Concordat, ne l'était pas moins. Cependant, pour en rester à Léon XIII, il n'avait pas du tout conscience de la perversité intrinsèque de sa "politique à longue portée" (que plus tard son successeur Pie XI appellera "MA politique", en se fâchant tout rouge contre ceux qui la lui reprochaient, et qu'il continuera d'une manière encore plus hérétique, antéchristique et scandaleuse, que ses prédécesseurs, qu'on veuille bien se rappeler du concordat nazi...), ce qu'il avoue en gémissant sur son lit de mort. Et pourquoi ne pourrait-il pas en être de même de Jean-Paul II? En idéaliste passionné, n'a-t-il pas été à fond dans sa doctrine personnaliste subjectiviste à vocation antéchristique certaine, sans avoir cependant conscience de sa perversité intrinsèque et radicale, tel Léon XIII professant sa doctrine perverse quant au Ralliement? Et qui oserait supposer, et personne d'ailleurs ne l'a fait de son vivant, que Léon XIII la professait avec malice et plein consentement du mal y contenu? Même Mélanie, la bergère de La Salette, en a conscience : "Il avait de bonnes intentions", plaide-t-elle à l'abbé Combe... Pourquoi ne pas supposer la même chose de Jean-Paul II?

À ce sujet, et en contrepoint de ce qui précède, je ne peux manquer ici d'évoquer à nouveau les projets franc-maçonniques des carbonari italiens, aux temps de Grégoire XVI et de Pie IX. Ceux-ci, en vrais fils de Satan, prévoyaient l'invasion du Siège de Pierre dès le début du XIXème siècle, non par un des leurs mais par un pape acquis aux idéaux de la Révolution. Citons par exemples quelques extraits, significatifs sur cela, de leurs courriers tirés des archives secrètes du Vatican, dont l'authenticité est certifiée par un bref de Pie IX adressé à l'écrivain Crétineau-Joly lorsque celui-ci les fit paraître avec sa bénédiction et presque sous son ordre, au beau milieu du XIXème siècle : "Ce que nous devons demander, ce que nous devons chercher et attendre, comme les Juifs attendent le Messie, c'est un pape selon nos besoins". Ou encore : "On a chargé nos épaules d'un lourd fardeau, cher Volpe. Nous devons faire l'éducation immorale de l'Église, et arriver, par de petits moyens bien gradués quoique assez mal définis, au triomphe de l'idée révolutionnaire par un pape".

Or, ces lettres ont souvent été citées inintelligemment, à l'appui de thèses contre-révolutionnaires partisanes, obscurantistes et complotistes, voulant que l'ennemi soit toujours situé à l'extérieur de l'Église, jamais, ô grand jamais !, à l'intérieur. Mais... nous sommes en train de nous rendre compte que les Nubius et autre Volpe, étaient complètement dépassés ! En effet, il suffit de lire le sermon démocrato-sangniériste de Chiaramonti futur Pie VII pour se rendre compte qu'il est complètement converti, déjà en 1798, avant même d'être élu pape, à l'idée, maçonnique s'il en est, de la démocratie en Politique, où l'homme prétend exister en lui-même, par lui-même, pour lui-même et avec lui-même, à l'exclusion formelle de Dieu ! Il suffit aussi de prendre acte que c'est Pie VII lui-même qui faisait rentrer les ennemis dans le Sacré-Collège puisque, comme je l'ai rappelé plus haut, par l'article § 16 du Concordat il donnait des cardinaux avec droit d'exclusive au conclave à la République française !! Mais en vérité, comment mieux faire que Pie VII pour arriver à faire élire un pape "acquis à l'idée révolutionnaire", que de donner des droits d'élection active et passive dans le conclave aux tenants de la Révolution...?!!

Donc, en fait, loin qu'il faille s'imaginer d'une manière fort malsaine, et même dangereuse pour la Foi, des complots ourdis dans la noirceur ténébreuse des loges contre le Siège de Pierre (il en existe sans doute, mais ils sont loin d'être le facteur principal de la pénétration subversive du Saint-Siège que l'on constate de nos jours), convient-il de prendre surtout acte que ce sont *les papes eux-mêmes* qui se sont déjà pervertis à l'idéal maçonnico-démocratique dès le Concordat napoléonien, *dès... 1801!* C'est sans doute un peu moins

glorieux, mais c'est ainsi. Un psychiatre pourrait dénoncer ici un évident transfert de coulpe : les milieux catholiques, à commencer par les papes du reste car c'est Pie IX qui veut révéler, par l'écrivain Crétineau-Joly, ces lettres de la franc-maçonnerie italienne, ne voulaient absolument pas prendre conscience ni admettre leur propre faute commise par le Concordat, c'est-à-dire, concrètement, leur affreuse conversion aux idéaux maçonniques dans les Mœurs politiques constitutionnelles, et c'est pourquoi ils la mettent publiquement, cette faute, pour s'en dédouaner eux-mêmes et rester "tout blanc", sur le dos de méchants situés extra *muros...* Les quels méchants au reste apparaissent comme ce qu'ils sont : de parfaits crétins prophétisant pour un futur qu'ils espéraient proche... ce qui était déjà arrivé dans l'Église! Ce dont ils ne s'étaient pas rendus comte, les sinistres imbéciles !! "Le triomphe de l'idée révolutionnaire" sur le Siège de Pierre, c'est en effet... le Concordat napoléonien, tout simplement!, la suite de l'envahissement progressif de l'Église par les idéaux maçonniques, se transvasant par lentes graduations des Mœurs dans la Foi, n'en étant que subséquence, conséquence, jusqu'à Vatican II qui verra crever l'abcès. Et ce ne sont pas eux, les méchants, qui l'ont fait triompher, cette "idée révolutionnaire", ce sont les papes eux-mêmes. Avec l'accord au moins tacite des grands-clercs de toute une génération ecclésiale, puisque, on l'a vu, Pie VII a été élu alors que les grands électeurs près le Siège de Pierre étaient au courant de son tristement fameux sermon démocrato-sangniériste...

lci, on pourra se demander à juste raison comment il se fait que les grands-clercs de toute une génération ecclésiale donnée, celle de la période révolutionnaire même, aient bien pu se convertir aussi facilement voire fervemment, à l'idée démocratique, j'oserai dire, en même temps que les pires révolutionnaires. Une raison *ad hominem* l'explique, que j'ai longuement développée dans un de mes ouvrages (cf. *Traité de la religion royale française, etc.*, note de fin de texte x, pp. 650, sq., au lien suivant : http://www.eglise-la-crise.fr/images/pdf.L/TRRFCompletDuToutAvecNDDeGraçayA4.pdf), et que je résume ici, et c'est moralement important de le faire, car il s'en faut qu'il faille mettre la faute que l'on voit dans l'Église de la période moderne, et dont on meurt nous autres, sur les seuls papes et grands-clercs : c'est à savoir que les papes et les cardinaux de la fin d'Ancien-Régime avaient quelque excuse de soutenir la forme républicaine-démocrate, par la raison des fort mauvais traitements auxquels ils avaient été soumis par la plupart des cours royales européennes, très-notamment celles bourboniennes, depuis déjà pas mal de temps, au bas mot depuis les *Traités de Westphalie* (1648).

Depuis la Renaissance, il est trop vrai que les roys et les princes, vivant de moins en moins du principe *très-chrétien* qui pourtant les constituait en dignité politique, ont tendu à s'affranchir sans cesse un peu plus de l'Autorité spirituelle de l'Église, du joug du Christ qui pourtant est doux, trouvant à tort la suréminence de l'Église sur la leur de plus en plus insupportable. Les procédés injustes et injurieux de Louis XIV envers le pape Innocent XI sont bien connus, mais il faut souligner que personne à son époque ne s'en choqua outremesure, car ils manifestaient bruyamment le fond des cœurs (même quand le "roy-soleil" osa déclarer orgueilleusement et fort insolemment au pape : "Vous êtes sacré avec une huile venant de la terre, et moi avec une huile venant du ciel"...! Oser invoquer le Sacre n'était par ailleurs vraiment pas manquer de culot de la part du roy de France qui avait le plus tardé de tous iceux-là, une dizaine d'années après son accession au trône, pour recevoir l'onction sacrale de la Sainte-Ampoule...!). L'espèce de sourde coalition, de très-mauvaise volonté des cours royales et princières dans leurs rapports avec le Saint-Siège, qu'on peut faire partir du traité de Wesphalie dans sa forme "joséphiste" radicale, atteignit d'ailleurs des limites insupportables, scandaleuses, dans l'affaire de la suppression des jésuites, jusqu'à martyriser

presque physiquement le malheureux pape Clément XIV (1769-1774), qui céda hélas. Conséquemment, l'autorité spirituelle de l'Église, qui n'était plus soutenue par les jésuites, fut par la suite encore plus radicalement abaissée sous l'impatient sceptre des cours royales devenues césaristes, philosophes, humanistes, arrogantes, voire déjà ouvertement rebelles devant le Spirituel. À partir de la suppression des jésuites, la révolte contre l'autorité de l'Église, loin de cesser, ne fit en effet que s'accentuer d'un formidable bond en avant, comme il arrive toujours quand on faiblit devant un méchant qui n'a nullement l'intention de se convertir.

Un péché en entraîne un autre. Certains grands-clercs, fatigués à leur tour, se dirent qu'un changement fondamental de régime politique serait peut-être souhaitable et qu'il serait sûrement plus facile de propager la Religion directement avec les *peuples* eux-mêmes que par l'intermédiaire des *roys* très-chrétiens devenus régaliens. ET ILS PURENT SE DIRE CELA PARCE QU'EN POLITIQUE, ILS AVAIENT L'ESPRIT PERVERTI PAR LA SCOLASTIQUE qui, basée sur un concept *exclusivement* philosophique, avait fait l'impasse radicale sur le droit divin en Politique initié à la Noël 496 et épanoui dans l'Ordre sacral très-chrétien, voulant ne voir, même après la Révélation, que des républiques naturelles non-sacrales comme dans l'Antiquité (hélas, le fameux *de Regno* ou *de Regimine Principum* de saint Thomas d'Aquin, est absolument scandaleux et quasi hérétique, sur le sujet...).

Conséquemment, les grands-clercs romains, ou du moins la fraction influente aux postes de commande parmi eux, en vinrent donc, juste avant la Révolution, à lorgner dangereusement sur la cause républicaine-démocrate, pour finir par tomber d'accord sur un modèle de société républicaine-chrétienne mettant sur la touche les roys et les princes. Ainsi, le péché véniel de l'homme épousant un autre péché véniel de l'homme aboutissait à un péché mortel qui fit rentrer Satan dans le jeu. Les mauvaises mœurs des cours européennes envers le Spirituel jointes aux mauvaises théories des clercs en matière politique constitutionnelle : il ne manquait plus que l'étincelle de la Révolution pour tout faire sauter. Et c'est hélas ce qui arriva. Les grands-clercs de la fin d'Ancien-Régime qui versèrent dans le républicanisme, telle charrette au fossé, ne virent pas, en tous cas, qu'ils ajoutaient un péché au péché des chefs d'États très-chrétiens, qu'au contraire d'annihiler celui-ci, ils le multipliaient par deux, qu'en tout état de cause ils n'avaient pas le droit de détruire le Principe des sociétés politiques chrétiennes-sacrales, si miraculeusement mis en route par Dieu aux assises de la France, sous prétexte que les chefs qui en étaient les mandants étaient devenus indignes. En effet, ce n'est pas parce que les chefs des sociétés chrétiennes-sacrales étaient devenus indignes que les grands-clercs avaient le droit d'abolir le principe d'autorité de droit divin qui les constituait chefs légitimes : c'était dans ce cas, justement, que l'omnis potestas a Deo de saint Paul s'appliquait à bon escient, merveilleusement bien, l'obéissance aux sociétés chrétiennes-sacrales ne pouvant absolument pas être abolie!!

Or, trompés par une scolastique hérétique en matière politique constitutionnelle, dont saint Thomas n'est pas exempt, les papes ont cru qu'ils pouvaient passer en toute orthodoxie d'un modèle de société chrétienne-sacrale à un modèle de société chrétienne-laïque (= républicaine). C'était en vérité un péché aussi grand que celui commis par les rois et princes très-chrétiens qui voulaient affranchir la Politique du Spirituel et singulièrement de l'autorité du Siège de Pierre. Mais les grands-clercs romains ne comprirent point leur péché et erreur gravissime, et, l'ayant adoptée, on les vit alors suivre désormais très-exactement et non moins funestement le chemin suicidaire des nobles d'Ancien-Régime qui, à la veille de la Révolution, ne cessaient de promouvoir ardemment l'idéal démocratique, de s'en prendre étourdiment la tête dans les clubs maçonniques, une démocratie qui ne pouvait pourtant

qu'aboutir à les envoyer à la guillotine, ce qui leur arriva effectivement. Comme il est arrivé que le principe sacral d'Autorité politique détruit par le pape et les grands-clercs dans les roys et princes très-chrétiens dans et par le Concordat de 1801, finit par détruire celui de l'Église et le leur propre à Vatican II, ce "1789 dans l'Église" (cardinal Suenens). Il est donc trop vrai que les grands-clercs, l'esprit perverti par une scolastique et une philosophie qui leur faisait croire qu'une forme républicaine chrétienne-laïque pouvait suppléer l'Ordre chrétien-sacral, ce qui est absolument faux (c'était tout simplement tomber dans le péché gravissime de prétendre créer en Politique, ce qui est très-expressément réservé à Dieu), se sont donc jetés tête la première dans l'ordre révolutionnaire républicain, ne voulant voir que le mot "république" dans la Révolution, et non point, ce qu'ils auraient dû voir, que cette forme républicaine initiée par la Révolution était viscéralement et indissolublement liée à l'antichristianisme et absolument indissociable de lui... ce que rappela méchamment, souvenons-nous, le gouvernement anticlérical Combes au pape Pie X.

"Très bien, vos explications sont tout-à-fait lumineuses. «La crise de l'Église» s'en éclaire d'un jour vraiment nouveau et fort équilibré. Mais, mais, revenons à nos moutons, à notre problématique du moment : Jean-Paul II a été beaucoup plus loin dans la perversion hérétique que tous et chacun de ses prédécesseurs, même Pie VII!"

Mais, mais, c'est tout simplement parce que Jean-Paul II a accédé au Siège de Pierre alors que tous ses prédécesseurs depuis le Concordat, lui avaient, les uns après les autres, peu ou prou, plus ou moins, *préparé cette perversion antéchristique suprême et ultime*. Ce qui d'ailleurs ne l'excuse nullement de la touche de perversion qu'il rajoute lui-même personnellement, mais qui n'en fait pas pour autant le "grand méchant loup" de "la crise de l'Église", pas plus qu'aucun de ses devanciers sur le Siège de Pierre...

Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que chaque pape a sa personnalité, son éducation intellectuelle, sa vie spirituelle, etc., et donc, puisque l'Église en est rendue à l'heure enténébrée de sa Passion, tout pape a l'esprit obscurci. Mais l'obscurcissement de chacun des papes ne va pas être forcément de même mouture dans les uns et dans les autres, quand bien même il mènera à la même perversion finale et ultime. En Jean-Paul II, par exemple, l'obscurcissement de son esprit est d'abord philosophique, c'est, on l'a vu, par le personnalisme subjectiviste qu'il aboutit à "la religion de l'homme qui se fait dieu". Quant à Pie VII, son angle de vue enténébré n'est pas le même : c'est au niveau politique que son esprit est complètement enténébré, il professe que les États constitutionnellement athées sont existants, valides et légitimes, ce qu'il illustre et confirme par la seule pratique juridique concordataire avec eux. Mais notez avec soin que les deux obscurcissements, philosophique et politique, aboutissent tous les deux à la même réprouvée finale, à savoir : faire exister et vivre l'homme déconnecté de Dieu, l'homo antechristus, lequel sera exalté à Vatican II, trèsnotamment, comme nous l'avons vu, dans Dignitatis Humanae Personae... Tous ces obscurcissements pontificaux, qui peuvent être différents à l'origine, s'acoquinent en effet comme compère & commère, pour professer, par des voies différentes la même hérésie finale : la doctrine de l'homme, la doctrine de l'Antéchrist.

Et puisque l'Église est parvenue à l'heure où elle vit sous "la puissance des ténèbres" propre à l'économie de la Passion où tous les esprits sont incroyablement aveuglés et privés de la Lumière divine, alors, ses chefs, ses têtes successives, peuvent très-bien émettre des opinions hérétiques voire antéchristiques, sans du tout les considérer comme des hérésies mais au contraire comme un plus, un mieux doctrinal. Il ne faut jamais oublier, en effet, qu'on est à l'heure de la Passion, c'est-à-dire de la "puissance des ténèbres", sous peine de ne plus pouvoir rien comprendre à rien de "la crise de l'Église". Nous sommes véritablement

aux temps ultimes de la fin dans lesquels "Dieu abandonnera les hommes à eux-mêmes" (Secret de La Salette). Et c'est pourquoi sœur Lucie de Fatima disait, inspirée par les révélations de la très-sainte Vierge, que ce temps-là, qui est le nôtre, sera caractérisé par une "désorientation diabolique généralisée", ou encore saint Paul, décrivant les temps de l'Antéchrist et disant qu'en ces temps-là, il y aurait une "puissance active d'égarement" (Il Thess. II, 11).

L'homme est en effet un rien congénital. Si Dieu l'abandonne à lui-même, c'est le pire des abandons, la pire des punitions, l'homme se retrouve alors avec son néant fondamental, sans plus aucune force contre les ténèbres, surtout quand celles-ci ont reçu de par la Volonté divine, une "puissance" pour faire vivre à l'humanité et l'Église la Passion du Christ. Et ce qui est encore pire, c'est que l'homme ramené à son néant a tendance à s'en illuminer et illusionner invinciblement, à le prendre vraiment pour un réel existant. Il n'est donc que trop vrai que tout esprit humain, en ce temps-là de la Passion où il est abandonné à luimême, peut être égaré AU PIRE, et prendre ce pire pour LE MEILLEUR, sans forcément qu'il faille en conclure qu'il le soit avec malice, advertance, et donc avec coulpe formelle... C'est ça, justement, le grand point que fait comprendre la thèse de "LA PASSION DE L'ÉGLISE" que j'expose sur mon site www.eglise-la-crise.fr. Si Dieu n'éclaire pas l'homme, il peut tout-à-fait s'illusionner complètement et en toute innocence sur la malice du chemin emprunté par lui. Un exemple très-simple : Saül avant de devenir Paul, est certes un très-grand persécuteur de l'Église de Dieu. Mais il avait cependant aussi bonne volonté intérieure quand il s'appelait Saül et en faisait les œuvres pharisaïques, que lorsqu'il s'appela Paul, c'est-à-dire saint Paul. Si Dieu retire ses lumières dans une âme, l'âme plonge immédiatement dans les ténèbres. Et s'il est certes facile de dire avec saint Paul que ceux qui sont trompés le sont "parce qu'ils n'ont pas eu l'amour de la vérité [et donc : c'est de leur faute]" (II Thess. II, 10), il est non moins facile de dire, avec le même saint Paul, que "Dieu a enfermé tous les hommes dans la désobéissance [donc : ce n'est pas de la faute des hommes s'ils sont enfermés dans la désobéissance puisque c'est Dieu qui les y enferme], pour faire Miséricorde à tous" (Rom. XI, 32). A ce sujet, je vais surprendre sûrement plus d'un lecteur, en rappelant que le grand thaumaturge assisté de Dieu que fut saint Vincent Ferrier avait fait prier pour... Judas, dans certains de ses mémorables sermons publics (ce qui d'ailleurs lui avait valu d'être inquiété par les docteurs espagnols de Salamanque, grands-inquisiteurs à l'époque...). En tous cas, combien s'applique à la vie spirituelle, aux temps affreux de la Passion de l'Église mise invinciblement sous "la puissance des ténèbres" (et donc toutes les âmes avec elle sont sous cette "puissance des ténèbres", à commencer celles des papes), la boutade d'un prêtre dont le nom ne me revient plus, et qui disait : "Il n'y a pas sept sacrements pour sauver les âmes, il y en a huit : le huitième, c'est l'ignorance invincible !"

"Mais, mais, l'Église a condamné, chez les jansénistes du XVIIIème siècle, la proposition qu'ils faisaient, que les papes et l'Église de Rome n'avaient plus la Lumière du Saint-Esprit pour mener la barque de l'Église! Or, vous dites la même chose, à savoir que l'Église contemporaine, post-concordataire, est entièrement enténébrée, n'a plus les Lumières du Saint-Esprit pour dire la vérité aux «membres enseignés» par son Magistère pontifical!"

Mais, mais, au temps des jansénistes, c'est-à-dire dans les années 1700, l'Église est absolument intacte sur le plan doctrinal, le Magistère des papes est impeccable, le jansénisme sévit alors que l'Église est théologiquement en ordre parfait. En d'autres termes, à leur époque, un siècle avant la Révolution, l'Église ne vit pas dans l'économie de la Passion qui inclut qu'elle soit mise sous "la puissance des ténèbres". Cette condamnation fort justifiée

de la papauté contre les jansénistes frappaient en effet l'incroyable thèse qu'ils osaient soutenir, à savoir, entre autres, que... la codification de la messe par saint Pie V était obscurcie et entachée d'erreur !!! Or, dans ces années 1700, l'Église n'en est pas encore à vivre sa Passion. C'est seulement après la Révolution de 1789, qui plonge l'humanité entière à commencer par la France, dans l'heure de la Passion, qu'elle aussi, l'Église, participe de ce mouvement général enténébré quasi immédiatement, en signant par le pape le Concordat napoléonien de 1801. Et à partir du Concordat, on constate formellement par le fait ecclésial, contra factum non argumentum, que l'Église est rentrée dans l'économie de la Passion, qu'elle est complètement sous "la puissance des ténèbres", puisqu'elle est incontestablement "faite péché pour notre salut" (II Cor. V, 21) par cet acte concordataire de soi absolument hérétique comme réputant existence, validité et légitimité à un pouvoir politique constitutionnellement athée. Alors, ce n'est pas compliqué : autant les jansénistes étaient condamnables de soutenir que l'Église était enténébrée doctrinalement de leur temps, alors que, cependant, le Saint-Esprit ne l'avait pas encore fait rentrer dans l'heure de la Passion, autant de nos jours où l'Église est rentrée certainement dans la Passion, ce que l'on sait par le Concordat, seraient condamnable ceux qui soutiendraient que l'Église n'est pas... enténébrée! Ne pas vouloir voir que l'Église est enténébrée alors qu'elle vit dans l'économie de la Passion, ce serait prendre les ténèbres pour la Lumière, appeler bien ce qui est mal, vertu ce qui est péché, "bien supérieur [!!!] de l'Église" (Pie VII) ce qui est en vérité la première manifestation de l'abomination de la désolation dans le Lieu-Saint. Alors que l'Église vit sa Passion, c'est celui qui voit l'enténèbrement de l'Église qui est catholique, et celui qui le récuse, c'est lui qui n'est pas catholique.

"Mais, mais donc, au bout de votre exposé, vous admettez la sainteté au for privé de Jean-Paul II ?"

Mais, mais donc, holà! entendons-nous. La bulle de canonisation m'oblige en tant que catholique à croire de Foi, de fide, que Jean-Paul II est saint, c'est-à-dire qu'il le fut en son for privé de son vivant, à l'exclusion formelle bien sûr de son for public ou pontifical (François étant certainement pape et par ailleurs ladite bulle ayant été promulguée, comme on l'a vu, en bonne et due forme et donc étant couverte par l'infaillibilité). Mais n'oublions pas que l'Église moderne a mis à la mode la canonisation des "saints ordinaires". C'est donc sous cette catégorie, et celle-là seulement, que j'admets la bulle de canonisation. L'Église, au temps de François, canonise des "saints ordinaires". Jean-Paul II est donc un "saint ordinaire". Après tout, c'est une... bonne nouvelle. Qu'une âme soit sauvée est toujours une bonne nouvelle. Or, toute âme sauvée est une âme... sainte. Jean-Paul II est donc une âme sauvée qui est sainte. Au même titre que ma grand'mère, mon père, mon oncle, ma tante, ou mon frère décédés, bons chrétiens de leur vivant, et dont j'ai tout lieu de croire qu'ils sont sauvés. C'est donc seulement sous ce rapport que j'admets la formule, à savoir que Jean-Paul II est saint. Même Innocent III, "rigoriste" en matière de canonisation, le dit bien en rappelant les propos de Notre-Seigneur : "Pour entrer au ciel, il suffit de la persévérance finale, suivant la parole du Verbe divin lui-même : «celui qui persévérera jusqu'à la fin, celuilà sera sauvé» (Mat X, 22)". Amen!

Ainsi, toute l'Église étant enténébrée, et non seulement une personne particulière de pape, quelle qu'elle soit du reste à partir de Pie VII, la pire je le concède sans difficulté étant probablement celle de Jean-Paul II, on a une certitude : puisque la Personne morale de l'Église est immaculée, c'est la majeure du syllogisme, c'est donc sans faute aucune de sa part qu'elle est ainsi enténébrée, "faite péché pour notre salut" (II Cor. V, 21). Toute l'Église étant ainsi enténébrée de par une mystérieuse Providence divine aux fins très-certaines de la faire

devenir co-Rédemptrice, l'enténèbrement de l'esprit d'un pape, en l'occurrence Jean-Paul II, n'apparaît plus, dès lors, avec cette espèce de fort malsaine *hystérie complotiste* avec laquelle certains tradis, de préférence sédévacs voire Fsspx, l'ont vue communément (et dont on a vu plus haut, avec les Nubius et autre Volpe, ce qu'elle valait...): car s'il est possible de croire que "l'Église est faite péché" sans aucune coulpe, n'est-il pas possible de croire que le chef de cette Église puisse, non pas comme l'Église bien sûr, être absolument pur de tout péché dans son propre enténèbrement, mais du moins ne pas y être formellement coupable, lui non plus? Voire complètement inconscient de l'enténèbrement de son esprit? Y avoir même "une bonne intention" (Mélanie Calvat, à propos de Léon XIII)? Et donc que cela ne ferait pas obstacle à son propre salut? Si le Christ vivant sa Passion a pu être "fait péché" sans aucune coulpe de Sa part, pourquoi son Vicaire ayant à vivre lui aussi sa Passion, à l'heure où l'Église la vit, devrait-il avoir obligatoirement une coulpe? Franchement, je ne vois rien, là, qui, catholiquement parlant, puisse faire opposition.

Précisément, le Saint-Esprit, par la sainteté, même seulement "ordinaire", de la personne privée de Wojtyla-Jean-Paul II, veut peut-être nous enseigner une grande chose, mieux nous faire saisir la situation spirituelle exacte de l'Église à l'heure où elle vit la Passion du Christ. Le grand mystère d'iniquité que nous vivons DANS l'Église contemporaine, c'est en effet que les papes vont eux-mêmes, par le for externe, préparer l'arrivée de l'Antéchrist sur le Siège de Pierre, sans en être aucunement conscient et bien sûr encore moins le vouloir, c'est-à-dire sans préjudice du for interne de cesdits papes, qui, certes, ne regarde que Dieu. Cette sainteté même seulement "ordinaire" du pape Wojtyla serait donc un étonnant et prodigieux confirmatur de l'économie de la Passion dans laquelle vit l'Église et par laquelle elle est soumise au péché matériel du monde depuis Vatican II sans faute aucune de sa part. Ainsi donc en serait-il de même pour les chefs de cette Église qui vit la Passion, puisque désormais, par la bulle de canonisation, la sainteté du pape Wojtyla s'avère confirmée infailliblement. Le plus grand mal au for externe peut s'accompagner de la sainteté, quand le Saint-Esprit laisse l'âme dans l'ignorance invincible du mal commis, c'est du reste un principe fondamental et indiscuté de la théologie morale.

"Ah mais !, mais, un «saint ordinaire», ça ne fait pas de miracle ! Or, Jean-Paul II en a fait au moins un magistral : celui arrivé à la sœur Marie-Simon Pierre en 2005 ! Comment expliquez-vous cela ?"

Ah mais!, mais, en effet, l'objection demande quelque éclaircissement. Ce miracle, que j'ai étudié de très-près, est effectivement de toute beauté et indubitable, je dois même avouer: à mon grand étonnement. Non seulement l'édifiante petite Sœur Marie-Simon Pierre était affligée d'une *vraie* maladie de Parkinson, contrairement à ce qu'ont taché de dire certains négateurs, notamment du côté de la Fsspx ou des sédévacs, mais, de plus, la guérison est parfaite, sans rechute, à telle enseigne que, percluse de ses membres à l'époque de sa guérison, et ne pouvant plus du tout remplir son poste dans une Maternité de sa congrégation, elle en assume maintenant la... *direction*, étant promue récemment à cette place par ses supérieures, tellement elle est en forme physiquement et épanouie spirituellement, elle l'avoue elle-même dans ses interviews! D'autre part, en 2005, elle n'a pas été la seule à avoir prié Jean-Paul II pour sa guérison, mais *toute sa communauté l'accompagnait dans cette prière*: on ne saurait donc là encore invoquer je ne sais quelle auto-guérison par auto-suggestion ou que sais-je encore de psychomachin... Donc, bref, le miracle est authentique. Et magistral. Quelque dix ans après, la petite Sœur rayonne visiblement, autant sur le plan physique que sur le plan spirituel, il suffit de voir les vidéos de

ses interviews pour en être édifié et même comme surpris, en ces temps spirituellement antéchristiques.

Donc, la seule question pendante qui reste de cette objection serait la possibilité d'un miracle fait par un "saint ordinaire". Franchement, théologiquement, je ne vois pas trop où situer le problème... Il est en effet de Foi, de fide, que tout saint, qu'il soit un "saint de vitrail" ou un "saint ordinaire", est inhabité de la grâce du Christ, quand bien même c'est à des degrés divers. Donc, de soi, tout saint, à quelque catégorie il appartienne, est en puissance de pouvoir faire un miracle, puisque, même si c'est à un degré différent, la grâce du Christ-Dieu l'inhabite! Il est certes de convenance, mais de convenance seulement, que les miracles soient faits par les "saints de vitrail", mais je ne vois aucune impossibilité théologique à ce qu'un "saint ordinaire" puisse faire un miracle, si Dieu le lui permet.



Conclusion générale, morale de l'histoire, debriefing. Ceci dit, donc, de la sainteté "ordinaire" de Jean-Paul II, certainement applicable à tous et chacun des papes qui ont eu à vivre la Passion de l'Église commencée avec et par Pie VII, il n'en reste pas moins que l'Église est rentrée depuis lors dans sa dernière heure puisque ses papes sont "faits péché" au for externe public pontifical et magistériel. Il ressort de là que l'Antéchrist a tout pouvoir désormais sur l'Église du Christ pour la faire mourir. Il en a tout pouvoir, car en effet, si les papes modernes, dans leur personne individuelle et leur for privé, sont certainement tous innocents voire saints (je n'en vois aucun, en effet, à faire rentrer dans la catégorie "initiéinfiltré-comploteur"...), il n'en est pas moins vrai qu'au for externe de leur fonction pontificale, ils sont tous devenus, ô insoutenable "si grande contradiction" certes!, "l'agneau à la voix de dragon" dénoncé dans l'Apocalypse (XIII, 11), lequel agneau sera l'Institution catholique des derniers temps professant de mauvaises doctrines (= voix de dragon), qui se mettra en corps tout entier au service de l'Antéchrist par les papes. C'est pourquoi certains auteurs anciens pouvaient écrire : "Oui, ami, notre sacerdoce, c'est LE SACERDOCE CHRÉTIEN, et non autre chose, qui est désigné et annoncé, pour les derniers temps, sous la fiqure d'une «Bête» avec deux cornes semblables à celles d'un agneau. Notre sacerdoce, qui, tel le bon pasteur, et non pas un mercenaire, doit défendre le troupeau du Christ et donner sa vie pour lui, c'est lui qui constituera, en ces temps, le plus grand scandale et le pire danger" (Ben Ezra).

Il résulte en effet, de l'obscurcissement des papes modernes, comme d'une cause à effet très-immédiate et inéluctable, *l'avènement imminent du règne de l'Antéchrist personnel*. Parce que, pour paraître en ce monde, l'Antéchrist avait précisément besoin de l'obscurcissement de l'Église. Souvenons-nous de l'oracle très-clair de saint Paul : "Que seulement disparaisse ce [= ou celui] qui fait obstacle présentement, alors se manifestera l'Inique que le Seigneur Jésus fera disparaître par le souffle de sa Bouche et qu'll anéantira par l'éclat de sa Venue" (II Thess. II, 6-8). Or, selon les meilleurs exégètes, "ce" ou "celui" qui doit disparaître, c'est l'Église, c'est le pape, en tant que paratonnerre de sainteté sur le monde. Or encore, depuis l'hérétique Liberté religieuse, la sainteté de l'Église est invinciblement obscurcie au for externe, non plus seulement dans les seules Mœurs comme ça l'était déjà depuis 1801 par le Concordat, mais désormais dans la Foi, c'est-à-dire complètement. Donc, l'obstacle est levé. Et notons bien dans cette prophétie paulinienne, le

"seulement" suivi du "alors", indiquant clairement l'intime et simultanée connexion des deux faits : dès que l'Église sera invinciblement obscurcie au for externe, et c'est Vatican II qui enregistre la chose, l'Antéchrist aura le terrible pouvoir de se manifester, de paraître à tout moment, dans le monde. Par on pourrait dire une presque étonnante suspension que nous vivons depuis plus de quarante-cinq ans à présent, il n'est pas encore paru depuis lors, cependant que les signes de l'avènement de son règne maudit s'affermissent de plus en plus, dans les jours même où j'écris ces lignes.

Puis, suivant le règne maudit très-éphémère de l'Antéchrist qui sera anéanti apocalyptiquement, dans l'épouvante et le tremblement de toute la Création qui subira un déluge de feu et de ténèbres physiques au moins aussi cataclysmique et universel que le premier déluge d'eau aux temps de Noé, adviendra enfin, par le Retour parousiaque du Christ glorieux dans notre univers physique, le Règne de la Gloire du Christ dans la Résurrection de l'Église glorifiée, encore dit *Millenium* ou *Règne du Saint-Esprit*.

Pour conclure d'une manière générale, il en en résulte donc, de cette situation APOCALYPTIQUE manifestée par l'enténèbrement actuel de l'Église, partiel depuis le Concordat et complet depuis Vatican II, que *l'Histoire est finie,* en ce compris (et même surtout) l'Histoire de l'Église, je veux dire dans son économie inhérente au Temps des Nations. Voilà ce que nous apprend "la crise de l'Église" vue dans la lumière très-pure de la Foi. À condition, évidemment, d'en accepter le surnaturel éclairage. L'Église du Temps des Nations est morte virtuellement depuis Vatican II, et elle va mourir effectivement dans et par le règne de l'Antéchrist qui ne saurait plus tarder à présent. Rien ne peut empêcher l'aboutissement de cette dynamique mystique, face certes prodigieusement négative de l'accomplissement plénier de la Rédemption par la co-Rédemption personnelle et effective de l'Église, mais hélas aboutissement nécessaire, et nécessaire de toute nécessité divine. C'est pourquoi, pour le dire en passant, prévoir une conversion de l'Église post-Vatican II, dans l'Histoire et en corps d'institution, par exemple dans le cadre d'un Vatican III, est non seulement hors sujet mais surtout réprouvé et scandaleux sur le plan spirituel, parce que cela révèle des pensées mondaines voire impies (c'est à ceux-là, qui refusent la Passion de l'Église, que Notre-Seigneur, à travers saint Pierre refusant Sa Passion, dit : "Retire-toi de moi, Satan, tu m'es un sujet de scandale, tes pensées sont celles du monde, non celles de Dieu"). Et c'est ce point capital (fin de l'Histoire, c'est-à-dire fin du Temps des Nations & de l'Église romaine), que la plupart des théologiens catholiques, modernes mélangés aux tradis du reste, ne saisissent pas, ou... ne veulent pas saisir, je ne sais Dieu le sait comme dirait saint Paul.

Je pense pouvoir mettre ici à peu près mon point final.

Pour terminer sur une note d'humour dans un sujet si sérieux (car Dieu est Amour, Il est donc aussi Humour), je dirais de tout ce que dessus écrit, comme les deux Dupont/d dans *Tintin & Milou : "C'est mon opinion, et je la partage"*.

Et, plus sérieusement : je salue un meilleur jugement, salvo meliore iudicio...

"Que Dieu se lève, et que ses ennemis soient dispersés ; que ceux qui le haïssent fuient devant sa Face!" (Introït de la messe de la Pentecôte).

En la fête de la Pentecôte, Ce 8 Juin 2014, Vincent Morlier.